

HISTOIRE

DISTRICT - VILLERAY

*Archives Municipales
de Montréal*

Si vous vous dépos-
sédez de ce document
veuillez en prévenir
sans retard
L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay,
the
ARCHIVIST

**CE DOSSIER
CONTIENT
DES
DOCUMENTS ORIGINAUX.**

**ILS SONT CONSERVÉS DANS
LE FONDS DU SERVICE DU
GREFFE (VM6)**



**LES DOCUMENTS SUIVANTS
SONT ILLISIBLES**

SOUS L'EGIDE DES DAMES

Beau témoignage d'estime rendu à la Garde Ville-Marie Indépendante par un groupe de dames administratrices de nos vaillants militaires

Hier soir a eu lieu au Cabinet de Lecture l'arriental une belle démonstration. Les dames de Montréal ont présenté un magnifique drapeau aux membres de la Garde Ville-Marie Indépendante. Son Honneur le juge Lorange a présidé cette cérémonie. Le programme suivant a été exécuté avec grand succès :

- 10 - Allegro
- 20 - H. Travailler
- 30 - O Canada, mon pays mes amours
- 40 - Danse de la Garde
- 50 - Souvenir de l'empire
- 60 - Solo de clarinette (AIR varié)
- M. Sauvalle
- 70 - Présentation du drapeau par les Dames de Montréal
- 80 - VIVE LA CANADIENNE
- 90 - Tous d'accord
- 10 - Garde de la Reine
- VIVE LA CANADIENNE

standards du grand empereur, il parcourait les champs de bataille du monde et y faisait entendre ses grands cris de victoire. L'aigle n'est plus l'emblème d'un régime, c'est une faction, c'est un idéal de majesté, de grandeur et de force. La Garde Ville-Marie a été honorée en se mettant sous son égide.

M. Sauvalle a fait ensuite appel à l'encouragement non seulement palpable, mais moral de la population française pour la Garde Ville-Marie qui prodigue son temps, son dévouement, ses sacrifices pour nous représenter dignement en toute circonstance. Parlons donc bien haut, dit-il, de la Garde Ville-Marie et soyons-en fiers et ne laissons personne en mal parler devant nous.

Enfin M. Sauvalle a terminé par d'aimables conseils adressés aux membres de la Garde, il leur a parlé en vieux trouper et leur a recommandé la bonne camaraderie, l'esprit de corps, de respect mutuel et l'unité individuelle entre des membres de la Garde. Sous l'égide dit-il, vous êtes tous égaux et tous vous avez la même mission à remplir au front et avec les mêmes droits et les mêmes responsabilités. Ce devoir, c'est de faire respecter le Canada Français, d'honorer Ville-Marie et de défendre le drapeau.

On ne saurait passer sous silence le chant patriotique de Cartier, Canada, mon pays, mes amours, admirablement rendu par Mlle Lussier.

remette en leur nom. Nous sommes convaincus que vous saurez le faire flotter dans le chemin de l'honneur, pour la défense des causes justes et pour la gloire de vos compatriotes.

Veuillez recevoir de nos mains ce gage de notre admiration et de notre confiance.

Au nom de la Garde, M. le commandant Gougeon a remercié les généreuses dames dans les termes suivants :

Monsieur le président,

Mesdames, Vous sommes profondément touchés, mes camarades et moi, officiers, soldats et membres de la Garde Indépendante Ville-Marie, du grand honneur que vous nous rendez ce soir. Nous vous remercions du fond de nos cœurs du précieux hommage que vous voulez bien rendre à notre conduite passée sous l'égide des glorieuses couleurs, que vous découvrez aujourd'hui au régiment, nous n'aurons pas grand peine à rester dignes de la confiance que vous mettez en nous. Emblème de toute grandeur et de toute fierté, ce drapeau sera notre égide. Il nous rappellera à la fois l'effort et la présence, parce que nous sommes également chères.

Mesdames, au nom de la Garde Ville-Marie, je vous remercie.

LES SOUSCRIPTEURS

Voici la liste des souscripteurs au drapeau :
 Mlle R. Préfontaine, maîtresse ;
 hon. J. E. Tarte, hon. Berthiaume ;
 un ami ; une dame de la Langue
 Pointe. Son Honneur le maire L.



Après le discours de félicitations de M. le président, M. Marc Sauvalle, en sa qualité de membre honoraire de la Garde Ville-Marie, accepta de répondre aux aimables paroles prononcées par le juge Lorange et de remercier les dames de leur dévouée attention et de lui souvenir qu'elles venaient d'offrir à la Garde.

M. Sauvalle a évoqué sa qualité d'ancien militaire et de français pour parler au nom de cette organisation militaire qui s'abrite sous les plus glorieux du tricolore ; il a félicité les dames et les soldats d'avoir choisi pour standards ces trois couleurs qui marient au Canada le souvenir de l'ancienne et de la présente patrie. Faisant allusion à l'aigle qui décore le hampe du drapeau, M. Sauvalle a rappelé toutes les grandes envolées de l'aigle impérial, lorsque perché sur les

Les demoiselles tiendront deux charmantes fillettes, ont été très appréciées dans leurs danses de fantaisie ou "cake walks".

M. Henri Cordoneau a joué un solo de clarinette qui lui a valu les honneurs du rappel.

M. Mendez Langlois a chanté avec son talent ordinaire un extrait de Faust. Et qui dira de la professe charmante de M. Fréchet, "Les Trois Cousins", déclama avec tant d'âme par Mlle Lussier.

Le drapeau a été présenté au commandant Comte par Mme J. B. Morin qui a lu l'adresse suivante :

Commandant Comte,

Les dames de Montréal, qui ont apprécié la belle tenue, le patriotisme et le dévouement de la Garde Indépendante Ville-Marie, vous offrent un drapeau et ne chargent de vous le

Villeneuve, ville St-Jouis ; M. l'abbé Lepailleur ; M. l'abbé Ch. Laroque ; M. l'abbé Anclair ; M. Adam Beck ; un ami ; Dr Degranpré ; Dr Laurier ; Dr Bernard ; M. I. O. Gauthier ; M. V. Forest ; M. S. Forest ; un ami ; Mlle C. E. Fournier ; M. Amos ; Lacours ; Larivière ; M. P. Larivière ; M. V. Poiré ; M. P. X. Dupuis ; M. P. P. ; M. I. S. Larose ; M. I. V. Thomas ; Pharmacie St-Jouis ; Institution des Sœurs-Morts ; Mme J. B. Morin ; M. G. Reinhardt & Son ; Union Brewery ; M. W. Fiers ; M. A. S. Lavallée ; M. Albert Gauthier ; M. Mathieu Frère ; M. J. A. Madore ; M. Lomer Gougeon ; un ami ; M. I. P. Dupré ; M. J. Carter ; M. T. Lalonde ; M. Lanctôt ; M. Octavien Rolland ; Mlle M. Cameron ; Mme Alphonse Comte ; Mlle Augustin Comte ; Mme L. O. David ; M. T. Martin.

PRESENTATION

15-12-1900

La Patrie

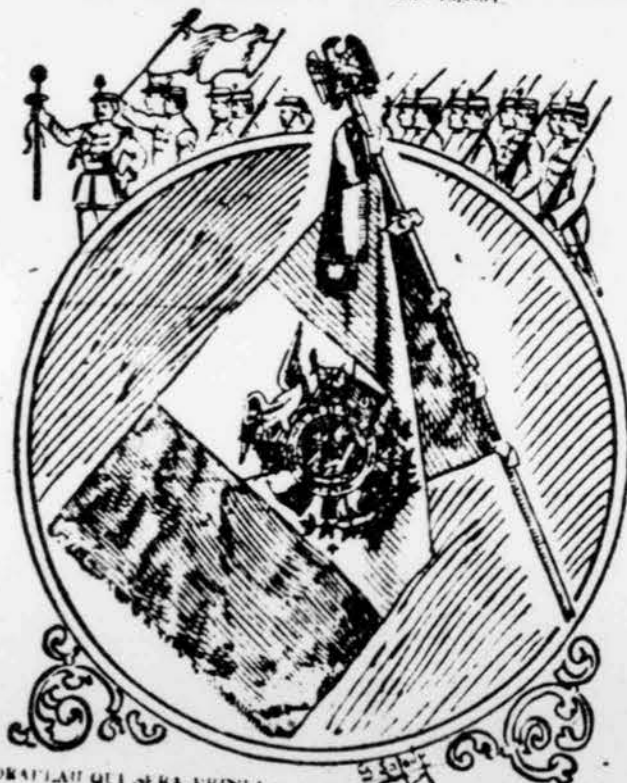
DU DRAPEAU

Aux Membres de la Garde Ville Marie
Indépendante

Par un Comité de Dames de Montréal

C'est mardi soir, 17 décembre courant, qu'un comité de dames de Montréal admiratrices de la Garde Ville-Marie, présentera à celle-ci un drapeau de grand prix et dont nous reproduisons ici la photographie grâce à l'amabilité de M. J. A. Dumas, photographe, 112 Vitre, coin St-Laurent. Cette cérémonie aura lieu au Cabinet de Lecture Paroissial, No 1787 rue Notre-Dame et sera suivie de l'exécution d'un programme littéraire et musical. Des invitations particulières ont été envoyées à l'élite de notre société canado-française.

- 20 Il trovatore
- 30 O Canada, mon pays, mes amours - Mlle J. Lussier
- 40 Danses de fantaisie - Mlles Gendron
- 50 Souvenir de Campine - Fanfare de la Garde - G. Vach
- 60 Solo de clarinette - Gendron
- 70 Présentation du drapeau par les dames de Montréal
- Salut au drapeau
- O Carillon - Crépeau - Subit - Mordoux-Lafontaine
- Les trois couleurs, déclamation - Mlle Lussier



LE DRAPEAU QUI SERA PRÉSENTÉ. Photo J. A. Dumas, 112 Vitre, coin St-Laurent.

mais comme beaucoup de personnes n'ont pu être invitées, le comité ne trouvant pas leur adresse, nous est dûment en public en général que les portes du Cabinet de Lecture seront ouvertes à tout le monde et gratuitement.

Dans ces conditions et étant donné le caractère de la Garde l'on peut s'attendre à voir une foule distinguée au Cabinet de Lecture Paroissial, mardi soir.

Avec le programme qui sera exécuté

- 10 Allegro Capotrice - Fanfare de

- 80 Danses canadiennes
- 90 Feux d'adresse par l'artiste épithète et jongleur Walter Dero, tambour-major de la Garde
- 100 Gardes de la Reine - Fanfare de la Garde (offres)
- Vive la canadienne, God save the Queen
- Chef de musique de la fanfare de la Garde Leonard Bigras
- Madame Dubé, professeur de musique présidera au piano.
- Les membres de la Garde Napoléon assisteront en uniforme à cette dé-

CELEBRATION DU VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE FONDATION DE LA GARDE INDEPENDANTE VILLE-MARIE

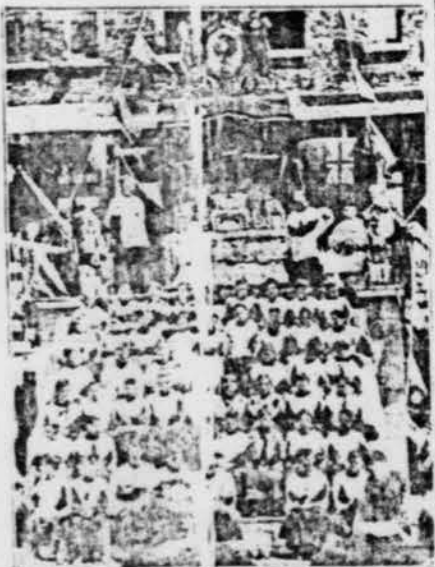
Une messe solennelle en plein air, chantée par Mgr Deschamps, et une parade de toutes les gardes en ont été les principales cérémonies.

DANS LE NORD DE LA VILLE

La partie nord de la ville vivait d'être le théâtre de fêtes grandioses. Les cérémonies religieuses, militaires et civiles ont été célébrées avec un air de fête qui se reflète dans les yeux et dans les gestes de tous ceux qui ont assisté à ces fêtes grandioses. Les fêtes ont été célébrées dans le nord de la ville, à l'occasion de la fondation de la garde indépendante Ville-Marie. La messe solennelle en plein air a été chantée par Mgr Deschamps, et une parade de toutes les gardes en ont été les principales cérémonies.

MESSE EN PLEIN AIR

La messe solennelle fut présidée par le cardinal Guindon. Elle se célébra sur le terrain de la paroisse de Saint-Joseph, près de l'église de ce nom. Les fêtes ont été célébrées dans le nord de la ville, à l'occasion de la fondation de la garde indépendante Ville-Marie. La messe solennelle en plein air a été chantée par Mgr Deschamps, et une parade de toutes les gardes en ont été les principales cérémonies.



LA CELEBRATION DU VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA GARDE INDEPENDANTE VILLE-MARIE. On voit Mgr Deschamps à l'extrême gauche et le cardinal Guindon à l'extrême droite.

Les fêtes ont été célébrées dans le nord de la ville, à l'occasion de la fondation de la garde indépendante Ville-Marie. La messe solennelle en plein air a été chantée par Mgr Deschamps, et une parade de toutes les gardes en ont été les principales cérémonies.

À suivre sur la page 4



LA PARADE DES GARDES INDEPENDANTES DE MONTRÉAL ET DE LA PROVINCE. On voit Mgr Deschamps à l'extrême gauche et le cardinal Guindon à l'extrême droite.

PRESE, MONTREAL, LE JEDI 11 JIN 1923

CELEBRATION DU VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE

La messe en plein air, chantée par Mgr Deschamps, et une parade de toutes les gardes en ont été les principales cérémonies.

LA PARADE

Une messe solennelle en plein air, chantée par Mgr Deschamps, et une parade de toutes les gardes en ont été les principales cérémonies.

LA REVUE MILITAIRE

Une messe solennelle en plein air, chantée par Mgr Deschamps, et une parade de toutes les gardes en ont été les principales cérémonies.

Comm. 3035.6 - Village - Villeray

de la paroisse du Sault-au-Récollet.

Au sud-ouest par le lot numéro quatre cent quatre-vingt-sept (487), du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, par la paroisse de Saint-Laurent et le village de la Côte Saint-Louis.

Au nord-ouest par la paroisse Saint-Laurent, par les lots numéros quatre cent quatre-vingt-dix (490), quatre cent quatre-vingt-sept et quatre cent quatre-vingt-six (486), de la paroisse du Sault-au-Récollet.

Au sud-est par le lot numéro quatre cent quatre-vingt-cinq (485), de la paroisse du Sault-au-Récollet et par le village de la Côte Saint-Louis.

Le territoire occupé par la municipalité du village de Villeray, contient en superficie cent quatre-vingt-un arpents, trente-deux perches et deux cent dix pieds (181 arp., 32 per., 210 pds.), plus ou moins, sera détaché de la municipalité du Sault-au-Récollet, et formera une municipalité séparée sous le nom de "la municipalité du village de Villeray" à partir de ce jour.

Et par les présentes nous faisons, constituons, érigeons et déclarons le dit village de Villeray, une municipalité de village, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

De tout ce que dessus tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes pourront concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres-Patentes, et a icelles fait apposer le grand Sceau de Notre Province de Québec:
TEMOIN, Notre Très Fidèle et Bien-Aimé l'honorable Sir JOSEPH ADOLPHE CHAPLEAU, Chevalier Commandeur de Notre Ordre Très distingué de Saint Michel et Saint George, membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, Lieutenant-Gouverneur de la dite Province de Québec.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province de Québec, ce Trentième jour de SEPTEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-seize, et de Notre Règne la soixantième.

Par ordre,

JOS. BOIVIN,

Assistant-secrétaire de la province.

Extrait:

Gazette officielle du Québec,
Année 1896, Volume 2,
Pages 2206 et 2207.

ARCHIVES MUNICIPALES

MONTREAL

MUNICIPAL ARCHIVES

11 211 1216

Révolution du bâtiment à Ahuntsic et Villeray

S'il faut en croire certain document qui vient de faire son apparition sur le comptoir du greffe municipal, une révolution est en cours dans deux des plus vastes quartiers de Montréal : Villeray et Ahuntsic. Révolution pacifique, mais qui touche tous les citoyens, locataires comme propriétaires, et qui bientôt affectera progressivement d'autres quartiers.

Ce n'est pas sans surprise, en effet, que les constructeurs de nouvelles maisons apprendront que dans certains secteurs du nord, et plus tard ailleurs, un règlement municipal défend de bâtir désormais des logis superposés quand le locataire du haut n'a pas un terrain à sa disposition.

On sent là que les autorités se sont enfin rappelé que, même dans un logis du haut, on peut avoir besoin d'espace, notamment pour faire jouer les enfants. Dans ces secteurs donc, les résidences doivent être isolées ou jumelées, qu'elles soient à un ou deux étages.

Si l'on permet des constructions à un étage unique, ce n'est sans doute pas dans le but de favoriser l'érection de cabanes ou hangars comme on en voit encore trop dans certains quartiers et qui rappellent

les temps préhistoriques, mais c'est qu'on tienna à protéger la santé des citoyens, tout en surveillant l'urbanisme. De plus en plus, la tendance est aux maisons sans escalier, intérieur comme extérieur. L'homme n'utilise l'escalier intérieur que pour se rendre à sa chambre et en redescendre. Mais que dire de la femme? Apparemment, les urbanistes ont eu une bonne pensée pour la ménagère, et voulu lui épargner des pas.

Selon le nouveau règlement, le propriétaire désireux de construire deux logis, afin que l'un rapporte, ne pourra le faire s'il n'a pas le terrain nécessaire à disposer en faveur de son locataire. Dans d'autres secteurs, on permet les logements superposés (un en bas et un en haut, ou un en bas et deux petits en haut), même s'il n'y a pas de terrain libre pour le ou les locataires du haut, mais on a prévu dans ces cas une réglementation saine, basée non seulement sur les lois de l'hygiène élémentaire, mais sur les données de la justice sociale, notamment des encyclopediques, qui demandent de songer à la famille, cellule de la nation.

Il reste à voir comment les propriétaires observeront ces règlements à l'avenir, car on distingue depuis plusieurs années une tendance à ne bâtir que des logis exigus, qui semblent destinés à des couples sans enfant, même si le loyer est fort élevé. C'est à croire que les proprios montréalais en ont marre de la marmaille. Même dans les vieux logis, il arrive souvent que le propriétaire demande aux locataires éventuels des locataires sans enfant.

Ces diverses données sont renfermées dans une plaquette préparée par le service d'Urbanisme de la ville et sont le fruit de deux années d'études et de travaux d'experts visant à une nouvelle réglementation concernant l'occupation des terrains et la construction des bâtiments. On y traite du cas des quartiers Ahuntsic et Villeray, à cause de l'intensif développement qui y survient depuis quelque temps. Viendra ensuite le cas du quartier Mercier, également fort en progrès, puis celui des autres quartiers, à tour de rôle. Ce document révélateur ne coûte rien au contribuable, qui n'a qu'à le demander au bureau du greffier, M. J.-Alphonse Mongeau.

Ainsi les citoyens qu'intéresse le progrès de leur municipalité pourront obtenir une brochure bourrée de renseignements et complétée de neuf plans détaillés. Ils connaîtront mieux les rues, avenues, boulevards et ruelles de leur localité. Ils s'éviteront en même temps de désagréables surprises, s'ils se disposent à construire, car la réglementation municipale est maintenant assez compliquée, et il en coûte souvent cher de se lancer dans la construction d'un bâtiment sans avoir au préalable obtenu tous les renseignements nécessaires sur ce qu'on peut ou ne peut pas faire.

Il ne faut pas confondre cette brochure avec l'étude commencée il y a plusieurs années par le service d'Urbanisme, et destinée à doter Montréal d'un plan d'ensemble. Voilà un projet qui semble avancer à pas de tortue. Néanmoins, à cause du progrès rapide des quartiers Ahuntsic et Villeray, qui ne peut pas attendre les édits

municipaux, on a décidé de passer au plus pressé en établissant une réglementation particulière pour ces secteurs.

La plaquette de 38 pages que présente le service d'Urbanisme est un intéressant avant-goût de ce qu'il tiendra sans doute à présenter dans son plan d'ensemble. On y trouve un louable souci du détail et la coordination du travail d'urbanistes, de dessinateurs, d'ingénieurs sanitaires et d'architectes paysagistes, le tout savamment résumé mais pratique. Comme le déclarait un urbaniste, "il a fallu

faire vite, car ces maisons nouvellement construites dans le nord nous poussaient dans le dos". On a compris que, devant le flot de constructions neuves, la réglementation va-comme-je-te-pousse, trop bien connue dans le passé, était désuète, et qu'il fallait faire quelque chose pour préserver les beautés qui restent, non seulement en éliminant certaines genres de bâtisses insalubres et sans charme, mais également en aménageant les parcs et terrains de jeu nécessaires, de même que certaines routes boisées.

Qui empêche les conseillers municipaux du quartier Villeray de protester contre la construction d'escaliers extérieurs? Et qui force la main de notre comité d'urbanisme d'accepter de pareilles laideurs? Et le comité exécutif a voté à l'unanimité chaque fois que monsieur Cousineau a voulu cette faveur.

NOTE 3 OCT 1953

**LE DOCUMENT SUIVANT
EST ILLISIBLE**

② Villeray
3035-86

"Pas assez de parcs pour nos enfants..."

par Maurice Roy

Deux groupements de citoyens des districts municipaux de Villeray et d'Ahuntsic ont décidé de faire pression auprès de l'administration Drapeau-Saulnier afin de stopper certains projets de construction qui, selon les requérants, s'accompliraient au détriment de la population et, surtout, des enfants du secteur.

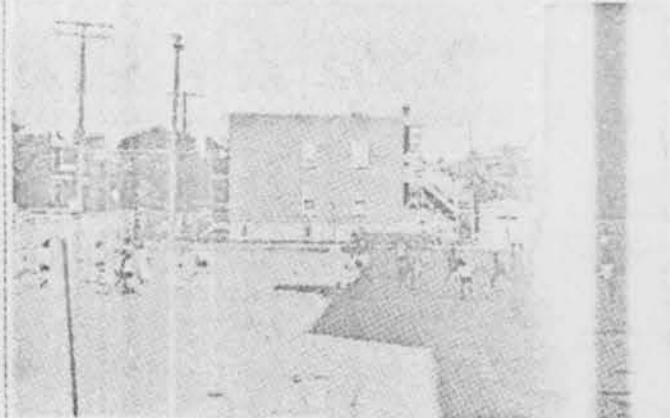
Car, en effet, il s'agit bien d'enfants puisque les espaces de terrain qui font l'objet de ces démarches sont des parcs... ou devraient en être.

Fait assez bizarre, les deux groupements agissent séparément, mais non pour les mêmes revendications, malgré que ces dernières portent sur des lopins de terre avoisinants. Cependant le Comité des paroissiens de Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, d'une part, et, de l'autre, les Propriétaires de la rue Boyer (côté est, entre les rues Villeray et Jarry), ont un point en commun: ils soutiennent que jusqu'à ce jour ils n'ont guère été favorisés par les dirigeants de la ville. En outre, ils entretiennent quelque ressentiment de voir que Montréal s'apprête à dépenser de fortes sommes pour des améliorations dans les districts récemment annexés.

Dans une lettre adressée au président du Comité exécutif, M. Saunier, le Comité des paroissiens se plaint de n'avoir pas été aidé par MM. les Conseillers. Dans Villeray, les conseillers sont MM. Paul-Émile Robert, Jean Laroche et Arthur Gagnon (absents de la séance du Conseil tenue mardi le 20); dans Ahuntsic, MM. Roland Bourret, Claude Durivage (également absents) et Euclide Laliberté. Le principal porte-parole du Comité des paroissiens est le secrétaire, M. J.-M. Rosaire Léveillé. Dans cette même lettre, le Comité prie instamment la Ville d'aménager en parc le terrain vague qui est adjacent au parc Villeray et qui est contenu dans le quadrilatère suivant: le boulevard Métropolitain au nord, la rue Jarry au sud, la rue Chambord à l'est et la ruelle de la rue Christophe-Colomb à l'ouest.



Un parc avec le minimum d'installations.



Des jeux d'été, sur un asphalte dur et chaud.

Pas d'expropriation!

Les paroissiens de Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus représentent en outre le fait que l'aménagement de ce terrain vague ne serait pas coûteux pour la Ville puisque aucune expropriation ne serait nécessaire. Mais ils appréhendent l'arrivée sur les lieux de machinerie lourde, ce qui serait le signe évident d'un début de construction domiciliaire.

La lettre au président du Comité exécutif a précédé de plusieurs jours la déposition à l'Hôtel de ville, ce vendredi 31 juillet, d'une pétition portant au moins 1,600 noms.

Le secrétaire du Comité des paroissiens, M. Léveillé, se félicite

que les enfants du secteur sont injustement traités parce qu'ils ne disposent pas d'un parc aménagé décentement. Il ajoute que les enfants sont forcés de jouer sur l'asphalte dans une cour d'école, au coin des rues Mistral et Boyer... même si le Service des parcs fournit monitrice et monitrices.

Toujours selon le même porte-parole, ce sont les enfants de trois paroisses, Sainte-Thérèse, Notre-Dame-de-l'Assommoir et Saint-Grégoire-le-Grand, qui profiteraient du parc Villeray agrandi et aménagé.

Déplacer la ruelle?

De leur côté, les propriétaires de la rue Boyer ont également fait tenir au maire par ses collaborateurs une requête demandant, cette fois, que la Ville renonce à un projet de déplacement de ruelle. Les maisons construites à l'est de Boyer, entre Jarry et Villeray, sont élevées sur des lots de 70 pieds de profondeur, ce qui interdisait aux occupants de ces maisons, jusqu'en 1935, d'avoir une cour derrière chez eux. Cette année-là, en effet, les administrateurs de la ville avaient résolu de déplacer la ruelle de 34 pieds vers l'est, afin de permettre aux occupants des maisons de masquer, à l'aide d'arbres et de haies, l'arrière des maisons, qui, pour le parc Villeray, constituait un fond de scène de mauvais goût. Sans se faire prier davantage, les propriétaires se sont prévus de la permission qu'on leur accordait et ont dépensé des sommes considérables pour embellir leurs fonds de cour. On retrouve là des arbres, des jardins, du gazon, en sorte que les cordes à linge ont disparu, de même que la grisaille de la tôle ondulée. Ces mêmes propriétaires viennent aujourd'hui que la Ville leur cède à un prix raisonnable cette bande de terrain de 34 pieds. Il resterait, selon un porte-parole du groupe, une profondeur de 180 pieds entre la ruelle actuelle et la rue Christophe-Colomb, ce qui permettrait toujours à la Ville d'aménager son parc.

Un projet de construction (des conciergeries) plane aussi sur ce morceau de terrain. Les Propriétaires de la rue Boyer sont



Secteur de la ville où l'on signe des pétitions à répétition.

M. Léveillé, secrétaire du Comité 1964

QUARTIER VILLERAY

Le 30 septembre 1896, l'on érigeait, sous la désignation de Village de Villeray, une nouvelle municipalité, dont le territoire avait été détaché de la paroisse du Sault-au-Récollet.

Ce village fut ainsi baptisé en l'honneur de Louis Rouer de Villeray, Sieur d'Artigny, membre du Conseil souverain de la Nouvelle-France en 1663.

Le 30 novembre 1905, le village de Villeray était annexé à la ville de Montréal et son territoire était intégré à celui du quartier Saint-Denis.

En 1922, l'on fit revivre le nom de Villeray en l'attribuant à l'un des quartiers de Montréal créé l'année précédente et comprenant dans ses limites, l'ancien village de Villeray.

QUARTIER SAINT-EDOUARD

Le quartier St-Edouard prit naissance en 1921 et fut formé par le détachement d'une partie du territoire de l'ancien quartier St-Denis.

Ce nouveau quartier en 1922, recevait la désignation de St-Edouard, en l'honneur de la paroisse du même nom, érigée canoniquement le 14 décembre 1895.

Cette paroisse, lors de sa fondation, avait été mise sous le patronage de St-Edouard en souvenir de Monseigneur Edouard-Charles Fabre, troisième évêque de Montréal.

L'on raconte que vers 1895, une soixantaine de familles venaient s'installer au nord des voies du Pacifique, sur les anciennes propriétés Comte et Hughes acquises et ouvertes au public par deux compagnies d'immeubles dites du "Boulevard St-Denis" et du "Parc Amherst".

Ces familles sollicitèrent et obtinrent auprès de Monseigneur Fabre la création de la paroisse St-Edouard dont le territoire fut détaché de la paroisse de St-Enfant-Jésus-du-Mile-End.

CHAP. 41

Loi annexant la municipalité scolaire du Parc
Amherst à celle des écoles catholiques de Montréal

(Sanctionnée le 5 mars 1915)

ATTENDU que les commissaires d'écoles pour la Preamble
municipalité du Parc Amherst, dans le comté
de Laval, ont, par leur pétition, représenté qu'il est
dans l'intérêt de la cause de l'instruction publique
en général et de leur municipalité, en particulier, que
cette dernière soit annexée à celle de la Commission
des écoles catholiques de Montréal, et attendu qu'il
est à propos d'accéder à leur demande;

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consente-
ment du Conseil législatif et de l'Assemblée législa-
tive de Québec, décrète ce qui suit:

1. La municipalité scolaire du Parc Amherst, dans Annexion.
le comté de Laval, est annexée à la municipalité
scolaire sous la juridiction et le contrôle de la Com-
mission des écoles catholiques de Montréal.

Effet de l'an-
nexion.

2. A compter de la date de l'annexion, la Commis-
sion des écoles catholiques de Montréal sera aux
droits et obligations des commissaires d'écoles pour la
municipalité du Parc Amherst, dans le comté de
Laval, et l'actif et le passif de ces derniers seront
consolidés avec l'actif et le passif de ladite commis-
sion.

Entrée en vi-
gueur.

3. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa
sanction.

VILLERAY A VU LE JOUR EN 1911



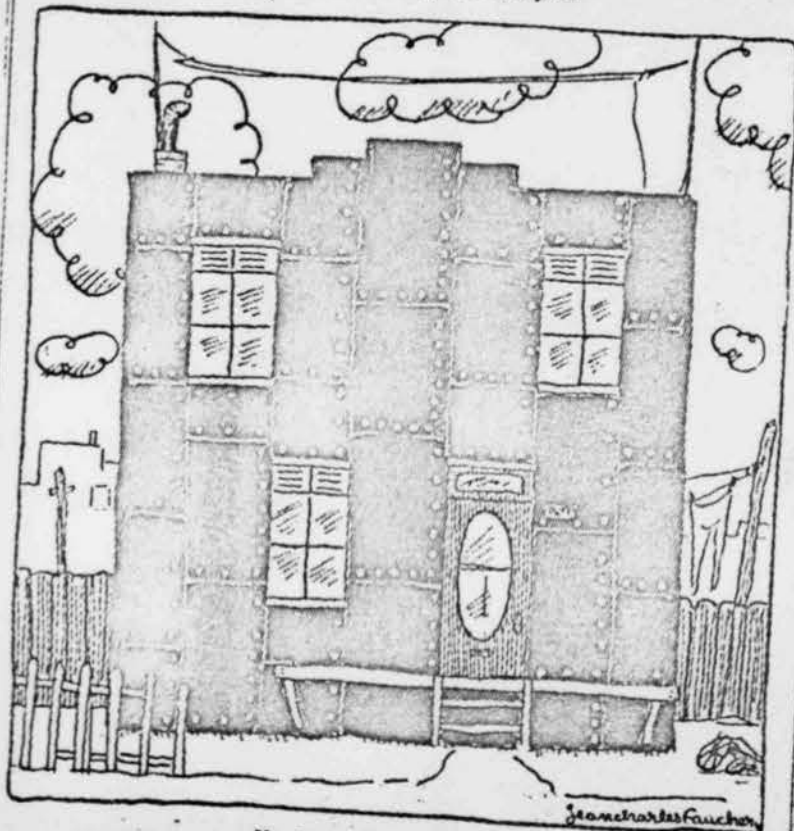
Cette vue de la rue Lajeunesse prise en 1927 nous rappelle l'époque de la charrette et des "poteaux télégraphiques", époque maintenant révolue mais qui demeure chère au coeur des vieux de la vieille! Une publication du Service d'Urbanisme réalisée en 1961, du temps où Claude Robillard en était le directeur, révèle que le nom de Lajeunesse avait été donné à cette artère de la métropole en souvenir d'une vieille famille d'Abuntsic. On note également que cette voie avait déjà porté les noms de Chemin du Sault, rue Juneau, du Parc et de l'Île, ou Montréal Park & Island Rly.

PROGRES DE VILLERAY le 24 juillet 1968

La Renaissance
26 oct. 1935

LA RENAISSANCE

L'architecture, art majeur



No 2 — Type Villeray

Combien d'enfants seront massacrés cet été?

La mort vous guette sur plusieurs artères du quartier; surveillez surtout les intersections...

(Par ANDRE BEAUVAIS)

Combien de véhicules circulent dans les rues de notre quartier quotidiennement? Des milliers. Parmi ces milliers d'automobilistes, combien d'imprudents, combien de novices, combien de jeunes en quête de sensations fortes, combien de conducteurs qui commettront des imprudences pour une raison ou une autre? Parmi ces milliers d'automobilistes, combien méritent vraiment de posséder un permis de conduire?

Ainsi, dans notre quartier, nous avons assisté depuis quelques années à des modifications de grande importance. On peut mentionner l'élargissement de la rue Châteaubriand et l'établissement du sens unique vers le sud sur cette artère; la réfection de la rue St-Hubert et l'établissement du sens unique vers le nord sur cette rue; l'élargissement de la rue Bellechasse, de Châteaubriand à Papineau, etc... Sans tenir compte qu'on sera obligé un jour d'élargir les rues Beaubien et Saint-Zotique. Il ne fait aucun doute que tous ces travaux évalués à des dizaines de milliers de dollars ont eu pour effet d'accommoder tous les automobilistes qui empruntent réguliè-

èrement ces artères. La circulation s'y fait plus rapidement et les travailleurs arrivent... souvent quelques minutes plus tôt à la maison.

LA MORT VOUS GUETTE

Mais... Justement, il y a un mais. On se demande parfois si les autorités municipales n'auraient pas raison d'instituer des campagnes populaires afin d'enseigner aux automobilistes la façon de tirer le meilleur profit possible de ces artères "reconditionnées". Il n'est certainement pas faux de dire que la plupart des automobilistes ne savent pas se servir de ces voies publiques à circulation supposément rapide.

LES FOULES, LES ENFANTS

Se promener sur la rue St-Hubert, le vendredi soir, ne présente évidemment aucun danger. C'est, au contraire, très amusant de flâner sur les trottoirs de la Plaza, les jours d'affluence; il y a tellement d'activités sur cette artère. Mais attention à vous si vous devez vous y rendre aux petites heures. Oui, attention à votre personne si vous êtes un couche-lard et si votre petit plaisir vous conduit sur la Plaza-la-nuit. Plusieurs fous de la vitesse y mettent leurs chevaux-vapeurs à l'épreuve.

Remarquez que cette situation peut tout aussi bien se produire en plein jour!

Ce qui retient le plus notre attention ce sont les enfants. Eux, dans 90 p.c. des cas, ce connaissent pas le danger. Jouer dans la rue ou jouer sur le trottoir ne présente guère de différence pour eux, si ce n'est qu'il y a plus d'espace dans la rue!

Là où il y a le plus de danger pour les enfants, et c'est aux parents qu'il incombe de l'enseigner à ces jeunes, c'est sur la rue Bellechasse, près du centre Marquette. Vous devez savoir par expérience que les voitures passent à une vitesse qui dépasse la moyenne permise par la loi à cet endroit.

Sur la rue Châteaubriand, la mort a déjà fait son oeuvre à plusieurs reprises. Pourtant, l'automobiliste n'est pas sans savoir que trois importantes bouches de métro donnent sur cette rue et que les enfants y sont nombreux les jours de classe. Châteaubriand, la nuit, est à déconseiller si vous désirez vivre longtemps. Une intersection très dangereuse pour les automobilistes est celle de Châteaubriand et Bellechasse. Il serait très laborieux de relever le nombre d'accidents de voitures à cette intersection depuis que la rue Châteaubriand a été convertie en "piste de courses". Beaucoup de prudence aus-

Ce qui fait que la mort vous guette sur ces artères, pauvres piétons. Ou, vous ne savez pas à quel moment une voiture passera sur un feu jaune ou un feu rouge parce que le conducteur veut sauver une petite minute ou réussir à rattraper un autre feu vers à l'intersection suivante. Vous ne savez pas, non plus, à quel moment une voiture viendra s'arrêter sur le trottoir après en avoir frappée une autre; ce sera bien malheureux pour vous à ce moment là si vous vous trouvez sur le trottoir.

La mort vous guette surtout aux intersections, à ces endroits où les automobilistes manquent souvent de politesse à l'égard des piétons. Il vaudra mieux de vous assurer qu'il ne vient aucune voiture des quatre sens avant de vous engager dans la rue.

si sur la rue St-Denis, surtout à l'angle de Beaubien où est située l'école La Mennais que fréquentent des centaines de jeunes et où on retrouve le centre St-Edouard. Il y a définitivement trop de vitesse sur St-Denis.

Nous pourrions ajouter plusieurs noms de rues à cette liste, mais nous nous contenterons de vous en citer une dernière: le boulevard Rosemont. En effet, le boulevard Rosemont est aussi dangereux entre Christophe-Colomb et Papineau.

Les automobilistes manquent beaucoup de logique à rouler vite dans nos rues. Quand on sait qu'il y a des feux de circulation sur à peu près tous les coins de rues, on s'aperçoit que cette vitesse ne rapporte absolument rien à l'automobiliste. Au contraire, celui-ci risque de

blessé ou tuer une innocente personne.

Piétons, nous vous mettons en garde.

Nous ne posons pas la question par pure fantaisie. Nous savons tous, pour l'avoir vu dans le passé, que plusieurs de nos artères sont devenues très dangereuses à cause d'un manque d'un jugement de la majorité des automobilistes. Avec la belle saison, l'arrivée prochaine des vacances de nos milliers d'écoliers et d'écolières, il est nécessaire de s'arrêter et de s'étudier, automobilistes.

CIRCULATION PLUS RAPIDE

On comprend qu'avec le grand nombre de voitures qui se déplacent dans les rues de Montréal, les autorités municipales se doivent de réviser continuellement leur position en matière de circulation. Les ingénieurs de la ville ont beaucoup de pain sur la planche dans ce domaine où l'activité ne manque pas. Ce sont les études, les recommandations et, finalement, les projets qui sont mis de l'avant.

**LE DOCUMENT SUIVANT
EST ILLISIBLE**

Des résidents de Villeray enrégés contre les autorités municipales

Des centaines de citoyens du nord de la ville sont révoltés! Et pour cause... En effet, le service de la voirie de la cité de Montréal a installé au début de la semaine dernière des affiches défendant le stationnement sur des rues secondaires où le degré de circulation est relativement minime. Et qui plus est, on a poussé le zèle à défendre le stationnement le matin sur un côté de la rue et l'après-midi sur l'autre côté. Tout cela a eu pour effet d'empêcher les honnêtes payeurs de taxe de laisser leur voiture stationnée pendant plus d'une demi-journée devant leurs propres domiciles. Il est une situation de fait qu'on ne peut nier et que les autorités ont semblé ignorer: les plans d'urbanisme n'ont prévu qu'un seul garage pour trois ou cinq logis et souvent

même aucun garage pour plusieurs pâtés de maisons.

NO PARKING!

Lundi dernier, des affiches à cet effet ont été installées sur les rues Frolet, Henri-Julien et Le Caspé de Guizot à Crémazie et sur les rues Casgrain et St-Fominique de Liège à Crémazie. Le plus, on nous a avisé que mercredi dernier le petit jeu s'était propagé jusqu'au côté nord de la rue Crémazie. Cette mesure a provoqué un ouragan de protestations: des comités de citoyens se sont formés et on prépare présentement une pétition à l'intention des conseillers municipaux du quartier. Les personnes les plus furement frappées par cette mesure sont celles qui travaillent la nuit et qui doivent laisser leur voiture devant leur domi-

cile pendant le jour. Les touristes également sont atteints car plusieurs visiteurs américains de passage dans les résidences de notre quartier avaient l'habitude de laisser leurs voitures stationnées tout le jour pendant qu'ils visitaient l'Expo. Mercredi dernier, nous nous sommes rendu constater sur les lieux et nous avons noté que des dizaines de voitures avaient reçu des avertissements de la police les avisant de prendre note de la nouvelle mesure.

POUR LE PLAISIR DES EXCEPTIONS

Ce qui provoque la révolte des gens concernés par cette mesure pour le moins draconienne, c'est que rien de leur avis ne la justifiait. A une dame qui communiquait avec les autorités pour avoir des explications, on au-

rait répondu qu'elle faisait suite à quelques plaintes de citoyens n'approuvant pas le fait qu'on laisse une voiture stationnée pendant une journée complète. Ce que ces gens semblent oublier, c'est que maintenant ils ne pourront plus stationner eux-mêmes (si jamais ils ont une auto)...

Espérons que le service de la voirie municipale verra à corriger cet état de chose le plus rapidement possible. Nous avons pu constater que la grande majorité des citoyens habitant les rues touchées par cette mesure sont unanimes à déplorer une telle situation.

J. A. Bessélet

A l'intersection Villeray-Lajeunesse

DES PARENTS LANCENT UN S. O. S. POUR LA PROTECTION DES ENFANTS

L'intersection Villeray-Lajeunesse fait encore une fois la manchette. En effet, comme à tous les ans, à l'occasion de la rentrée des classes, d'innombrables parents sont ameutés à l'idée de penser que leurs bambins doivent traverser cette intersection quatre fois par

jour. Ils se voient donc obligés eux-mêmes d'effectuer ce trajet quotidiennement afin d'accompagner leurs héritiers à l'école pour veiller sur leur sécurité.

DANGER CONSTANT
On considère cette in-

tersection différente des autres à cause de la présence d'un triangle de pelouse qui crée un nouveau danger vu qu'il oblige les jeunes enfants à surveiller les voitures qui utilisent une voie spéciale menant à la rue Lajeunesse en direction nord.

En conséquence, plusieurs pères et mères de familles ont communiqué avec nous pour nous affirmer qu'ils désiraient que les autorités municipales placent un brigadier à cet endroit afin d'assurer la sécurité de leurs rejetons.

ON NOUS APPELLE

Jeudi dernier Mme Yves Alain du 7716 A Berri a communiqué avec nous pour se faire le porte-parole du groupe de mécontents. Comme elle nous affirmait que plusieurs de ses voisines partageaient son avis, nous lui avons demandé d'inciter ces personnes à communiquer avec nous dans le plus bref délai. Par la suite nous avons été tout simplement submergés par le nombre d'appels qui nous est parvenu dans le temps relativement court de 15 minutes. Voici la liste des gens avec qui nous avons conversé à ce sujet: Mmes Dubé, Vignault, Boismenu, Pesant, Lanouette, Lavoie et M. Sylvain de la rue Berri au nord de Villeray, ainsi que Mme Vaillant de la rue Villeray à l'ouest de Lajeunesse.

L'ECOLE MARIE-FAVERY

Toutes ces bonnes gens ont des jeunes enfants qui fréquentent l'école Marie-Favery située au coin de Villeray et Boyer et sont unanimes à déplorer le fait qu'il n'y ait pas de brigadier spécial à l'intersection en question. Espérons que la situation sera corrigée, nous considérons qu'une telle manifestation de solidarité de la part d'un groupe de parents mérite qu'on en tienne compte. Le prétexte des feux de circulation ne tient pas quand on constate l'imprudence avec laquelle certains automobilistes utilisent cette intersection. . .

Le problème du stationnement

Un autre son de cloche

Dans notre édition de la semaine dernière nous avons informé le public d'un problème crucial: celui du stationnement dans les rues secondaires du quartier Villeray. Rappelons que les autorités ont cru bon il y a deux semaines d'installer des ensei-

nement alternativement le matin et l'après-midi sur les deux côtés des rues Drolet, Henri-Julien, De Gaspé, Casgrain et St-Dominique. Cette mesure ayant soulevé un tollé de protestation, nous avons cru bon d'alerter les auto-

Mais voilà que maintenant résonne un nouveau son de cloche. D'autres personnes ont communiqué avec nous pour nous aviser qu'ils ne partageaient pas l'opinion de ceux que nous avons rencontrés la semaine dernière. Ils nous ont affirmé qu'ils étaient très satisfaits des nouvelles mesures et qu'ils étaient convaincus qu'elles s'imposaient depuis fort longtemps. Il semble que plusieurs faits se soient produits dans le passé qui auraient motivé la demande d'une mesure aussi draconienne. On nous a rapporté que plusieurs personnes avaient auparavant l'habitude de laisser leurs voitures stationnées pendant des journées complètes devant des résidences du quartier. Et ces personnes, au dire de nos informateurs, étaient des employés des différents grandes entreprises du quartier, comme Opéra Diamond, les bureaux du gouvernement provincial, la Commission de Transport de Montréal et les différentes entre-

prises de la Place Crémazie. Depuis l'ouverture du métro on aurait également dénombré plusieurs résidents de la banlieue qui auraient agi de la même façon avant d'utiliser ce populaire moyen de transport pour atteindre leur travail. . .

Voilà qui établit le pour et le contre sur cette question épineuse. Peut-être les autorités pourraient-elles adopter une mesure de compromis? M. Riopel de la rue Liège suggère pour sa part qu'une certaine uniformisation soit adoptée qui permettrait sur toutes les rues secondaires de la ville le stationnement pendant le jour sur un côté de la rue et le stationnement la nuit sur l'autre côté. Il nous a également rappelé l'existence du règlement municipal 1302 qui défend le stationnement à tout endroit pendant plus de trois heures consécutives aussi bien la nuit que le jour. La mise en vigueur intensive de ce règlement serait-elle la solution rêvée!!! JAE

Nos conseillers municipaux du quartier ne sont pas faciles à rejoindre

Résidents et électeurs du quartier St-Edouard nous voulons vous entretenir sur un sujet qui vous concerne tous.

La semaine dernière nous avons tenté par tous les moyens possibles de rejoindre les conseillers municipaux, et nous devons malheureusement vous informer qu'il n'est pas facile de rejoindre ces messieurs de l'hôtel de ville qui, à notre avis, devraient être au service de la population de St-Edouard. Nous avons essayé à plusieurs reprises de rejoindre ces messieurs, nous avons laissé le message et n'avons reçu aucune réponse.

Pourquoi avons-nous téléphoné? C'est bien simple. Nous voulions pouvoir vous informer sur leur travail à l'hôtel de ville car nous n'a-

vons jamais de nouvelles d'eux. Nous estimons, par ailleurs qu'ils ont un devoir envers leurs électeurs tout aussi bien que nous devons informer nos lecteurs. Comment pourrions-nous donc assumer nos responsabilités.

Habituellement les conseillers des autres quartiers se font un devoir de travailler avec leur journal local, mais chez nous...

De toute façon nous nous demandons si la Loi du Silence existe chez nos conseillers municipaux de St-Edouard.

Voici ce que nous voudrions savoir.

1 - Est-il jamais question du quartier St-Edouard aux

assemblées du conseil municipal?

Si oui.

2 - Que font nos conseillers pour la population du quartier?

3 - A quel moment du jour les contribuables peuvent-ils contacter leurs représentants à l'Hôtel de ville?

4 - Quels projets avantageux la ville se prépare-t-elle à exécuter pour les résidents du quartier?

5 - Nos conseillers sont-ils surchargés par leurs affaires personnelles?

Si oui.

6 - Comment se fait-il qu'ils aient entre les mains le sort d'un si grand nombre de contribuables?

Les conseillers municipaux se moquent de nous

Les lecteurs se demandent, et c'est leur droit, ce que font les conseillers municipaux de notre quartier et ce qu'ils représentent en fait. Rarement nous recevons des nouvelles d'eux et de leurs activités, et nous, nous demandons ce qu'ils ont fait depuis leur nomination.

Voilà autant de questions que plusieurs se poseront en lisant cet article. Nombre de résidents de chez-nous seraient, et j'en suis sûr, heureux de connaître les déve-

loppements dans le quartier et ce que font nos conseillers.

Ils font peut-être beaucoup, peu ou rien. Comment savoir, puisque jamais ils ont communiqué, par l'entremise du journal, avec les lecteurs. Nous croyons qu'il serait juste et raisonnable que nous puissions vous informer de leurs travaux. Comme nous sommes au service de la population de St-Edouard nous voulons remplir notre devoir.

La prise de pouvoir phénoménale de la présente administration municipale a été applaudie de tous mais maintenant on se demande si vraiment cette administration n'est pas une petite dictature dans laquelle les conseillers élus du peuple ne sont que des hommes de paille qui siègent au conseil, histoire de réchauffer les bancs.

L'époque est révolue où les gens se laissent mener par des politiciens qui se

contentaient de serrer des mains à l'occasion des élections. Le payeur de taxes a le droit et le devoir d'insister pour que ses représentants l'informent de ce qui se passe au conseil. Nous vivons à une époque de bouleversements terribles et l'électeur sérieux a le droit de savoir ce que son représentant pense.

Je me refuse à croire que les conseillers ne pensent rien, ne savent rien. Ce serait trop triste. Et pourtant

nous n'avons toujours pas de nouvelles.

Ne vous faites pas d'illusions, tant que nous n'insisterons pas les conseillers continueront de se taire. Pourquoi donc se donner le trouble d'informer la population si les gens sont assez indifférents pour accepter ce silence?

Nous invitons les résidents du quartier à venir prêter main forte à notre campagne. Nous aimerions connaître l'opinion du lecteur.

Voyons voir si les conseillers peuvent parler à la population sans qu'il n'y ait des élections proches.

Permettez-moi de terminer en citant un grand canadien

qui dit dans une de ses chansons: "la veille des élections, il t'appelait son fiston; le lendemain comme de raison, il avait oublié ton nom."

Attaqués, ils répondront peut-être !

Messieurs les Conseillers municipaux, auriez-vous " voté " la loi du silence ?

Les lecteurs du "Guide du Nord" se demandent, et c'est leur droit, ce que font les conseillers municipaux de notre quartier, et ce qu'ils représentent en fait. Rarement nous recevons des nouvelles de ces derniers et de leurs activités... enfin, nous nous demandons ce qu'ils ont fait depuis leur nomination. Voilà autant de questions que plusieurs se poseront en lisant cet article. Nombre de résidents de chez nous seraient et j'en suis sûr, heureux de connaître les développements dans notre quartier et ce que font nos conseillers.

Ils font peut-être beaucoup, peu ou rien...

Comment savoir, puisque jamais ou presque ils ont communiqué par l'intermédiaire du journal, avec les lecteurs. Nous croyons qu'il serait juste et raisonnable que nous puissions vous informer de leurs travaux. Comme nous sommes au service de la population, nous voulons remplir notre devoir.

Certaines personnes, très touchées par cet article, diront que c'est le rôle des grands journaux d'informer la population. A tous ceux-là

nous répondons que ce n'est pas la population du Grand Montréal qui a élu nos conseillers, mais les électeurs de St-Edouard. Notre journal est au service des conseillers municipaux et il est normal que ceux-ci prennent contact, par l'entremise du journal "Guide du Nord", avec la population. Jamais nous avons refusé nos services à un corps public ou une association. Par conséquent nous vous invitons, messieurs les Conseillers à fournir à vos lecteurs les résultats de vos travaux à titre de représentant de la population!

En contradiction avec le conseiller Jean Labelle

On ne semble pas toujours satisfait du travail de nos conseillers!

A la suite d'un article paru en page frontispice, dans notre dernière "livraison" un conseiller municipal s'est mis en communication avec notre journal. Selon Jean Labelle, conseiller, notre secteur serait en santé et ne nécessiterait que peu d'attention... Ceci dit, nous aimerions vous faire part d'une missive, celle-ci différant carrément d'opinion avec notre conseiller. Cette lettre que nous publions intégralement il va sans dire, est signée par deux résidents avertis, comme vous le constaterez.

Montréal, le 8 mai 1968
Monsieur,

Nous savons tous que les Loisirs St-Edouard discontinueront la plupart de leurs services récréatifs pour la période d'été qui vient. Exception faite de la section base-

ball qui entrainera ses jeunes joueurs et ainsi leurs permettront d'occuper les moments libres d'été. Et comme il convient, à chaque année, le service des Parcs de la Ville de Montréal prend en quelque sorte la relève dans ce quartier pour offrir à nos enfants des activités en plein air.

Bien que cette initiative de la ville soit louable, nous pouvons par contre tous déplorer le site de ce centre de récréation. Il s'agit du Parc Morin, lieu où il n'y a même pas un brin d'herbe pour s'asseoir; C'est en quelque sorte une cour d'école faite d'asphalte où l'on y met quelques moniteurs l'été pour amuser les enfants sans plus. Les jeux se font rares; l'on n'y trouve même pas d'arbres pour loger les jeunes quand il pleut. L'ombre des deux bâtisses qui bordent ce

long "corridor" suffit à peine à rafraîchir la cour des rayons chauds du midi.

Aurons-nous dans notre quartier ce même parc pour l'été prochain? Devrons-nous continuer d'exiler nos enfants dans des terrains de jeux en dehors de notre secteur comme le parc Boyer (situé en arrière d'une taverne) le Centre Marquette (ayant peu d'arbres), le Parc Alma (terrain miniature) et enfin le Parc Jarry (situé à l'autre bout du monde)?

A ce problème des parcs s'ajoute celui des îlots de verdure et des pataugeuses qui se font très rares dans notre secteur. Privé des glaces et des patinoires extérieures du Centre Marquette et de l'école La Mennais au printemps dernier, privé des piscines de l'île Ste-Hélène cet été, privé de moniteurs

spécialisés dans les terrains de jeux, cette politique restrictive ira-t-elle jusqu'à faire fi des lois élémentaires du bien-être de notre population?

C'est ce que nous nous demandons avec beaucoup d'acuité pour vous et avec nos conseillers municipaux responsables de notre quartier. Notre secteur est composé pour son ensemble de travailleurs moyens qui n'ont que faire de leurs enfants l'été. Combien de personnes âgées (et nous serions surpris du pourcentage qu'ils représentent dans notre secteur) voudraient se rafraîchir dans de VRAIS ILOTS DE VERDURE. Enfin oubliez-t'on encore les pauvres (et il y en a) qui sont toujours les premiers à payer la facture de nos erreurs?

C'est pourquoi, nous lançons un appel pressant aux conseillers municipaux de nos quartiers, aux corps intermédiaires, et à toute la population pour se sensibiliser de plus en plus aux problèmes de notre milieu et essayer de trouver des solutions possibles à des aménagements qui sont de soit nécessaires et qui permettront à tous d'être heureux dans un secteur qui connaît un nouveau regain de vie!

Yvon MARCOUX ptre aumônier

Mme Suzanne L.
Charbonneau, présidente
du Service des Loisirs
St-Edouard

Subsidies set in home renovation

The city yesterday announced an experimental plan aimed at enticing home-owners in the north-central district into renovating their buildings.

Under the plan, the city will pay up to 25 per cent of renovation costs in a sector bounded by Bellechasse, St. Zotique, St. Dominique and Chateaubriand streets.

Renovations will have to be planned in co-operation with the city planning department.

The plan was announced in a joint statement by executive committee chairman Lucien Saulnier and Guy Legault, head of the housing department.

It was learned it is possible there may also be subsidies from the Quebec Housing Corporation, a provincial government body.

The city would also provide parking areas, green spaces and perhaps get rid of a labyrinth of back alleys in the district.

The plan is entirely voluntary, Mr. Saulnier said. Property owners will not be forced into making changes. But the city would be there to help, if wanted.

The city administration decision's was enhanced by the creation of an information centre which will be set up at 6505 Drolet street as of Monday. The centre will offer interested landlords all available data on renovation along with details of the privileges made available to them through the subsidy scheme.

Amounts have already been voted by city council for the purpose of demolition, restoration and re-building.

First territory where this type of financial assistance was given by the city was the Little Burgundy area in the city's west end where wholesale urban renewal is under way.

"Villeray territory was chosen," reads the statement "because the building's present condition warrant restoration."

Various structures are reasonably solid and sound to justify investments in repairs and restoration, it is added. In addition, standards of present buildings would be improved.

Big urban program set for St. Edouard

By BRIAN STEWART

The most ambitious and far-reaching urban "renovation" program since Little Burgundy is about to be launched in Montreal's St. Edouard district.

Built upon a series of municipal subsidies, the scheme could eventually improve the living conditions and property values of more than 15,000 people, according to city hall officials.

Covering a large area bounded by Villeray, Bellechasse, St. Zotique, St. Dominique and Chateaubriand streets, the operation will depend entirely upon co-operation between city planners and local residents.

Full details of the program have not been announced, but The Gazette learned yesterday they include:

—Planned improvement of fully 1,200 buildings and 4,000 dwellings for more than 15,000 residents.

—Municipal subsidies of up to 25 per cent of all renovation costs to start with. This means that if a proprietor spends \$4,000 to renovate, the city reimburses him \$1,000.

Further subsidies may come

Depending upon the plan's scope and degree of local co-operation, further subsidies may come from the provincial government.

—A city commitment to provide parking lots, recreation parks, new green spaces, and a promise "to make something decent" out of the area's maze of back alleys and laneways.

—Co-ordinated planning throughout the project area to synchronize improvement and new experiments in community consultation.

Planners emphasize that the initiative must come from proprietors and residents. People will be asked to involve themselves, but cannot be forced.

The city's part will be to provide incentives, advice, planning and better services.

For this reason, Executive Committee Chairman Lucien Saulnier announced yesterday the city is opening a special command headquarters-information centre in the old La Mennais building at 6505 Drolet street, by the corner of Beaubien. It opens officially on Monday.

The building will serve as a rallying point for local initiative.

The St. Edouard district was chosen because of the aesthetic quality of the existing buildings and their renovation potential. Most of the dwellings are around 40 years old but are built on strong foundations.

The Villeray project will be another "experiment" for city housing and planning officials now trying to find the best way to activate positive urban renewal in Montreal — positive in the sense that it builds while preserving.

They are already studying new areas which could be included in self-help renewal projects, including the Mile End section, as well as a possible second effort in Old Montreal.

Vaste programme de rénovation urbaine dans le district de Saint-Edouard

Les autorités municipales montréalaises lanceront bientôt un vaste et ambitieux programme de rénovation urbaine dans le district de St-

Edouard. Ce programme vise à y améliorer les conditions de l'habitation et, aussi, la valeur des propriétés. Il concerne quelque 15,000 per-

sonnes.

Le déroulement normal du plan reposera entièrement sur la coopération entre les autorités municipales et les résidents du quartier qui se trouve circonscrit par les rues Villeray, Bellechasse, St-Zotique, St-Dominique et Châteaubriand.

Les détails du programme ne sont pas encore connus, mais on croit savoir qu'ils viseront à l'amélioration de 1,200 bâtiments et de 4,000 résidences; aussi, à la création de subsides municipaux atteignant jusqu'à 25 p.c. du coût de toute amélioration apportée aux édifices et résidences. Par exemple, on remboursera \$1000 d'une dépense de \$4,000 faite pour améliorer une bâtisse ou pour en ériger une nouvelle.

Selon la bonne marche des travaux et la coopération établie entre la ville et les résidents du district St-Edouard, il se pourrait que Québec y aille à son tour de subsides pour encourager ce vaste programme de rénovation urbaine dudit district.

La cité se propose d'améliorer considérablement cette zone en créant des parcs, des terrains de jeu, des espaces verts et en utilisant à meilleur escient tous les morceaux de terrain disponibles. Il y aura ample consultation avec le service d'urbanisme de la ville, une plus grande coopération entre les services municipaux concernés, les autorités et les résidents du district St-Edouard.

DIMANCHE-MATIN

6 OCTOBRE 1968

Un bureau du Service de l'habitation dans le quartier Villeray

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, annonce que le Service de l'habitation "est maintenant en mesure de promouvoir dans un nouveau secteur, celui du quartier Villeray, l'application des règlements prévoyant des subventions pour la restauration des immeubles".

Dès 8 h. 30, ce matin, le Service de l'habitation a ouvert un bureau de quartier dans l'ancienne résidence La Menais, au 6505, rue Drolet, à l'angle de la rue Beaubien.

Selon M. Saulnier, "ce bureau aura pour tâche d'associer les résidents du quadrilatère compris entre les rues Bellechasse, Saint-Zotique, Saint-Dominique et Chateaubriand, à l'entreprise de rénovation urbaine en vue d'améliorer le milieu résidentiel".

Egalement d'après M. Saulnier, "le choix de ce territoire a été fait parce que la condition des bâtiments semble y justifier tout particulièrement des efforts de restauration.

"Les bâtiments ont été jugés suffisamment solides pour justifier les investissements que représenteraient les réparations et, d'autre part, ces ré-

parations pourraient marquer une élévation de standard appréciable. De plus, la représentation démographique y est suffisamment homogène pour assurer une bonne liaison à l'occasion de cette première expérience.

"Une inspection complète de tous les logements dans ce secteur vient d'être complétée et permet d'envisager une accélération des efforts."

M. Saulnier souligne toutefois que le Service de l'habitation "n'exercera aucune action coercitive, mais informera les résidents en vue d'obtenir leur collaboration, tout en mettant à leur disposition les subventions prévues par les règlements, et en leur fournissant des renseignements techniques et des suggestions sur les améliorations à apporter dans chaque cas".

M. Saulnier annonce enfin que c'est M. Claude Lalonde qui dirigera le nouveau bureau et qu'il sera secondé dans sa tâche par un personnel qualifié. M. Lalonde "pourra de plus faire appel à des spécialistes pour résoudre les problèmes particuliers qui pourraient se révéler".

Dans le quartier Villeray

Système de subventions à la rénovation urbaine

La ville de Montréal a décidé de mettre en oeuvre dans le quartier Villeray le système de subventions à la rénovation urbaine qui avait été adopté dans la zone de la Petite Bourgogne.

Concordia pourra donc offrir, dans ce quartier montréalais, des subventions pour la démolition, la restauration et la reconstruction d'immeubles à rénover, comme elle l'a fait dans la Petite Bourgogne.

Depuis hier matin, le service municipal de l'habitation exploite un bureau d'enquête au 6505

rue Drolet, à l'angle de la rue Beaubien.

Ce bureau devra voir à associer les résidents du quadrilatère Be lechasse, St-Zotique, St-Dominique et de Chateaubriand à l'entreprise de rénovation urbaine, en vue d'améliorer le milieu résidentiel.

Le responsable de la restauration de St-Edouard

"Il est clair qu'il n'est pas de notre intention d'exercer une action coercitive"

M. CLAUDE LALONDE

Monsieur Arthur Desnoyers
Directeur général
Division Nord
Les Hebdomadaires Métropolitains
5701 ave Christophe-Colomb
Montréal 326.

Monsieur Desnoyers,

Pour faire suite à votre demande de vouloir connaître le rôle que je suis appelé à jouer comme responsable du nouveau Bureau de Quartier en vue de la restauration des bâtiments situés entre les rues St-Zotique et

Bellechasse, St-Dominique et Chateaubriand, il me fait plaisir de vous transmettre les informations suivantes.

J'essaierai d'intéresser les individus ou encore mieux des groupes d'individus, géo-

graphiquement rapprochés à améliorer les immeubles résidentiels, en se prévalant des subventions substantielles offertes par la Ville.

Je recevrai les suggestions des gens du territoire concerné pour ce qui est de la participation de la Ville à l'amélioration du quadrilatère concerné.

Mon personnel et moi-même sommes, depuis quelques semaines, disponibles à la population environnante. Que ce soit pour parler aux gens du quartier de restauration de leur bâtiment, ou de collaborer avec eux à l'élaboration de solutions pour corriger des situations existantes, nous sommes toujours prêts, toujours au service de la population.

Nous avons même prévu à nos bureaux situés dans l'ancienne résidence La Mennais, la possibilité de tenir des réunions de groupes de citoyens qui voudraient discuter entre eux ou avec le personnel du bureau de quartier de problèmes de restauration ou d'amélioration dans le secteur. En effet, nous avons l'espace requis pour de telles rencontres, et ces salles seront offertes gracieusement à tout groupe de citoyens voulant s'y réunir en vue d'améliorer leurs connaissances à propos de la restauration ou pour discuter de problè-

mes collectifs concernant toujours la restauration de leurs bâtiments.

S'il se forme des comités de citoyens dans le territoire concerné, comme responsable du Bureau du Quartier, je me devrai de les entendre, de représenter leurs opinions auprès des autorités ou encore de servir de médiateur.

Etant donné le climat dans lequel la restauration des bâtiments se déroulera, il est clair qu'il n'est pas de notre intention d'exercer une action coercitive.

Plutôt que faire usage de coercition (force) l'Adminis-

tration municipale préfère de beaucoup se servir de subventions substantielles pour permettre aux propriétaires de faire la restauration.

J'ose croire, cher monsieur, que ces informations vous permettront de saisir l'importance que le Service de l'Habitation attache à la participation des citoyens, qu'ils soient propriétaires ou locataires.

Bien à vous,

Claude Lalonde
Responsable
Bureau de Quartier
6505 rue Drolet
Tél.: 872-4640

ZAP to liven blighted area

By JOHN YORSTON

An exercise in slum prevention called ZAP is slowly getting started in the north-central part of the city.

It is an urban renewal plan with a new wrinkle. The city won't do the job itself, but it will attempt to persuade property owners to renovate. And it will provide technical help and grants.

ZAP stands for "Zone d'Action Prioritaire," a 75-acre area bounded by St. Denis, Chateaubriand, St. Zotique and

Bellechasse streets.

ZAP is a section within Villeray ward, designated in April, 1966, as a district where grants would be paid to help property owners renew their buildings. But few have applied and now the city is embarking upon a campaign of persuasion.

"No one will be forced to participate," emphasizes Claude Lalonde, in charge of the city's district office. "We will not coerce anyone into renovation."

Data dispensers

The office was opened Oct. 10 at the corner of Drolet and Beaubien streets as the city housing department began the first step of the renovation program — letting people know the program exists.

"Our work for the immediate future will be one of information," says Mr. Lalonde.

By working through various associations in the district, through the district weekly newspaper, he hopes to "make people realize what problems exist."

Old age problem

The district's problem is one of approaching old age.

It was developed around the turn of the century and the close-packed brick and stone houses, two and three floors high, are beginning to show their age. On the average, buildings are about 50 years old.

Mr. Lalonde says by renovating now — both inside and outside — 40 years can be added to the useful life of the homes.

St. Edouard parish, once the Westmount of French Canada, lies partly in the ZAP district. Today it is populated by blue collar and clerical workers.

But, says Mr. Lalonde, the district retains some of its dynamism and has its own natural leaders. This winter as the work of informing people moves ahead, he will be contacting these leaders to enlist their support.

Join the Joneses

The city seems to be hoping that a "keeping up with Joneses" phenomenon will take place with one property owner following another in redoing his building.

Mr. Lalonde says he wants to encourage formation of citizens' committees throughout the district, perhaps on each block, in order to deal with his office.

But one problem may be the fact only about 15 per cent of the district's proprietors actually live there. The vast majority of the 3,253 dwellings are rented.

Reluctant residents

Another potential problem is the district has a slightly higher proportion of older people than for the city as a whole and they may be reluctant to make changes.

"They may need more moral support, to be coaxed a little more," Mr. Lalonde suggests.

There is no price tag on the project. A \$1,000,000 fund for grants was set aside two years ago. If and when it is used up, more money will be provided.

The city will pay up to 25 per cent of the renewal cost or one sixth of the new value on the taxation roll, whichever is smaller. It will also help find means of financing the remainder of the work and its technical people will advise owners on what needs to be changed.

Lots of time

There is no time limit on the project. Mr. Lalonde says by next spring some people in the district should be ready to renew their buildings. After that he expects about three years of "really intensive work."

"Within about five years we should be out. If it isn't done within five years, it will never be done."

Or, to put it into Madison avenue slang, "when the wagon goes by, they are going to have to jump on it."

But the big feature of the project is consultation with the owners and residents, from whom the city hopes to get ideas, as well as co-operation. The city has learned the lesson that such projects can't be done without active involvement of the people concerned.

"Participation is still just a word, but we are beginning to know what it means. The administration and the people are beginning to learn what participation is all about.

"Let me put it this way: have you ever seen an architect who could build a house without talking to you?"

L'ANNEE '68 ET SES EVENEMENTS

● C'est le départ de l'opération Restauration dans le quartier de St-Edouard. Plus de 12.000 résidents sont touchés par ce projet qui veut, avec l'aide des propriétaires et au moyen de subventions de la Ville de Montréal, remettre sur pied des établissements qui d'ici quelques années pourraient être considérés comme désuets.

Au siège No 3 de Saint-Edouard
M. Jean K. Malouf sera
proposé comme successeur

(Par M.A.) — Deux conseillers municipaux du district électoral montréalais de Saint-Edouard soumettront ce soir, au cours d'une assemblée publique des édiles montréalais, le nom de M. Jean-K. Malouf, un entrepreneur-électricien, comme successeur de M. Horace Montpetit au siège No 3 du district Saint-Edouard.

MM. Jean Labelle et Roméo Desjardins, tous deux du Parti civique de Montréal du maire Jean Drapeau et représentant des sièges No 1 et 2 respectivement dans le district Saint-Edouard, soumettront le nom de M. Malouf, qui est âgé de 51 ans, pour remplacer M. Montpetit décédé récemment.

ELECTION-MAISON

L'on sait que lorsqu'il y a vacance à un siège échevinal, au conseil montréalais, ce sont les membres du conseil et non l'électorat qui choisissent l'élu, à partir de candidats dont les noms sont soumis par des membres du conseil.

S'il n'y a qu'un seul candidat, lors de l'élection-maison, ce dernier est aussitôt déclaré élu. S'il y en a plusieurs, il y a élection au sein du conseil.

Ce n'est qu'au cours d'une assemblée subséquente que le conseil procédera à cette tâche.

Au RAP

Les conseillers municipaux continuent de briller par leur absence aux réunions

Dimanche, le 22 mars dernier, le Comité de Citoyens a tenu une assemblée publique où se sont rassemblés quelque 80 citoyens du quartier

St-Edouard. C'est dans le cadre des assemblées publiques de rencontre avec les conseillers municipaux organisées par le "Regroupement des Associations Populaires du Bas et de l'Est de Montréal" que cette réunion avait été mise sur pied.

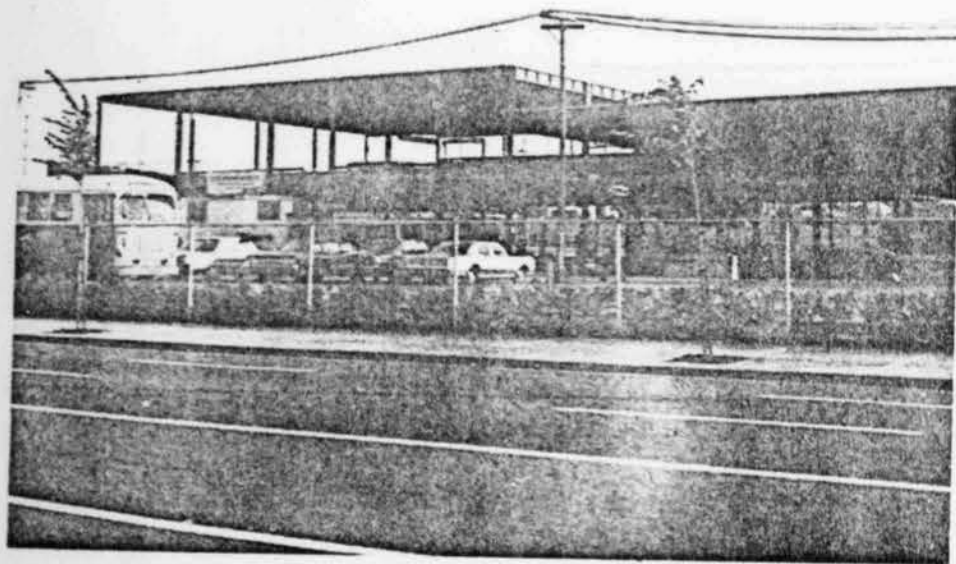
Les conseillers municipaux, officiellement invités, n'ont pas dérogé de la ligne d'action tracée par leur chef, le maire Jean Drapeau et brillaient donc par leur absence. Les citoyens, en l'absence de leurs représentants, ont tenu un débat de deux heures sur les thèmes suivants: L'administration mu-

nicipale depuis dix ans et la situation des travailleurs à Montréal. Ils ont également soulevé le problème de la démocratie dans leur quartier et à Montréal. L'assemblée, faite de questions, de discussions d'opinions, a particulièrement dénoncé la situation du transport public à Montréal, son mode de financement ainsi que les tarifs trop élevés. Fut aussi dénoncé le problème du taxi dans la municipalité, ainsi que celui du logement.

Ces dénonciations furent appuyées par des suggestions de boycottage: particulièrement pour ce qui est du

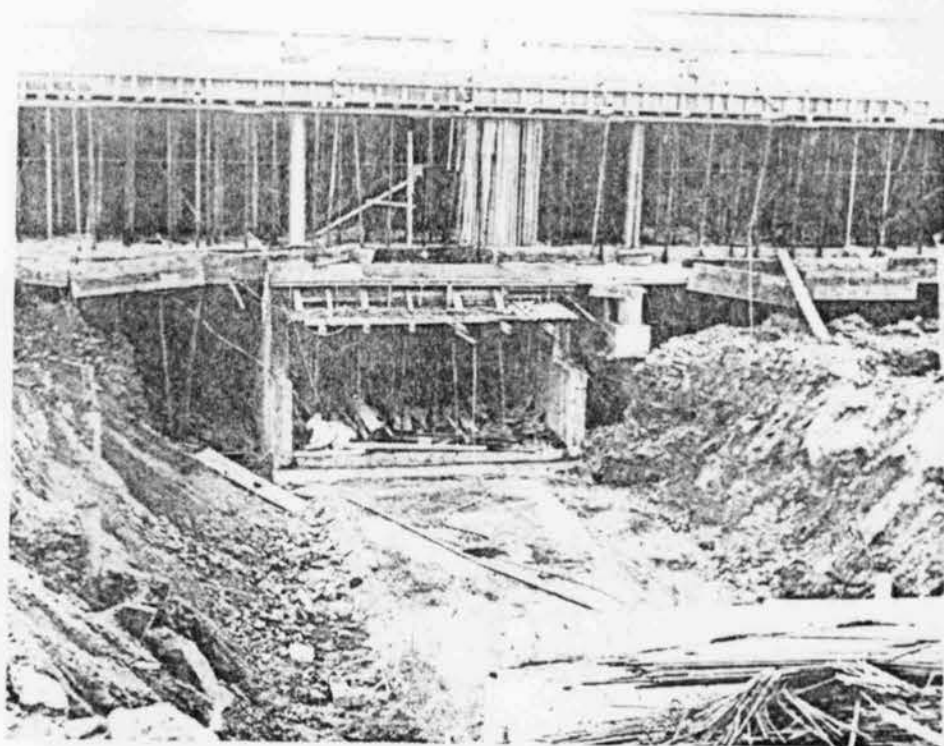
transport en commun. Au chapitre des Jeux Olympiques d'été 1976 qui préoccupe beaucoup le maire de

Montréal, les citoyens de St-Edouard ont manifesté une vive opposition et recommandent fortement l'administrateur en chef de la ville, M. le Maire Jean Drapeau, de consulter réellement la population de Montréal sur le bien-fondé de tels Jeux à Montréal, par rapport aux besoins quotidiens et essentiels des citoyens.



et on construit

Sur le terrain de la Commission des transports, l'érection de leur nouveau garage avance à grands pas.



Dans le parc Marquette, la nouvelle école polyvalente prend forme. Sur notre photo, on aperçoit principalement l'emplacement du tunnel qui conduira au Centre Marquette.

Le quartier remis à neuf



on démolit...

Sur la rue Jean-Talon, dans le secteur de la rue Châteaubriand, on procède au remplacement des tuyaux.



La rue St-Hubert est également le site de travaux du même genre que la rue Jean-Talon.

Les candidats du FRAP dans le quartier Villeray

Le Progrès de Villeray a "couvert" le congrès de nomination des candidats du FRAP pour les prochaines élections municipales dans le quartier Villeray. Nous en avons profité pour causer avec deux de ces candidats et voici, pour le bénéfice de nos lecteurs, le texte intégral des entrevues réalisées à cette occasion.

M. JEAN-YVES VEZINA

"Je suis né à Ottawa en exil (dixit). Je suis arrivé à Montréal à l'âge de six ans. J'ai fait mes études primaires à l'école St-Vincent-Ferrier, secondaires à l'école St-Viateur et mes études



JEAN-YVES VEZINA

pré-universitaires à l'école Cinq-Mars. Je suis conseiller à l'action politique auprès du conseil central de Montréal (CCSN). J'ai débuté dans le syndicalisme en fondant le syndicat des Journalistes du journal "Le Devoir" dont j'ai été président pendant trois ans. Je suis marié depuis six ans et j'ai une petite fille de 5 ans. J'ai 27 ans. J'ai participé au regroupement des associations populaires qui à l'origine s'appelaient RAP avant de se transformer en FFAP. J'ai commencé à militer dans le CAP de Villeray vers le mois de juillet de cette année. J'habite le 7562 rue Chambord. Je n'ai jamais rencontré les conseillers municipaux de mon quartier, si ce n'est M. Paul-Émile Robert alors que nous occupions les usines de la Vickers et qu'il était

venu représenter le maire Drapeau pour nous expliquer la position de l'administration municipale sur la fermeture des chantiers de la Vickers. J'ai entendu le nom de Gagnon (M. Arthur Gagnon, candidat du PC) il y a environ un mois et demi. Je crois que les conseillers actuels sont des fantômes que la grande majorité des résidents de Villeray ne connaissent pas. J'ai été président du Parti Québécois de Dorion pendant deux mandats. J'ai également été coordinateur pour le programme du Parti Québécois pour l'est de Montréal. Tout ça m'a amené au FRAP parce que je crois que le FRAP est l'aboutissement logique du P.Q. sur la scène municipale. Je crois avoir des chances d'être élu dans le quartier si jamais les gens de Villeray décident de démontrer au maire Drapeau qu'ils veulent que la démocratie règne à Montréal, et non pas la tendance fasciste dont M. Drapeau se vante à l'effet que l'opposition n'a pas sa place dans une municipalité. !!!

M. ANDRÉ TOUPIN

"Je suis né à Montréal il y a 27 ans, sur la rue St-Dominique dans le quartier St-Jacques. J'ai fait mes études au Plateau dans un milieu ouvrier. J'ai fait une "tentative" de cours classique au collège St-Paul. Je travaille depuis l'âge de 20 ans dans les couvre-planchers, soit comme vendeur et dernièrement à titre d'acheteur pour des compagnies comme Harding et Building Products. Je suis l'un des membres fondateurs du Comité d'Action Politique de Villeray au mois de juin dernier. J'ai été directeur de recherches du CAP et prési-

dent. À l'heure actuelle je suis le président du comité juridique du FRAP ce qui prouve que même les avocats ont beaucoup de misère à passer au

il s'agit de politique, mais je crois que même si je ne suis pas aussi connu que Laroche, Gagnon ou Robert (sic) dans le quartier, j'ai quand même aidé les gens à la caisse populaire et j'ai servi les gens de Villeray autant que ces trois-là l'ont fait. Si nous ne sommes pas élus, nous aurons au moins eu le mérite de pousser les gens à prendre conscience de leurs problèmes."



ANDRÉ TOUPIN

FFAP. Je n'ai pas d'expérience politique pratique je suis membre du Parti Québécois. Je crois que mon expérience à titre de chercheur au FFAP m'a permis d'acquérir une expérience dont je pourrais faire bénéficier mes concitoyens. J'habite le quartier Villeray, plus précisément dans Parc-Extension; je suis commissaire de crédit à la caisse populaire St-Roch; il n'est pas nécessaire d'être une "vedette" pour faire de la politique. Nous voulons créer une société nouvelle par la participation des citoyens à la gouverne de leur ville. Je demeure au 1060 rue Crémazie ouest. Il est toujours téméraire de faire des pronostics quand

Les rues de mon quartier

Le service d'Urbanisme de la ville de Montréal nous a récemment fait parvenir son bulletin d'information no 7 portant sur la toponymie de la ville. C'est ainsi qu'on y apprend que le quartier que nous habitons était érigé en municipalité le 30 septembre 1896; son territoire avait été détaché de la paroisse du Sault-au-Récollet. Le 30 novembre 1905, le village de Villeray fut annexé à la ville de Montréal et son territoire fut réuni à celui du quartier St-Denis. Enfin, en 1922, quand Montréal fut divisé en 35 quartiers, on créa le quartier Villeray dont les limites étaient celles de l'ancien village.

Voici, par ordre alphabétique, des précisions sur certaines rues de notre quartier. Berri: à l'origine, cette voie n'était qu'une petite ruelle située dans le faubourg St-Louis et appelée ruelle Guy. Son nom fut changé en celui de "Berry", le 13 août 1818, en vertu d'une décision des Juges de Paix qui avaient alors charge de l'administration de la ville. Ceux-ci ne font pas mention de l'origine du nom de "Berry" attachée dès lors à cette petite rue. A-t-il été donné pour rappeler la province de ce nom en France?

Boyer: cédée à la ville de Montréal par les héritiers de Louis Boyer, propriétaire de la terre à travers laquelle la première section de cette rue fut ouverte.

Casgrain: En souvenir de Marie-Justine Casgrain, veuve de Charles Butle Maguire, épouse du docteur Pierre Beaubien qui était propriétaire des terrains à travers lesquels cette voie a été tracée. Une partie de cette rue a déjà porté le nom de rue Alice.

Castelnau: Cette voie fut ainsi appelée après que le général de Curières de Castelnau défendit victorieusement le Grand-Couronné de Nancy.

Chateaubriand: En souvenir du vicomte François-René de Chateaubriand (1768-1848), écrivain et ambassadeur français.

Christophe-Colomb: En souvenir de Christophe Colomb (1451-1506), navigateur né à Gênes, qu'on reconnaît comme le découvreur de l'Amérique. Erik Rauda débarqua cependant au pied des falaises du Cumberland, dans la terre de Baffin, en Amérique du Nord, en 982, soit 510 avant que Colomb aperçoive l'île des Caraïbes. D'autres ont probablement exploré le littoral de l'Amérique avant lui.

Crémazie: En souvenir de Joseph-Octave Crémazie, poète et libraire canadien, né à Québec. L'arrière boutique de sa librairie, "le cénacle de Crémazie", fut le quartier-général du mouvement littéraire canadien-français de 1860.

La semaine prochaine, les lettres suivantes de l'alphabet.

UN CENTRE COMMUNAUTAIRE DANS LE QUARTIER:

C'est à "NOUS AUTRES" de s'organiser!

(P.T.) — Qu'est-ce qu'on attend pour mettre sur pied un Centre communautaire dans St-Edouard et Ville-Ray? C'est une question que se posent de plus en plus de gens devant le fait que notre quartier n'est pas comme plusieurs le croient un quartier de riches; au point de vue échelle de revenus, il se classe tout juste au-dessus de Pointe-St-Charles et St-Henri. C'est donc dire que les besoins en services sociaux et de santé sont plus qu'abondants.

Un Centre communautaire, c'est quoi?

Tout d'abord, un Centre communautaire ça ne se fait pas tout seul, il faut que les citoyens se regroupent et s'organisent entre eux. Le ministère des

Affaires sociales subventionne de tels centres en vertu de la nouvelle loi 65 adoptée à la fin de 1971. Dans les quartiers de Montréal où un centre communautaire existe, il n'y en a pas plus de trois, ce sont les citoyens qui ont entrepris de se regrouper, on fait l'addition de leurs besoins et ont mis sur pied une sorte de centre polyvalent qui répondait le mieux possible à leurs besoins. Par la suite, le ministère des Affaires sociales leur a accordé des subventions, les projets Initiatives locales et Perspectives-Jeunesse ont également donné des coups de pouce importants à de tels centres.

Un Centre local de services communautaires constitue pour le ministère des Affaires sociales le premier point de contact de la

population avec les services sociaux et les services de santé. Ils offrent par conséquent aux individus, aux familles et à la collectivité locale des services de base facilement accessibles dans les domaines de la santé et des services sociaux. Le Centre assure la continuité de ces soins, il "suit" pour ainsi dire, l'individu et le dirige au besoin vers les centres hospitaliers plus perfectionnés ou mieux équipés.

Le Centre communautaire se situe donc à mi-chemin entre, d'une part, le cabinet privé de professionnel et, d'autre part, les centres hospitaliers.

Pas seulement des soins médicaux

Alors que dans certains quartiers, les Centres communautaires seront plus orientés vers des ser-

vices qui regarderont strictement le domaine de la santé, dans d'autres comme le nôtre, ils seraient susceptibles d'offrir les services d'organismes sociaux qui seront à même de promouvoir l'entraide entre les gens du quartier; ce n'est un secret pour personne: à part quelques dynamiques associations de loisirs il n'existe absolument rien dans notre quartier. Un Centre communautaire recrute des bénévoles qui aideront les personnes

seules (popote roulante) il regroupe les associations qui apportent leur aide aux citoyens, il permet par le fait même un contact entre les divers organismes sociaux et de loisirs du quartier; on évite de cette façon que des organisations stagnent et on peut mieux répondre aux besoins des gens.

C'est aux citoyens de se réveiller

Il est bien clair qu'un tel regroupement ne peut se faire de l'extérieur ce sont

les citoyens déjà engagés et les autres qui se plaignent de la médiocrité du quartier au point de vue communautaire qui doivent agir. Il s'agit d'utiliser les divers programmes tels Perspectives-Jeunesse et Initiatives locales avec d'autres objectifs que de "faire de l'argent" facilement ou de s'amuser...

Il faut de plus persévérer car le ministère des Affaires sociales n'a pas encore reconnu la nécessité d'un tel centre dans notre quartier.

**LE DOCUMENT SUIVANT
EST ILLISIBLE**

plein air à Montréal

L'Acadie est bien pourvue en fait d'espaces verts et de parcs

Troisième d'une série de 18 articles sur les activités des parcs et terrains de jeux dans tous les quartiers de Montréal au cours de l'été.

par Claude GRAVEL

Comme son voisin le quartier Ahuntsic, auquel il enlève un bon gros morceau, le district électoral de L'Acadie est assez bien pourvu en parcs et terrains de jeux. On y dénombre deux parcs de district, huit parcs de voisinage et deux terrains de jeux. Il possède 1.99 ac. d'espaces verts par 1000 habitants, ce qui, aussi, en fait un privilège à Montréal.

Le district qui pourrait tirer son nom du boulevard qui le traverse, est un secteur composé d'une partie de Cartier, de tout le quartier Bordeaux, du secteur ouest du quartier Ahuntsic et de la portion du quartier de Ray.

un bon équipement

Mais que peut-on y faire, cet été? Le terrain de jeux Lefebvre, compris entre les rues Cousineau, Laurin et le Chemin Somerset, dispose d'appareils de jeux fixes et d'un éclairage de sécurité pour ceux qui veulent s'y rendre le soir. On y retrouve des arbres.

Le parc de Mézy, parc de 5.25 acres entre Mézy, Grenet et Legault, comprend un terrain de balle-molle, des appareils de jeux fixes, 4 courts de tennis. Des jeux y sont aussi organisés par des moniteurs. Ce parc a aussi des arbres.

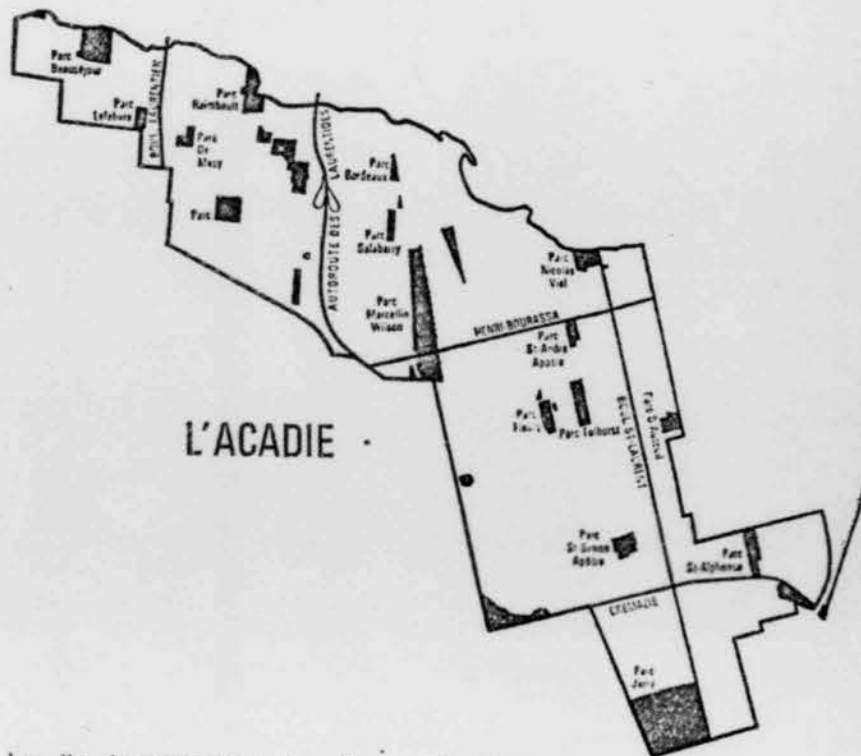
Le parc Raimbault, au nord du boulevard Gouin et à l'est de la rue Notre-Dame-des-Anges, comprend un terrain de balle-molle, des appareils de jeux fixes, une pataugeuse, un terrain de pique-niques et un éclairage de sécurité. On peut y longer à pied la rivière des Prairies. Arbres.

Le parc Sainte-Odile, au nord de Salaberry et à l'ouest de Marsan, est un parc de voisinage et un parc-école de 20 acres. Il possède un centre récréatif, des appareils de jeux fixes, un terrain de balle-molle, un éclairage de sécurité et des arbres. Des jeux y sont organisés par des moniteurs.

À l'ouest du boulevard de l'Acadie, au nord de Viel, on peut trouver le petit terrain de jeux Bordeaux (un acre). Il comprend des appareils de jeux fixes et des arbres.

Marcellin-Wilson est un parc de district de 45 acres à l'est du boulevard de l'Acadie, au nord et au sud du boulevard Henri-Bourassa. Piscine extérieure au 1655 Dudemaine, appareils de jeux fixes, terrains de balle-molle, 12 courts de tennis, une arène de 500 sièges.

Saint-Simon-Apôtre est un parc-école de 7.50 acres, entre Lumsden, Legendre, Reims et Beauharnois. Il possède un centre récréatif, un terrain de bal-



le-molle, des appareils de jeux fixes, une pataugeuse, un éclairage de sécurité et des arbres.

Saint-André-Apôtre, parc de voisinage et parc-école de 5.25 acres au sud du boulevard Henri-Bourassa et à l'ouest de la rue de l'Esplanade, dispose d'une centre récréatif, d'un terrain de balle-molle, d'appareils de jeux fixes, d'un éclairage de sécurité. Beaux arbres.

Nicolas-Viel, un parc de voisinage de 7.70 acres au nord du boulevard Gouin, à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, possède un terrain de pique-niques, des appareils de jeux pour les enfants, 9 courts de tennis, un éclairage partiel et des arbres.

Filion, un parc-école entre Filion, Dudemaine et Jean-Massé, comprend des appareils de jeux fixes.

Entre Sauvé, Saint-Denis et Port-Royal, le parc d'Auteuil, de 6.16 acres, renferme un terrain de balle-molle et de football, des appareils de jeux fixes et des arbres. Des moniteurs y organisent des jeux.

Le parc Saint-Alphonse, un parc de voisinage de 4.59 acres au nord de Crémazie et à l'ouest de Chateaubriand, comprend un terrain de balle-molle et de football, des appareils de jeux fixes, une pataugeuse, un éclairage de sécurité et des arbres.

Louisbourg, un parc de 5.50 acres au nord de Louisbourg et à l'est de

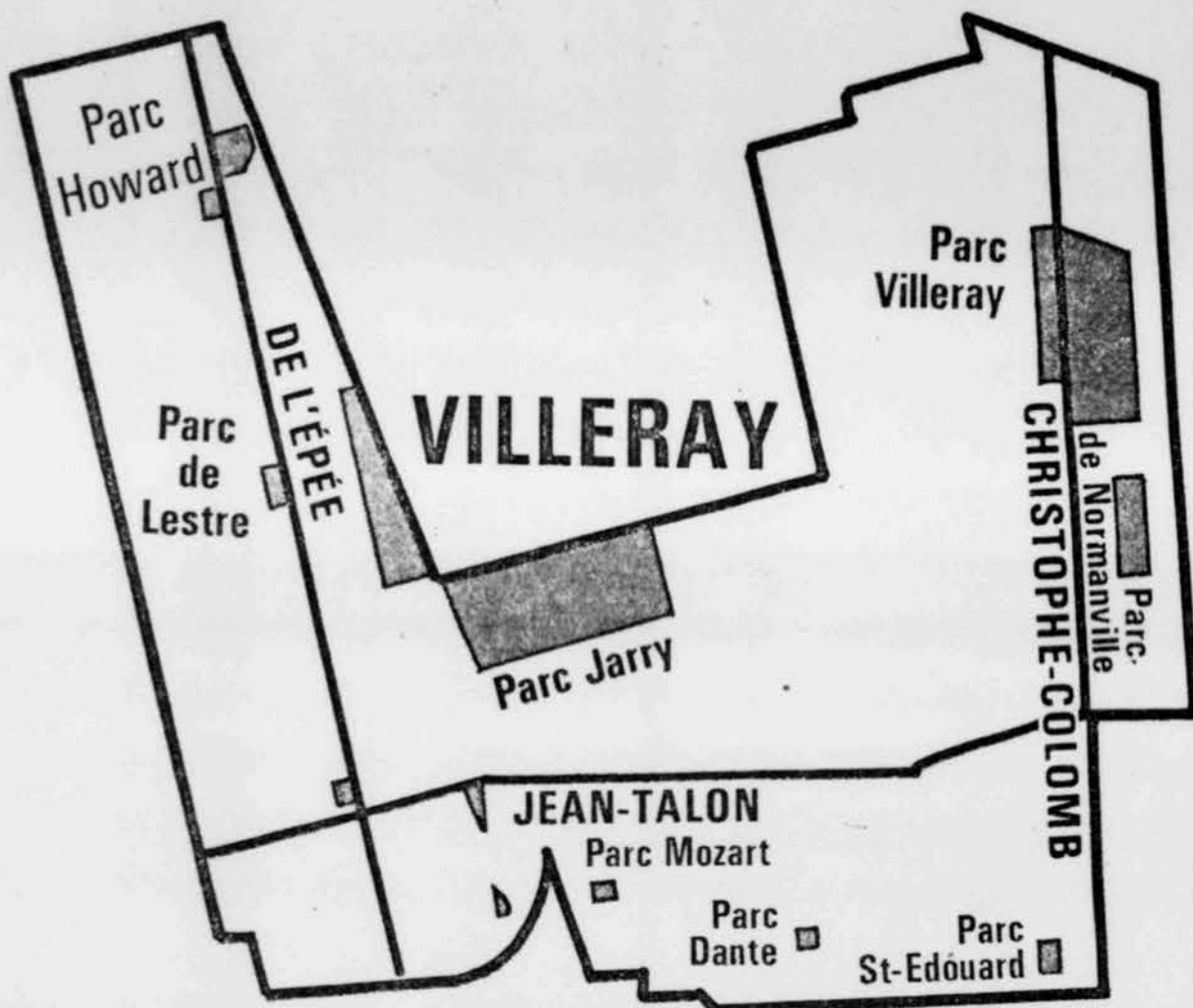
De Meulles, a un terrain de baseball, de football et de soccer. Arbres.

Beauséjour, un parc de district de 19 acres au nord du boulevard Gouin, à l'est de la rue Olivier, comprend un terrain de pique-nique et une voie-promenade en bordure de la rivière des Prairies. Règlement particulier: l'accès en est interdit après le coucher du soleil.

POUR
DOCUMENTATION
SUPPLÉMENTAIRE

VOIR *no. 3035.6*

plein air à Montréal



Des parcs, mais population dense

Dernier d'une série de 18 articles sur les activités des parcs et terrains de jeux dans les quartiers de Montréal au cours de l'été.

par Claude GRAVEL

Borné par le quartier L'Acadie au nord et le quartier Saint-Edouard au sud, Villeray comprend non seulement le quartier de ce nom mais Parc Extension, plus cosmopolite. Les statistiques ne lui accordent que 0.49 acre d'espaces verts par 1.000 habitants. Pourcentage qui peut davantage s'expliquer par une forte densité de population que par une pénurie de parcs ou de terrains de jeux.

Le district de Villeray comprend trois parcs de voisinage, dont un a 18 acres, et quatre terrains de jeux. Et tous les Montréalais qui aiment le baseball se sont arrêtés un jour ou l'autre dans ce quartier

pour aller admirer (?) les Expos au parc Jarry.

En fait, un curieux découpage de la carte électorale permet à ce parc urbain de faire à la fois partie du district de Villeray et du district de L'Acadie. Si la présence des Expos en a modifié l'aspect, on peut encore y jouer à la balle-molle, au baseball, au tennis. Le parc dispose aussi d'une piste d'athlétisme éclairée, d'un terrain de pique-nique, d'une pataugeuse, d'appareils de jeux fixes et d'une piscine extérieure, au 205 ouest, rue Faillon.

Au nord de Liège, à l'est de l'Épée, le parc Howard, de 2.60 acres, comprend des appareils de jeux et un terrain de balle-molle.

Baseball, balle-molle et football sont les sports qui peuvent se pratiquer au grand parc Villeray (18 acres), situé à l'est et à l'ouest de Christophe-Colomb, au nord de Villeray. Ce parc a aussi des appareils de jeux pour les jeunes.

A l'est de Saint-André, au nord de Saint-Zotique, le petit terrain de jeux Saint-Edouard (0.86 acre) renferme quelques appareils de jeux. C'est un parc boisé.

Le terrain de jeux De Lestre, un parc de 1.18 acre, entre de l'Épée, Balle et Bloomfield, comprend aussi quelques appareils de jeux.

Terrain de jeux de 3.36 acres entre DeNormanville, Everett et DeLaroche, DeNormanville, dispose de deux terrains de balle-molle.

Balle-molle également, mais aussi appareils de jeux et pataugeuse pour les tout-petits, dans le parc Turin (2.72 acres), entre de Castelneau, de Lanaudière, Jean-Talon et Chambord.

Au sud de Mozart, face à la rue Waverly, le terrain de jeux Mozart renferme des appareils de jeux fixes. Il est toutefois de dimensions très modestes: 0.29 acre.

FIN

38 7808

AU SERVICE DU QUARTIER AHUNTSIC DEPUIS 22 ANS

Ahuntsic et le nord de Montréal

progressent avec réticence

Ahuntsic, Villeray, et le nord de la ville de Montréal traversent une crise de croissance! L'apparence des quartiers du nord de la métropole subit une transformation extérieure qui ne laisse point indifférents les citoyens jusqu'à maintenant habitués à une existence presque villageoise. Certains corps intermédiaires ont vu venir cette croissance qui affecte aujourd'hui l'ensemble des commerces de détail et les habitudes de sa population, mais les premiers intéressés ont fait sourde oreille aux appels à la solidarité et à la mise en commun des efforts. Des 1966-1967, le Progrès du Nord emboîtait le pas à un gigantesque effort de la part d'un petit groupe de marchands pour instituer une campagne de promotion d'achat à l'enseigne de la "Promenade Fleury". Lancée dans l'enthousiasme le plus parfait, cette campagne a trop rapidement avortée à cause du manque d'intérêt des marchands impliqués. Certains des promoteurs bénévoles de cette campagne de promotion en auraient été quitte pour détrayer une partie des frais de leur propre poche.

En date plus récente, L'Association des hommes d'affaires d'Ahuntsic avait constitué un comité spécial de promotion de l'achat dans le nord de la ville. Le comité en question réunissait des bénévoles de divers secteurs de l'activité professionnelle et commerciale mais, encore une fois, les marchands locaux démontrèrent si peu d'intérêt que le projet fut abandonné dès les premières tentatives de sensibilisation. Cela se passant à la veille de Pâques 1974.

Ahuntsic, Villeray et le nord de la ville de Montréal deviennent en cet article des cas typiques qu'on retrouve dans tous les quartiers en évolution de la Province de Québec. Entourés de centres commerciaux qui bénéficient de moyens publicitaires fantastiques, certaines agglomérations citadines demeurent perplexes et hésitent à passer à l'action de façon concertée. Très spécialisées en ce domaine, l'Association des marchands détaillants du Canada, Québec Inc., et la Fédération du détail et des services du Québec Inc., incitent ses membres à prendre de fermes positions plutôt qu'à se replier sur eux-mêmes. En certains endroits, comme à Trois-Rivières, Québec et Saint-Hyacinthe, les marchands locaux se sont mis à l'oeuvre en usant la force du nombre et du groupe plutôt qu'en pleurant sur l'invasion de la concurrence étrangère. Cette mise en commun des efforts de marchands locaux a donné des résultats franchement étonnants à plusieurs points de vue. La clientèle locale et régionale que les marchands craignaient de perdre aux mains des centres commerciaux nouvellement établis dans la périphérie est vite revenue à ses anciennes et sûres amours. Mais cela ne s'est pas accompli sans que personne ne se mette à l'ouvrage. Les marchands locaux des centre-villes et des quartiers comme Ahuntsic et Villeray ont dû faire preuve d'initiative et d'originalité. Ils ont eu à se renouveler et à mettre en commun des efforts de groupes au niveau de la publicité, de la propagande et des bonnes relations publiques. Puis, à force d'innover dans leurs secteurs respectifs, ces marchands locaux ont réussi non seulement à ramener une clientèle infidèle mais encore à en attirer une nouvelle des quartiers avoisinants, et même de périphérie. Il est inutile de songer en 1974 à vivre et à progresser sous cloche de verre à l'abri des regards de convoitise des marchands de la banlieue. Le soleil luit pour tout le monde; et le succès appartient à celui qui se rend digne de le mériter. S'il est logique d'inciter la population à l'achat chez-soi, il est également impérieux de rappeler à la réalité de l'heure les marchands détaillants qui se leurrent dans une fausse sécurité commerciale. En notre ère de concurrence extrême, la clientèle en désire toujours davantage à bon droit!

Gilles N. Rivet

Une présence aux citoyens de Villeray

par André BERTHELET,
conseiller municipal



Un premier pas dans la formation d'un véritable conseil de quartier a récemment été franchi par le conseiller municipal R.C.M. que les citoyens de Villeray se sont donné et l'association locale du R.C.M. Afin d'être plus présents aux besoins de leurs concitoyens, le conseiller et quelques bénévoles qui assureront la permanence ont résolu d'ouvrir un local R.C.M. au 7430-A de la rue St-Denis. Ils ambitionnent, en quelque sorte, d'en faire une espèce de maison de quartier, une maison des citoyens. Les moyens sont limités mais le coeur y est. La disponibilité de chacun compensera la modestie des installations. Le local est formé de deux salles, dont l'une servira de bureau au conseiller et l'autre sera une salle rencontre et de travail pour les bénévoles du R.C.M. et les citoyens qui sympathiseront avec notre cause qui est celle du "monde ordinaire" de Villeray.

La permanence sera assurée en soirée. On pourra ainsi entrer en contact avec le conseiller en passant au local de la rue St-Denis ou en composant 271-6550, un numéro que chacun devrait conserver à la mémoire pour s'en servir le cas échéant. A plusieurs occasions, le conseiller ou des bénévoles seront présents durant les heures de la journée, prêts à servir ceux qui pourraient avoir besoin de leurs conseils ou de leur aide. Pour les premiers temps on recommandera aux citoyens de faire preuve d'un peu de patience; s'il n'y a pas de réponse au téléphone, attendez plus tard et tentez votre chance à nouveau, vous finirez par recevoir une réponse. Nos moyens financiers ne nous permettent pas d'assurer une permanence sept jours par semaine et seize heures par jour. Nous sommes remplis de bonne volonté; qu'on se le tienne pour dit!

Dans quelques temps des rencontres plus formelles seront organisées avec le conseiller qui pourra alors prendre note des revendications de ses concitoyens. D'ici là, comme je le mentionnais la semaine dernière, la campagne de financement du parti bat son plein. Tous les citoyens peuvent faire leur part pour aider le R.C.M. à poursuivre la lutte qu'il a engagée le 10 novembre dernier pour le rétablissement de la démocratie dans l'administration municipale de Montréal. Si vous voulez faire votre part dans cette campagne, composez 271-6550 (au local) ou 387-4350 (chez Mme Blanche Gélinas); nous verrons à vous envoyer un bénévole à domicile qui viendra recueillir votre contribution financière.

On peut aussi faire parvenir un ou des chèques postdatés par le courrier à R.C.M. - Villeray, 7430-A rue St-Denis, Montréal. Nous sommes aussi à la recherche de matériel de bureau usagé, ceux qui pourraient en disposer, à des prix modiques, peuvent aussi communiquer avec nous aux numéros mentionnés plus haut. Nous comptons sur votre collaboration.

**Villeray: le quartier
le plus stable dans
le Grand-Montréal**

● La rareté des logements va probablement entraîner une bonne diminution des déménagements à Montréal, cette année. L'an dernier, environ le quart de la population a changé de logis. Selon le Bureau de recherches en développement économique, les populations les plus instables à Montréal se retrouvent dans le centre-est et dans le Plateau Mont-Royal, où l'on trouve plus de «chambreurs» qu'ailleurs. Par contre, c'est dans le quartier Villeray que la population est le plus stable: une personne sur trois demeure à la même adresse depuis plus de 10 ans. A Rosemont, un citoyen sur quatre habite à la même adresse depuis plus de 10 ans. Dans les banlieues, plus le secteur est «ancien» (St-Laurent, Lachine, Verdun), plus on retrouve des stabilités. Par contre, à St-Léonard, il n'y a que huit pour cent des gens qui occupent le même logement depuis plus de 10 ans.

Montreal inside

Walk No. 13

out Little Italy

By BETTY GUERNSEY

Statistics released just a few years ago revealed that one out of every twenty people in Canada is Italian. Toronto, of course, has the largest-growing Italian community outside Italy, with a whopping population of almost 275,000. Montreal's Italian community numbers just over 160,000.

At the turn of the century there were only a few thousand Italians in Montreal. The original Italian district was around Dorchester-St. André-St. Timothée, ordering the old Notre Dame du Mont Carmel Church at the corner of Dorchester and St. André. Gradually the community moved northwest toward what was then city limits, into what was known as the "Mile End" area, so named because of the race-track that was once situated there. Most of the immigrants were merchants and market farmers from the southern and most impoverished areas of Italy: Naples, Calabria, Sicily, Abruzzi and Campobasso. Even today there are very few from the more affluent Northern regions.

"La zona italiana" now stretches unofficially from Waverly east to Langelier, and from St. Zotique north to Rivière des Prairies, taking in a large chunk of St. Leonard and Montreal North. The heart of the zone, however, still centres around Dante Park and the Jean Talon Market, more or less where St. Lawrence meets Jean Talon.

1. Our walk starts where the No. 55 St. Lawrence bus stops at the corner of St. Zotique. To our left is the French parish of **St. Jean de la Croix**, with twin green copper towers, built in 1926.

2. To our left, the small but delightful **Parc Marquette**, with welcoming benches.

From here we can see the "zona italiana" beginning: banks with signs reading **QUI SE PARLA ITALIANO**; furniture shops (**MOBILI**); shoe shops; photo studios; and Italian barber shops — the real thing. Brightly-painted red-green-and-white bars and billiard rooms follow one another all the way up the street: **Caffè Internazionale**, **Sicilia Espresso Bar**, **Bar Nazionale**, **Bar Sportivo**, **Caffè Italia**, etc., with their Gaggia coffee machines and **BIGLIARDI** tables visible through the open doors — bastions of male solidarity, and the Italian equivalent of the French-Canadian tavern or the Greek pool room. Most of them make and sell their own **GELATI** (Italian-style ice cream, made with milk) and **GRANITA** (resembling sherbet) — very good, too. Stop for a cone and eat it as you continue up the street.

3. At 6786 St. Lawrence is **La Casa del Formaggio**, run by Calabrian-born Johnny Ancona. The shop stocks almost 300 types of cheese, including parmigiana, provolone, gorgonzola, ricotta, mozzarella, **Bel Paese**, asiago, and eronese; prosciutto ham; and dozens of Italian sausages: salami, salametti, mortadella, calabrese, etc. Some of the Provolone cheeses in the window weigh over 200 lb.

4. **Dante Pizzeria**, also known as **Trattoria dai Baffoni** — meaning "moustached ones" — at its new location, 11 Dante. Formerly a little hole-in-the-wall on St. Lawrence, dai Baffoni has blossomed into a real Roman-type trattoria, with a year-round courtyard atmosphere. If you're thirsty, stop for a cappuccino.

5. Well worth a visit is the **Milano Fruit Store** at 6384 St. Lawrence. Its windows are masterpieces — look closely and you'll see the fruits are taped into place! Owned by brothers Angelo and Vincent Zaurini, who came from Abruzzi in 1934, the Milano is a real Italian supermarket.

It has everything from Italian soaps, toothpastes, talc powders and hair oils to gorgeous **Baci** Perugia chocolates; 300 different kinds of pasta (spaghetti, spaghetti, egg noodles, green and white lasagne, gnocci, fettucine, linguini, zitoni, caneloni, spinach macaroni, etc.); polenta flour; corn-fed quail, pheasant and pigeons; beautiful Italian-cut meats; cheeses; zucchini, Savoy cabbage, rapini and rabiccio greens, eggplant, artichoke, new flat mushrooms; and Italian cooking utensils such as pasta makers, noodle machines, meat grinders, cheese graters, tomato strainers and espresso machines. They also own the **Jolly Regali** gift shop next door, where you'll find the renowned Capidimonte and Bassano ceramics.

Continue past the **Adriatic Travel Agency** at 6396, owned by Nick Ciamarra, editor of the **Cittadino Canadese**, Montreal's oldest Italian newspaper (1941); and **General Butchers**, wholesale and retail, at 6906, owned by Sicilian-born Gaspare.

6. **Baggio**, across the street at 6975, is the aristocrat of Montreal cycle shops. Italians are among the world's greatest cyclists; the shop's owner, Frank Baggio, was a hero of Montreal's Six-Day Bicycle Races (1928-42). The only Italian make they carry is the finest, Torpado — ranging in price from \$135 to \$2,000.

Worth noting are the **Faema Bar** at 7050, with coffee and ice cream-making machines, and **Leon Art Taxidermist** at 7034.

7. **Pasticceria Italiana Venezia** at 1120 is owned by Milanese Vincenzo Galanopolo, who worked with the famous Motta bakery

in Milan and set up their factory in Peru. His sfogliotelli cheese pastries are superb. (Q.: Why do Italian pasticcerias always look like lamp shops, with windows full of ornate ornaments and ceramic figurines?

A.: They're **BOMBONNIERE** — special-occasion gifts for weddings, anniversaries, christenings, which the baker fills with lavish candies and pastries. The bombonniere decorate the windows, but they're also for sale.)

8. Turn left onto Jean Talon. **Rocket News**, owned for the past 20 years by Maurice and Sylvia Zeigler, was once the largest dealer in Italian periodicals in Montreal, and still carries quite a few: Oggi, Gente, Il Mondo, La Cucina Italiana, "fumetti" romances, Italian dictionaries, and Italian newspapers.

Next to it are the **Martino Barber Shop**, owned for 27 years by Caserta-born Alfonso Martino; and the **Italmelody Music School**.

9. **Union Coffee** at the corner of Waverly has windows full of gorgeous coffee machines from Italy and France. Inside you can buy freshly-ground coffee (Colombian, Brazilian, Arabian, African, etc.) at wholesale prices. Owner Mrs. Nasif Kouri and her son are of Lebanese extraction; they also sell couscous machines and Oriental spices.

10. Cross the street to **Pizzagalli Marble**, 50 years old, one of the last remaining Italian marble factories in the district.

11. Continue up St. Urbain to de Castelnau. At the top of the street we see the printing and bookbinding shop of the **Institut des Sourds et Muets**, the mammoth greystone building at 7400 St. Lawrence (12). Built around 1920, it is now funded by the provincial government.

12. **Jarry Park**, since 1969 the home of the Montreal Expos baseball team. The park and street were named in 1910 after landowner Stanislas Blegnier Jarry. Cross at de Faillon, continuing south on St. Lawrence. **Jules Verne St.** was named in 1912, in honour of the French novelist, who visited Montreal in 1867.

13. Turn left onto de Castelnau, noting **St. Nicholas Antiochan (Syrian) Orthodox Church** at the corner of St. Dominique, built in 1950, and **Alladin's** Syrian bakery opposite it. At the corner of de Gaspé is the red brick **Philippe Aubert de Gaspé School**, named after the early Canadian writer.

14. The enormous grey stone church is the parish of **Ste Cécile**, built in 1924. Turn south on Henri Julien, a street of neat, colourful houses with curvy wrought iron staircases — many with little kitchen gardens of tomatoes, lettuce and herbs. Continue across Jean Talon, past the east side of the Place Marché du Nord, now known as the Jean Talon or Italian Market, originally called the **North Market**.

15. On the corner of Mozart is the **Motta Bakery**, opened last January, no relation to the one in Italy. They make all types of Italian breads and pastries, including huge Italian country loaves that sell for \$1.

16. Visible from Henri Julien is the yellowstone **Ecole St. Philippe Bénizi** on Drolet, with six carved boys' heads in bas-relief.

17. **Notre Dame de la Défense School**, dating from 1925. (Both schools teach English, French and Italian).

18. At the corner of Dante is **Notre Dame de la Défense (La Madonna della Difesa)**, built in 1919 and still the official parish of the Italian colony of Montreal. The church has become notorious on account of a fresco on its ceiling, executed by painter Guido Nincheri in 1933, depicting Benito Mussolini on horseback just a few feet away from Pope Pius XI. During the Second World War the ceiling was covered with canvas, and the parish became known as "the church of Mussolini."

19. **Pasticceria A. Alati** at 277 Dante is owned by the brother of restaurateur Franco Alati. Of special note: gold and silver covered almonds, for 25th and 50th wedding anniversaries. The gold ones cost \$8 lb.!

20. **Dante Square**, with its statue of Durante Alighieri Dante, was erected in 1921 on the 600th anniversary of the poet's death. Contemplate Dante from one of the benches, then continue down Alma and along St. Zotique, a street of Italian lawyers and merchants. Often you'll see pictures of Christ, the Virgin, the Pope or Gina Lollobrigida beside the cash registers.

21. At 65 St. Zotique E. is **Frank Pizzeria**, another good place to eat, and next to it, **Giovanni Facchino Barber** with its old-fashioned marble counters.

Right onto St. Dominique, pausing to admire the beautiful stuffed birds and animals in the window of **Ferramente Dante** (23), an Italian hardware specializing in hunting and fishing equipment.

22. At the corner of Shamrock is **Police and Fire Station No. 18**, a yellow brick Art Deco structure dated 1931.

23. The **Lebanese Syrian Canadian Association**, 40 Jean Talon E. Its restaurant is open to the public.

24. **Bianca-Franco Restaurant** was opened in 1959 by Calabrian-born Franco Alati and his wife Bianca. The Alatis made the restaurant a huge success, then sold it, and opened another restaurant down the street. The name is the same but the interior has

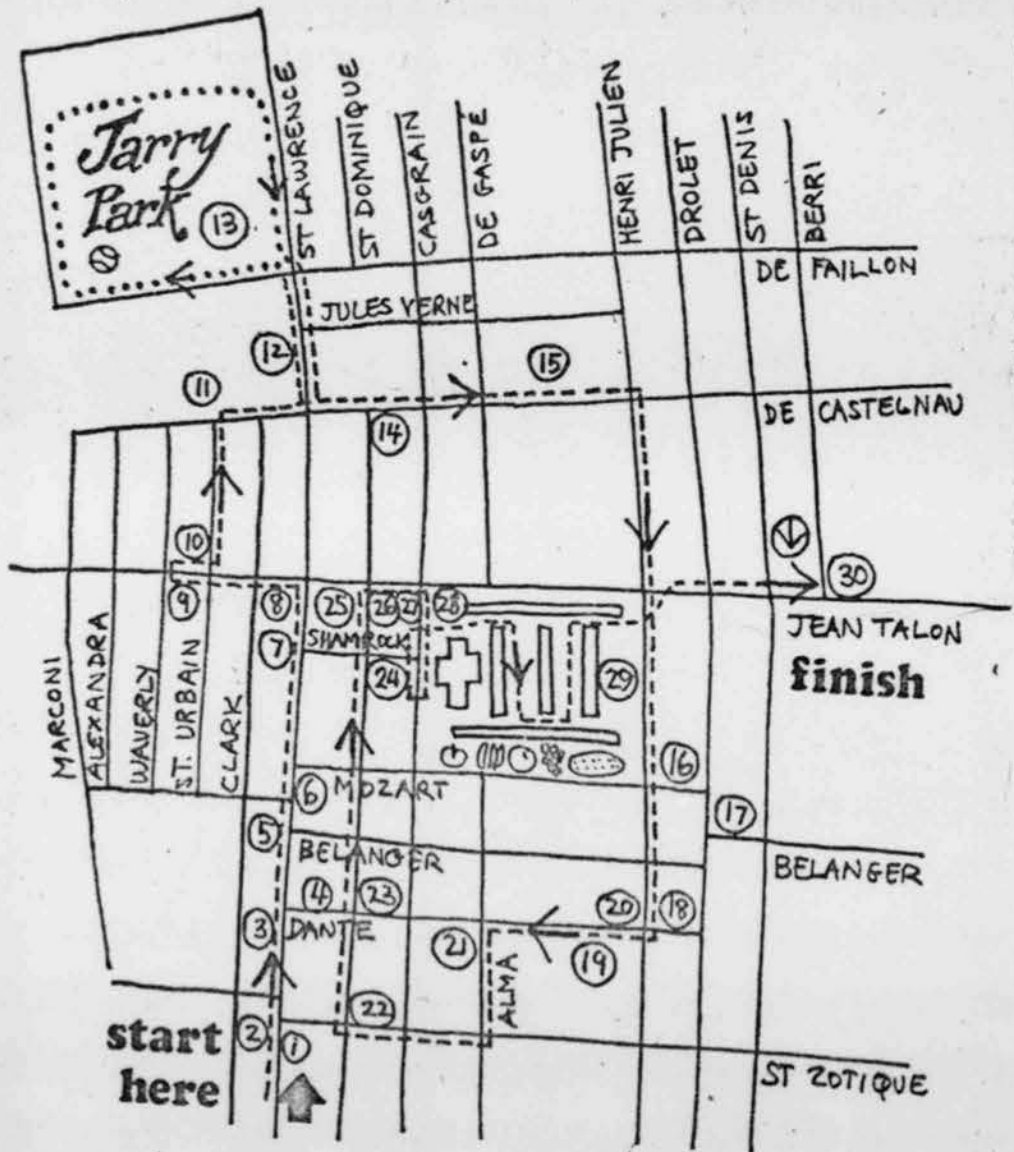
been completely redone.

25. You can't miss the corrugated tin **J. E. Mondou Purina** with its red and white checks, which has been part of the market area for 50 years. They make and sell dog and cat food, horse chow, seeds, garden fertilizers, etc.

26. **Al Cantuccio** (meaning "on the corner") is the new home of Bianca and Franco, opened in 1969. Try their zuppa di cozze (mussel soup) and linguini di frutti di mare (seafood and spaghetti strips baked in a clay pot) — out of this world!

But the true zest of the area reaches its crescendo in the **Jean Talon Market** (29), with its stalls of plants, flowers, herbs, cheeses, eggs, fruits and vegetables — colour that sets the senses reeling, freshness and quality that set the mouth watering! Built around 1929, it is open year-round, every day but Sunday. On weekends it attracts about 300 farmers, about half of them Italian, the rest French-Canadian. Browse up and down the aisles then check out the surrounding grocers, cheese shops, meat and fish markets, including **Capitol Butchers**, the largest, with no less than 12 smiling MACELLAI; and **Shamrock Fish and Salerno Fish Market** on Caserain, who have every kind of fish imaginable, including octopus, red snapper and squid. The small brick building to the west of the market contains a French-language **Children's Library**.

Then back up to Jean Talon to the **Casa d'Italia** (30), built in 1936, the Italian social and community centre. Over the door and other parts of the building is the ancient Roman fasces symbol of law and order, a sheaf of wheat, which Mussolini later used as his Fascist slogan of "Panne per tutte" (bread for all). During the Second World War this, too, was boarded up. To the immediate left is our last stop, the **Jean Talon Metro Station**.



au conseil municipal
**Stationnement rue St-Hubert
et H.L.M. pour personnes âgées**

C'est jeudi à 8h. à l'hôtel de ville de Montréal que le conseil municipal reprendra ses activités pour 1976. Il s'avère de plus en plus évident que cette année sera très importante pour les Montréalais et leur ville. C'est maintenant un secret de Polichinelle que la tenue des Jeux Olympiques à l'été risque de drainer une quantité imposante d'énergies et de dollars publics. Le Rassemblement des citoyens de Montréal entend, pour sa part, mettre l'accent sur les problèmes du logement à Montréal. Dans tous les districts, des comités ont été mis sur pied pour procéder à une étude approfondie des conditions locales de logement. Dans nos murs, c'est M. Pierre Marcotte qui a pris charge du dit comité mis sur pied par le R.C.M.-Villeray; il est à l'oeuvre depuis déjà quelques mois et beaucoup de citoyens seront appelés à collaborer avec lui afin de dresser un inventaire des problèmes locaux et des solutions susceptibles d'améliorer la situation chancelante.

C'est probablement au cours de l'assemblée qui commence jeudi que le conseiller municipal de Villeray, M. André Berthelet, connaîtra le sort réservé par le Comité Exécutif à son avis de

motion sur les problèmes de stationnement rue St-Hubert. C'est également alors que M. Berthelet sera appelé à défendre un autre avis de motion dont il s'est fait le parrain et qui

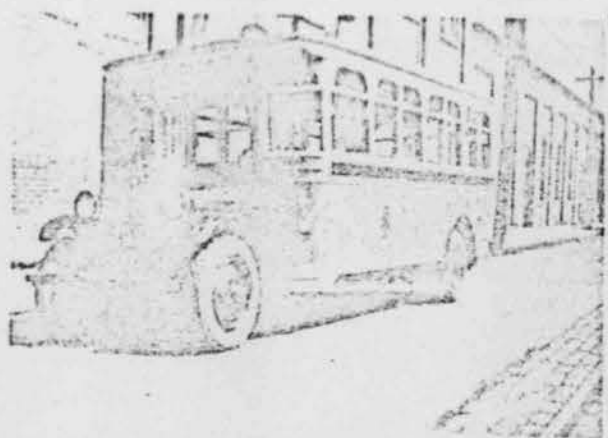


André Berthelet,
Conseiller municipal de
Villeray

a trait à la construction éventuelle d'une habitation à loyers modiques (H.L.M.) pour personnes âgées sur l'emplacement d'un terrain vacant situé rue Bloomfield près de la rue Jean-Talon. Plus de 300 personnes âgées du secteur Parc-Extension ont déjà manifesté leur intention bien arrêtée d'habiter un tel H.L.M. si jamais la ville décidait d'en assumer la construction par l'entremise de l'Office municipal d'habitation. De nombreux citoyens de Parc-Extension suivent la situation de très près; ils assistent aux séances du conseil municipal et sont

constamment en contact avec le conseiller Berthelet. Si la ville donnait suite à l'avis de motion du conseiller R.C.M. de Villeray, ce serait la première construction du genre à être entreprise dans notre district. On sait que Villeray est un des secteurs de la ville où la moyenne d'âge des citoyens est parmi les plus élevées. Un H.L.M. pour personnes âgées y est une nécessité et le conseiller Berthelet entend bien inviter l'administration municipale à prendre position promptement sur cette question.

Toutes les séances du Conseil municipal sont accessibles aux citoyens. Le conseiller Berthelet invite donc ses concitoyens de Villeray à venir constater de visu la façon dont les affaires municipales sont menées au Conseil. En soirée on peut accéder à la salle du Conseil (à l'hôtel de ville, rue Notre-Dame) en utilisant les portes du garage (...) donnant sur le Champ-de-Mars. Ceux qui viennent en métro doivent descendre à la station du même nom. Aucune invitation ou laissez-passer n'est nécessaire. En entrant à l'hôtel de ville demandez la salle du Conseil, et on vous y dirigera promptement. Bienvenue à tous!



Il y a déjà plus d'un demi siècle que les citoyens du quartier utilisent l'autobus sur la rue St-Hubert.

En effet, ce service fut inauguré le 2 décembre, 1925.

Cette ligne était alors considérée comme un service de luxe, et les billets coûtaient 3 pour 25 cents, pendant que les billets de tramways se vendaient 4 pour 25 cents.

On pouvait utiliser une correspondance de tramways, ou encore un billet de tramways et payer un léger supplément avec un billet qui se vendaient 12

pour 25 cents.

Ci-contre, un autobus de marque Réo, utilisé au tout début. Photo: Lucien Dauphinais. 8450 rue Drolet.

Le RCM-Villeray:

Le projet d'une association de locataires va bon train

Le projet de créer une Association de locataires dans notre quartier recueille de plus en plus d'appuis, surtout en cette période où les résidents de Villeray dont plus de 80% sont locataires doivent renouveler leur bail.

Des dizaines de citoyens, en effet, ont signé une pétition en vue de créer une telle Association, à l'occasion des séances d'information organisées récemment dans Villeray sur les droits des locataires.

Le Rassemblement des citoyens de Montréal

(RCM) au district de Villeray, qui fait campagne en faveur d'une Association de locataires, souligne que seule l'organisation collective peut permettre aux citoyens de notre quartier de mieux défendre leurs droits. Regroupés et unis, les locataires sont mieux en mesure de négocier avec leur propriétaire ou, en cas de mésentente, de défendre leur cas devant la Régie des Loyers.

D'autre part, le RCM-Villeray, parti des locataires et des petits propriétaires, comprend les problèmes des

petits proprios victimes de l'augmentation des taxes municipales à Montréal, résultat de la "politique de grandeur" du maire Drapeau. Le RCM croit toutefois que les petits proprios doivent justifier auprès de leur(S) locataire (S) leurs hausses de loyer, le cas échéant.

Le RCM-Villeray, qui compte près de 125 membres, poursuit sa campagne

de financement populaire (\$2 pour devenir membre), en vue de donner à Montréal une nouvelle administration au service des citoyens et des travailleurs.

On peut communiquer avec le RCM-Villeray aux numéros de téléphone suivants:

Geneviève Bisillon: 277-6380, Pierre Marcotte: 270-5412, André Berthelet: 273-7043.

Les tout premiers habitants de Villeray

Bien avant que les européens ne foulent les terres du Canada, le Québec voyait vivre sur son territoire plusieurs nations indiennes dont les Algonquins, les Hurons et les Montagnais. Montréal, île très grande au milieu de la "grande rivière", hébergeait de nombreux indiens qui y trouvaient de bonnes conditions de pêche et de chasse en plus d'y trouver une forteresse naturelle pour se protéger des attaques des nations rivales.

Les Indiens ont habité Montréal jusqu'à ce qu'ils en soient chassés par la ville. Comme celle-ci s'est développée d'une façon plus prépondérante du sud au nord, ils ont vécu dans le nord jusqu'au tour des années 1870. M. Roland Dupré se souvient que sa grand-mère lui racontait que, lorsqu'elle était jeune, il y avait encore des "sau-

vages" dans les bois environnants de ce que l'on appelle aujourd'hui le boulevard Crémazie. D'ailleurs, son arrière grand-père (un M. Beaulieu), connaissait bien le chef indien; les "squaw" venaient trouver Mme Beaulieu lorsqu'elles avaient des différends avec leur cher époux.

Il vivaient dans des tentes sur la terre des Beaulieu, une grande terre qui s'étendait de Crémazie jusqu'à la Rivière des Prairies.

N.B. Ces informations ont été recueillies par l'Équipe du Projet PIL "Force du Témoignage". Invitation à tous les citoyens du quartier de communiquer leurs souvenirs sur Villeray. Communiquez au numéro: 387-2541, local 24

Notes historiques sur Villeray

par Émile Garand

LES DÉBUTS DE VILLERAY

Tout le quartier Villeray, de St-Denis à la voie ferrée du C.P.R., de Jean-Talon à Crémazie, appartenait à la succession Baille (d'Angleterre).

Cette succession a vendu certains terrains à l'Institut des Sourds-muets, dirigé par les Cleres de St-Viateur. De leur vaste domaine, la succession Baille a gardé la partie entre Faillon et Crémazie, de Casgrain à la Voie ferrée du C.P.R. De leur côté, les Cleres de St-Viateur ont vendu à la famille Dandurand in Trust, le 10 janvier 1907, une partie du terrain acheté. Ils n'ont gardé que la partie du terrain sur lequel ils ont bâti l'Institut des Sourds-Muets, que nous connaissons aujourd'hui.

Enfin, Dandurand in

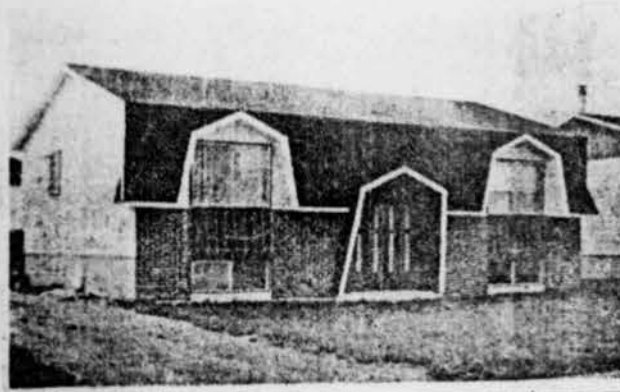
Trust a revendu à Montréal Central Park Land Co. Ltd., le 11 septembre 1908. Alors, tout le terrain a été converti en lots. Toute cette partie de Villeray s'appelait "Paroisse Saint-Laurent".

P.S. Ces notes historiques de M. Emile Garand ont été communiquées à l'Equipe du Projet PIL "Force du Témoignage". Nous lui exprimons, ici, toute notre reconnaissance. Nous invitons tous ceux et celles qui possèdent des souvenirs historiques sur Villeray, de communiquer, dès que possible, avec l'Equipe, au numéro 387-2531, local 24.

Villeray un quartier en pleine renaissance

Depuis fort longtemps, le profil de Villeray était sensiblement le même. De deux à trois étages les habitations et les commerces se confinaient à la rue Saint-Hubert et à quelques autres. Ce vaste quartier qui s'était endormi durant les années soixante ne connaissait que le vieillissement, lequel diminuait la valeur des bâtiments ou propriétés.

La venue du métro fut un des atouts du relance des activités dans la construction. Il



HABITABEC, vendredi le 3 septembre 1975

n'y a qu'à passer rue Jean-Talon pour comprendre immédiatement, et même le secteur Christophe-Colomb et Métropolitain qui a su profiter de son emplacement exceptionnel. De 1973 à 1975, \$36 millions de capitaux furent investis dans le quartier.

Ecoles, industries — maisons — appartements édifices à bureau et institutions furent érigés ou modifiés. Ce sang neuf a amené un achalandage de demandes d'information de la part des investisseurs qui se sont soldées dans le quartier et les environs par plus de \$212 millions de transactions immobilières au cours des trois dernières années.

D'autre part, cet intérêt au quartier Villeray a amené les propriétaires à rajeuner leur logements. C'est pourquoi nous retrouvons, uniquement pour 1975, \$200,000. versés pour la rénovation domiciliaire. Sur ce, la construction de 264 nouveaux logements au cours des deux dernières années n'est pas inclus.

Situé dans un secteur où tous les services sont déjà en place non loin de toutes les écoles,

à quelques minutes du centre-ville par le métro et en communication directe avec toute la région par le boulevard Métropolitain, Villeray demeure un des quartiers les plus intéressants pour investir. En fait, il touche surtout le petit investisseur du marché immobilier.

Finalement, pour défier sa popularité, il ne vous reste qu'à faire le tour du quartier pour réaliser et constater le peu de logements en location.



Pétition de citoyens contre un chantier trop bruyant dans Villeray

Plus de 200 citoyens du district de Villeray habitant les abords d'un chantier de construction d'une conduite d'eau à l'intersection des rues St-Gérard et Guizot ont récemment signé une pétition qui se lisait comme suit: "Considérant que tout citoyen a droit à la jouissance paisible de sa résidence et de son milieu, les habitants (électeurs) du quartier Villeray, s'opposent fermement au régime de travail en vigueur au coin des rues St-Gérard et

Guizot. Les travaux d'aqueduc qui y sont entrepris par la compagnie Louisbourg depuis le début de juin 1976, sont cause d'un vacarme inacceptable à des heures indues, soit de 6h a.m. à 10h p.m. En l'occurrence, nous vous demandons d'exercer votre rôle de protecteur des droits du citoyen afin de faire réduire la période de travail en question: de 8h a.m. à 5h p.m. au plus tard, serait un compromis acceptable pour les signataires."

Le conseiller Berthelet (RCM dans Villeray) à qui ces citoyens avaient demandé de présenter leur pétition au président du comité exécutif M. Gérard Niding, s'est empressé de réclamer "que des mesures adéquates soient rapidement adoptées pour rétablir un environnement vivable dans le secteur concerné malgré la nécessité des travaux entrepris".

M. Berthelet a ensuite promptement obtenu du président Niding les précisions suivantes 1) le pire des travaux à ce chantier est chose du passé 2) la durée de 1100 jours inscrite sur l'affiche se trouvant près du chantier touche tout le contrat A-205

qui compte d'autres chantiers comme celui qui nous concerne. Ce chantier devrait être fermé au printemps prochain si tout se déroule tel que prévu. 3) Si l'équipe de nuit ne pouvait opérer la durée du chantier devrait être prolongée et les citoyens seraient incommodés au cours de l'été prochain.

Le conseiller municipal de Villeray a donc informé les initiateurs de la pétition des détails qu'il a obtenus de l'administration. Il espère que le tout sera à leur satisfaction et demeure disponible pour se faire leur porte-parole à nouveau advenant que d'autres problèmes surgissent en relation avec ce chantier.

MCM seeking curbs on autoroute nuisance

By ANDREW PHILLIPS
of The Gazette

Two councillors are asking the City of Montreal to take action against excessive noise from autoroutes they charge has seriously damaged the quality of life in some neighborhoods.

In a letter to executive committee chairman Gerard Niding, opposition councillors Andre Berthelet and Michael Fainstat asked the city to build noise barriers along sections of the autoroutes passing through residential districts.

Most areas bordering autoroutes are zoned for commercial or industrial use only Fainstat said in an interview, but some neighborhoods, such as N.D.G., Snowdon, and North End Villeray are exceptions.

A "noise map" of Montreal island prepared by Montreal Urban Community planners shows parts of N.D.G. and Snowdon near the Decarie Expressway are the noi-

siest residential areas in MUC territory, he said.

"There is a noise crisis that cuts like a streak through that area," said Fainstat, who represents N.D.G. on city council.

He said he and other Montreal Citizens Movement councillors have received dozens of complaints from citizens that excessively high background noise from autoroute traffic forces them to keep their window closed throughout the year.

"For two or three blocks on either side of the Decarie it's extremely uncomfortable," he said, adding other problems related to the expressway — including pollution from automobile exhaust and heavy traffic on side roads — have also hurt neighborhood property values.

In their letter, Fainstat and Berthelet note many other cities, particularly in the United States, have built effective barriers against expressway noise.

Le conseiller Berthelet réclame des H.L.M. pour les personnes âgées



communiqué exclusif au Progrès de Villeray et au Guide du Nord

Lors de la dernière assemblée du Conseil municipal de la ville de Montréal, M. André Berthelet est revenu à la charge une troisième fois pour tenter de convaincre le Parti Civique d'approuver un projet de construction d'habitations à loyers modiques pour personnes âgées dans le secteur Parc-Extension du district de Villeray. Et, pour une troisième fois depuis janvier, le Parti Civique a défilé cette motion par un vote de 26 à 15. Tous les conseillers du Rassemblement des Citoyens de Montréal, les deux conseillers indépendants et un

seul conseiller du Parti Civique, M. Abraham Cohen, ont voté en faveur de la motion. Le conseiller Jean Laroche de Villeray, absent au moment du vote, avait préalablement exprimé qu'il était en faveur du projet. L'autre conseiller du Parti Civique dans Villeray, M. Arthur Gagnon, pour des raisons qu'il n'a pas expliquées au Conseil, a voté contre la motion du conseiller Berthelet.

M. Yvon Lamarre, vice-président du Comité Exécutif, avait rétorqué au conseiller Berthelet que c'était une offense au Conseil que de revenir devant lui une troisième fois avec la même motion. M. Berthelet répliquait que le

citoyens âgés de mon quartier qui croupissent dans des logements inadéquats et insalubres. Et souvent dans des troisièmes étages! Ils n'ont que faire de vos hésitations et de vos explications injustifiables", déclarait le conseiller Berthelet.

M. Berthelet a finalement réclamé la démission du conseiller Lamarre l'accusant de traiter à la légère les problèmes majeurs avec lesquels les citoyens sont quotidiennement aux prises. Le conseiller de Villeray entend bien continuer à mener sa lutte pour

obtenir que la Ville songe un peu aux problèmes des gens de Villeray. "Localement, rien ne se fait, et il est temps que ça change!", dit le conseiller Berthelet, "il y a un terrain vacant au coin des rues Bloomfield et Jean-Talon; celui-ci appartient déjà à la Ville et des gens âgés du secteur l'ont déjà clairement identifié comme pouvant servir à la construction d'un H.L.M.. Quelle raison obscure l'administration peut-elle invoquer pour ne pas répondre favorablement à la requête des citoyens?"

Ce terrain de stationnement, situé rue Bloomfield près de Jean-Talon, est celui qui est visé par la motion du conseiller Berthelet. C'est un site privilégié: il est situé en face d'un parc de plaisance, à proximité de tous les services publics et commerciaux et à deux pas des églises du secteur.

conseiller Lamarre manquait de respect à l'égard des personnes âgées de Villeray en prenant à la légère un besoin aussi crucial. "Pendant que vous perdez du temps, il y a des

RCM et Parti civique se liguent dans un quartier

par Clément Trudel

Bien que de partis différents, deux conseillers de Villeray, à Montréal, mènent depuis une semaine une campagne commune auprès des gens âgés du quartier Saint-Jean, dans Parc-Extension, pour les informer de l'état du projet de logis qu'on veut leur offrir soudainement, et pour mieux traduire leur attitude, jeudi, à la séance du conseil municipal.

André Berthelet (RCM) et Jean Laroche (Parti civique) ont eu même réaction négative face à un projet municipal fort éloigné des besoins réels en logis pour personnes âgées. La ville offre, sur trois emplacements près de la rue Jean-Talon, de la rue Outremont et du parc Greenshield, d'aménager 22 appartements: 20 d'une pièce, et 2 de deux. Mais les besoins vérifiés dans ce secteur dépassent la centaine de logements. Il se peut

donc que ce front commun-particulier en vienne à proposer un moratoire à la ville.

Le projet remonte d'ailleurs à 1972 quant à l'essentiel, et certains se demandent pour quoi on se montre empressé tout-à-coup à l'hôtel-de-ville, sans que les plans rencontrent l'assentiment de la majorité des citoyens intéressés.

Voici ce qu'offre la ville, sans qu'il soit question de démolition: 22 logis au coût de \$480,000 environ, coût assumé par la Société d'habitation du Québec. La ville de Montréal aura par la suite à défrayer 10% du déficit d'opération, dépense qui serait compensée par les taxes perçues.

Dans Villeray, MM. Berthelet et Laroche se font suggérer deux autres choix: un changement de zonage permettant la construction de 33 logis sur le même emplacement, ou la démolition de 11 logements familiaux et la construction de 70 logements, sur 8 étages.

Cette dernière solution comporte le risque de délais additionnels, et même d'un veto de la part de la SHQ. Les notes expliquant l'ordre du jour de la séance du conseil précisent que ce serait là la première étape de la mise en chantier de 800 logements à Montréal.

Parc-Extension est très densément peuplé. C'est même l'un des rares quartiers qui a accru sa population entre 1966 et 1971, passant de 31,740 à 34,687 habitants. On y constate un vieillissement des citoyens francophones (le tiers ont plus de 60 ans). Les citoyens de langue anglaise ou grecque y sont implantés solidement. Les citoyens d'origine haïtienne s'y fixent aussi en grand nombre, de sorte que dans la petite paroisse Saint-Roch, le curé Gosselin confie que la plupart des baptêmes qu'il donne le sont à de jeunes Haïtiens. Saint-Roch vient même de vendre son église à une communauté de Grecs qui y célébrera le culte à Sainte-Marie de l'Assomption.

Sans qu'il soit question de coalition entre le RCM et le Parti civique, le quartier Saint-Louis, non loin de là, est témoin d'une réaction semblable de la population vis-à-vis du "Parc du Carmel", dont il sera également question jeudi soir au conseil. Ce projet comprendrait, suivant les plans actuels, l'aménagement d'un terrain de jeux et de sport, d'un parc ornemental et la construction de 20 logements, en plus de l'inspection de 530 logements "pour les rendre conformes aux normes du Code du logement". Un comité de citoyens de Saint-Louis a jugé les informations insuffisantes sur ce projet et demande d'en différer la discussion, de prévoir plutôt une rencontre entre planificateurs et citoyens, le 16 décembre.

Montréal construira 800 logements pour les personnes âgées

par Clément Trudel

La ville de Montréal est fière de son programme de logements à loyer modique qui aboutira, cette année, à la construction de plus de 800 logements, en majorité destinés aux personnes âgées, affirme le vice-président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre.

M. Lamarre faisait lundi soir, au conseil de ville, le point sur des efforts que les conseillers de l'Opposition ont été prompts à convertir en "discours de relations publiques qui tient lieu d'une politique cohérente" dans le domaine du logement.

Les conseillers du Rassemblement des Citoyens de Montréal (RCM) se souviennent en effet qu'ils ont voté, à la fin de 1975, sur une résolution portant sur la construction de 2.600 logements à loyer modique au cours de 1976. Il y a déficit de 1.800 logements que M. Lamarre relie tout simplement au fait que le ministère des Affaires municipales a tardé à donner son accord au programme et qu'il a réduit l'ampleur de ce projet qui tenait à coeur à M. Lamarre pour "répondre aux besoins des Montréalais".

Présentement, il en coûte environ \$15 millions annuellement pour les 6.000 logements (HLM) existant à Montréal. De ce montant, la ville assume \$1,4 million, a rappelé M. Lamarre à l'Opposition qui le harcelait à propos d'une administration qui ferait trop peu pour contrebalancer la perte du stock de logements, tout en "enfantant" une crise qu'elle prétend nier ou masquer au moyen de réalisations qui ont nom: Terre des Hommes, Jeux olympiques, Concordia,

Autoroute Ville-Marie, etc.

M. Lamarre a fait savoir qu'il doit sous peu s'entretenir avec M. Guy Tardif, nouveau ministre des Affaires municipales, et qu'il sera en mesure, ultérieurement, d'éclairer le conseil sur les priorités que pourrait retenir pour Montréal ce nouvel élu.

Quant au conseiller Gaétan Lebeau (RCM-Papineau), il réfère à un arrêté en conseil en date du 18 octobre 1976 selon lequel le gouvernement n'autoriserait à construire que 200 des 1.800 logements tant attendus, laissant à Montréal le soin de débusquer sur le marché privé les 1.600 logements manquants, quitte à les subventionner en partie. Pourtant, a souligné M. Lebeau, le directeur du service d'habitation et d'urbanisme, M. Legault, avait été précis, à la fin de 1975, dans son évaluation des besoins en nouveaux logements: 2.600 pas un de moins et en un an!

D'autres conseillers de l'Opposition — qui ont tout de même approuvé huit projets totalisant 660 logements (dont 150 "familiaux") s'en sont pris à l'écart grandissant que Montréal laisse entre Toronto et Montréal, quant à l'attention à manifester aux plus démunis de ses citoyens qui ont besoin de logis salubres.

Le conseiller Keaton s'inquiète de voir l'absence de "mesures concrètes" que l'administration pourrait suggérer au gouvernement québécois "pour améliorer la bureaucratie québécoise" en matière de logement.

L'administration laisse toutefois entrevoir que 176 autres logements pourraient bientôt être soumis à l'approbation du conseil et revient sur le fait que 530 logements sont en voie

de réalisation ou en chantier et que 708 autres logements "reportés d'exercices antérieurs, mais lents à voir le jour) sont aussi en voie d'être terminés à Montréal.

M. Lamarre qualifie de "politique complémentaire et flexible" l'attitude adoptée par l'administration dans ces dossiers mais il n'arrive pas à endiguer le flot de critiques qui visent un bloc de \$20 millions de dollars provenant en grande partie du gouvernement d'Ottawa (\$18 millions) tandis que Montréal et Québec ne consacrent chacun que \$1 million à ces projets.

À l'unanimité, le conseil a retourné lundi à l'exécutif deux dossiers: celui d'habitations pour personnes âgées dans Villeray et un autre sur une amélioration de quartier (Parc du Carmel). Dans les deux cas, la consultation avec les intéressés a mené à une remise en cause des plans.

Montréal possède trois bureaux de quartier destinés à recueillir l'opinion des citoyens sur les projets municipaux de construction, d'amélioration ou de rénovation. D'avril 1975 à mai 1976, ces trois bureaux de quartier ont accordé 400 consultations individuelles et présidé à 200 rencontres avec des groupes, selon l'adjoint au directeur du service d'habitation, M. B. Galarneau. Malgré un personnel réduit, a déclaré M. Galarneau, les bureaux de quartier arrivent à diffuser de multiples informations et à susciter au besoin des rencontres entre citoyens et "experts", tout en indiquant le mode qui semble le plus approprié pour le relogement de locataires évincés temporairement d'un quartier où l'on construit des HLM.

... city briefs

Housing delay praised

The city has agreed to delay adoption of a senior citizen's housing scheme in Park Extension as well as the Parc du Carmel redevelopment plan in St. Louis ward, following local protests that neighborhood groups had not been sufficiently consulted. Executive committee vice-chairman Yvon Lamarre told city council late Monday night the projects would be reviewed by planning officials and promised wider citizen participation in their elaboration. "This is exactly what we were looking for," Villeray councillor Andre Berthelet of the Montreal Citizens Movement said yesterday. Berthelet and Civic Party councillor Jean Laroche, who represents the same ward, had been pressing the city to redraw the Park Extension plan, which area senior citizens groups criticize as insufficient for the needs of the densely-populated district.

Les conseillers de Villeray s'occupent du district

Le Conseil municipal de Montréal, qui a été appelé à

siéger les 9 et 13 décembre derniers, comptait trois ar-

ticles particulièrement importants pour les citoyens de Villeray. Le Conseil fut d'abord consulté sur l'opportunité de construire 22 habitations à loyers modiques pour personnes âgées sur l'emplacement d'un terrain de stationnement situé sur la rue Bloomfield face au parc Greenshields dans le secteur Parc-Extension de Villeray. Les trois conseillers de Villeray réclamèrent unanimement le retour à l'exécutif de cette motion afin qu'une plus ample étude en soit faite. Les lecteurs du Progrès savent que c'est une motion du conseiller Berthelet, présentée à plusieurs occasions depuis un an aux assemblées du Conseil, qui réclamait la construction d'un projet d'envergure sur l'emplacement mentionné conformément au désir des citoyens du secteur concerné. À la suite de la publication de l'ordre du jour de la dernière assemblée, le conseiller Berthelet organisa une vaste consultation avec les mêmes citoyens pour savoir s'ils étaient satisfaits de ce que l'administration municipale leur offrait. Ce fut une réponse unanime que M. Berthelet reçut: un non catégorique à la construction de 22 habitations et un mandat clair aux conseillers du district de faire tout en leur pouvoir pour obtenir que la Ville entreprenne la construction d'un projet beaucoup plus important de 70 logements ou plus, conformément aux possibilités

techniques reconnues et admises par le Service de l'Habitation lors d'une rencontre au sous-sol de l'église St-Roch le 6 septembre. Ce furent donc les raisons qui motivèrent le conseiller Jean Laroche à présenter au nom de ses collègues de Villeray, MM. André Berthelet et Arthur Gagnon, une motion de retour à l'exécutif pour plus amples études. Cette mesure permettra maintenant à tous les citoyens et groupes concernés de faire les représentations voulues au Service de l'Habitation, à la Société d'Habitation du Québec et à leurs conseillers municipaux.

Constructions sur Christophe-Colomb

L'article 69 à l'ordre du jour présentait un plan d'ensemble pour adoption au Conseil. Il s'agit d'un projet de constructions de plus de 200 logements sur la rue Christophe-Colomb côté est entre les Crémazie et Mistral. Les propriétaires devaient requérir du Conseil l'autorisation de construire l'aile située à l'est sur six étages. Le conseiller Berthelet, le seul à intervenir sur cette question, s'est montré réticent à l'approuver étant donné que près de 90% des logements qui y seront construits ne comporteront qu'une seule chambre à coucher. Le conseiller s'est dit peu convaincu qu'il s'agisse d'un besoin véritable des citoyens de Villeray. Il a cité plusieurs cas de logements familiaux en voie de disparition dans le secteur et a dit espérer que d'autres moyens soient pris rapidement pour suppléer à ces pertes. Il a de plus déploré que la construction de tels ensembles ne soit pas un actif pour un quartier résidentiel comme Villeray. Il a fait allusion au fait que la rue Christophe-Colomb est déjà bien pourvue en logements de ce type et s'est demandé s'il était opportun d'en ajouter d'autres dans un secteur particulièrement mal pourvu en services communautaires. Cet article reviendra à l'ordre du jour de la prochaine assemblée pour adoption. À noter que le projet est déjà en cours de réalisation.

Réaménagement du parc Jarry

Finalement c'est une motion du conseiller Berthelet qui fut mise à l'étude à la fin de l'assemblée. Elle prévoyait un réaménagement des installations vétustes et inefficaces du parc Jarry: le vieux chalet et l'abri-vespasiennes. M. Berthelet a déclaré que si le vieux chalet appartenait et était administré par l'entreprise privée la Ville en condamnerait l'accès; il a insisté sur l'état déplorable dans lequel se trouve le sous-sol de l'immeuble. Le Conseil a refusé de donner suite à cette motion même si le conseiller Laroche votait encore une fois avec son collègue du R.C.M. sur cette

Communiqué exclusif au Progrès de Villeray

question. M. Laroche s'est souvent élevé en faveur d'un réaménagement ou d'une reconstruction de ce vieux chalet.

Historique du quartier Villeray

La naissance et l'évolution de notre quartier s'inscrit à l'intérieur de l'histoire de la cité de Montréal, de son développement économique et industriel. C'est à la fin du XIX siècle, soit en 1896, que fut fondé le village de Villeray. Son territoire se délimitait à l'intérieur du présent périmètre de la paroisse de Notre-Dame du Rosaire. Le village se composait de 75 familles; neuf ans plus tard il en comptait 225. En 1905, le village fut annexé à la ville de Montréal.

Le rythme de développement du quartier est similaire à celui se produisant à Montréal au début du siècle; la population de la ville passant de 219,616 en 1891 à quelque 618,506 en 1921. Les raisons de cette

évolution sont nombreuses. Les principales seraient: l'immigration massive du milieu rural vers la métropole, le développement du secteur industriel et manufacturier et la création de réseaux de transport routier et en commun.

La nature du développement urbain de Villeray est facilement comparable à celui que connaissent les banlieues aujourd'hui. En effet, avec le début de l'ère de l'industrialisation, et une augmentation de la population, de nombreux entrepreneurs se mirent à construire au nord de la rue Jean-Talon. Ils débutèrent par les grandes artères et les petites rues avoisinantes par la suite. Le type de construction, leur uniformisation, nous indique le début de la construction en série où le souci majeur du constructeur est de tirer le maximum de profit de son investissement, sans tenir compte de la qualité de l'environnement.

Le type d'habitation urbaine que nous retrouvons généralement dans le quartier est la maison à deux étages possédant trois logements, un au premier et deux à l'étage supérieur.

Vient ensuite la maison à trois étages avec cinq logements et finalement la maison détachée qui demeure toutefois minoritaire.

Ces maisons avec leur escalier à l'extérieur sont caractéristiques du style d'habitation ouvrière des années 30 et 40.

En 1935, le quartier

Villeray a la même grosseur qu'aujourd'hui. En 1971, le quartier compte une population de 41,335 habitants, et on y dénombre 13,120 ménages. Les limites du quartier sont: au nord de la rue Crémazie, au sud de la rue Jean-Talon, à l'ouest la voie ferrée du Canadien Pacifique, à l'est la rue Iberville.

Le RCM pose la question: Une Association de locataires dans Villeray?

Ne serait-il pas utile et nécessaire de jeter les bases d'une Association de locataires dans Villeray, dans un avenir pas trop éloigné?

Telle est la question que pose aux résidents de notre quartier dont 80% sont des locataires **Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM)** du district de Villeray.

La question se pose d'autant plus à l'approche de la période de renouvellement de votre bail, alors que les propriétaires ont jusqu'au 1er avril pour vous signifier, notamment, toute hausse de loyer. La "petite guerre" annuelle entre propriétaires et locataires est donc à la veille de reprendre et la Régie des Loyers s'attend à devoir étudier entre 80,000 et 90,000 cas cette année, comparativement à 65,000 en 1976.

Le RCM-Villeray a résolu lors de sa dernière assemblée générale annuelle, de mener une action prioritaire dans le domaine du logement, par l'entremise de son comité logement dont le responsable est M. Sylvain Ducas. Ce comité, qui travaille en étroite collaboration avec notre conseiller municipal André Berthelet, a décidé de s'associer à tous les groupes de notre quartier préoccupés par la crise du logement, entre autres le bureau local de l'Aide juridique et l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Villeray - qui aide les citoyens aux prises avec des problèmes d'endettement.

Un film gratuit

A cette fin, des représentants du RCM-Villeray, participent à des séances d'information sur les droits des locataires, organisées

par les avocats de l'Aide Juridique. A l'occasion de la période de renouvellement des baux. Ces séances (avec projection d'un film) - se tiennent aux dates et endroits suivants, à compter de 19h30:

- **Mardi 15 mars**, au sous-sol de l'église Notre-Dame-du-Rosaire, rue Saint-Hubert (coin Villeray);
- **Mercredi 16 mars**, au Prince Charles, 27 est rue Liège;
- **Lundi 21 mars**, à la caisse populaire Saint-Vincent Ferrier, 205 est Jarry;
- **Mardi 22 mars**, à l'Aide juridique de Villeray, 400 est Jarry (381-2504).

L'entrée est libre et après le visionnement du film, des avocats et d'autres spécialistes répondront aux questions.

Le RCM-Villeray s'unit à cette initiative en vue d'informer les locataires sur leurs droits et, aussi, pour sonder le terrain au sujet de la formation éventuelle d'une Association qui pourrait les regrouper et les défendre. Le RCM-Villeray est d'ores et déjà disponible pour aider les groupes de locataires qui cherchent à s'organiser et à mener, eux-mêmes, une action dans notre quartier.

Le RCM tente notamment cette année dans certains quartiers de Montréal, de mener à bien quelques expériences de "négociation collective" des baux entre les locataires unis et quelques grands propriétaires de "blocs". Peut-être l'expérience sera-t-elle aussi possible dans Villeray où 70% des propriétaires sont des résidents du district mais où le nombre des proprios non-résidents (30%) a tendance à augmenter.

Parti des locataires

Le RCM - dont notre conseiller de Villeray, M. André Berthelet, est très attentif aux problèmes du logement - se présente comme le parti des locataires (80% des contribuables) et des petits propriétaires de Montréal. Il est prêt à soutenir tous les citoyens, surtout lorsqu'ils s'unissent avec leurs voisins, afin de lutter contre la crise du logement dans la métropole.

Le président du RCM-Villeray, M. Pierre Marcotte, et le trésorier, M.

Louis Bourcier, appellent par ailleurs qu'il n'en coûte que \$2 pour devenir membre du RCM dans le district et pour participer, de cette façon, à l'amélioration de la qualité de la vie démocratique dans notre quartier.

On peut communiquer avec le RCM-Villeray

- Geneviève Bisailon: 277-0671 (jour);
- Pierre Marcotte: 270-5412 (soir);
- Sylvain Ducas (Comité Logement) 277-1602 (soir)
- André Berthelet: 273-7043 (en tout temps).

Le 12 novembre, congrès du RCM "Dans Villeray, faut se parler!"

Les résidents du quartier et du district de Villeray auront une bonne occasion de "se parler" le samedi 12 novembre, en présence du sympathique conseiller municipal du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), M. André Berthelet.

C'est en effet à cette date que se tiendra, de 9 heures à 17 heures, le congrès annuel du RCM-Villeray, ouvert à tous les membres (il y en a plus de 125) et à tous les sympathisants du RCM. Ce congrès, qui vise à préparer le congrès annuel du RCM pour tout Montréal, aura lieu à la salle du Syndicat de la construction de Montréal (CSN), 7333 rue Saint-Denis, coin De Castelnau (métro Jean-Talon).

Cette très importante assemblée doit permettre, entre autres, de faire le point sur les activités du seul partimunicipal d'opposition à Montréal. Le RCM, rappelons-le, a recueilli tout près de 45% des voix et fait élire 18 conseillers lors des élections municipales de novembre 1974. Les prochaines élections auront lieu dans un an, le dimanche 12 novembre 1978.

Le congrès du 12 novembre, en plus de choisir les trente délégués de Villeray au prochain congrès du RCM (les 9, 10 et 11 décembre), aura à

évaluer l'organisation du parti dans le district, les luttes locales à soutenir - notamment sur le problème du logement - et aussi la nouvelle déclaration de principes du RCM. Cette déclaration progressiste, qui doit être approuvée par le congrès du RCM, affirme notamment que "les citoyens de Montréal sont en majorité des travailleurs, des ouvriers, employés de bureau, de commerce et de services. Ils sont sur le marché du travail, en chômage, assistés sociaux, à la retraite ou à la maison. Ils ont en commun des intérêts qui sont en contradiction avec ceux de la minorité privilégiée, en particulier les gros commerçants et les promoteurs immobiliers."

Le RCM-Villeray compte sur une présence et une participation active lors de son congrès. Il y invite cordialement tous les citoyens de Villeray qui veulent changer la situation actuelle afin de "redonner Montréal aux Montréalais". Tous sont les bienvenus.

On peut communiquer avec l'exécutif du RCM-Villeray aux numéros suivants:

- Pierre Marcotte, président: 273-9652
- Geneviève Bisailon, secrétaire: 277-6380
- Louis Fournier, trésorier: 274-0306

DEUX BONNES NOUVELLES POUR LES GENS DE VILLERAY

Lors de l'assemblée du Conseil municipal qui s'est terminée mercredi dernier, l'administration de la Ville a annoncé deux bonnes nouvelles pour les résidents du quartier Villeray. D'abord, il s'avère que la Ville aménagera un trottoir le long de la rue Christophe-Colomb entre les rues Villeray et Jarry. De plus, les gens de la rue Berri qui avaient récemment manifesté leur insatisfaction devant la réglementation du stationnement sur leur rue ont partiellement obtenu gain de cause: le Service de la Circulation devrait très bientôt changer les affiches et permettre constamment le stationnement sur un côté de la rue les cinq jours de la semaine et sur les deux côtés durant les weekends. Ce qui a pour effet de corriger la situation actuelle qui rendait impossible le stationnement sur les deux côtés de la rue deux après-midis par semaine. C'est donc dire que le stationnement sera défendu dorénavant sur le côté ouest les lundis, mercredis et vendredis, et sur le côté est les mardis et jeudis; il ne devrait plus y avoir de restrictions pour les samedis et dimanches.

Ces deux décisions répondent à des motions que le conseiller municipal de Villeray, André Berthelet, avait inscrits à l'ordre du jour de cette assemblée. Celui-ci s'est déclaré enchanté de la décision touchant la construction du trottoir le long du parc Villeray, mais considère que la décision qui a trait au stationnement sur Berri n'est qu'une demi-victoire. "Ça prouve tout de même que tout n'est jamais perdu! Les gens de la rue Berri, les membres du R.C.M.-Villeray et moi-même, avons lutté ensemble pour amener la Ville à reconsidérer sa nouvelle réglementation. Ça a pris du temps mais on a maintenant des résultats que plusieurs désespéraient d'atteindre..." M. Berthelet a de plus ajouté qu'il allait très bientôt utiliser le biais des avis de motion pour obtenir d'autres améliorations à la vie de ses concitoyens. Il a mentionné le cas de l'arrêt obligatoire au coin de Foucher et Liège réclamé par de nombreux parents du secteur. Il nous a déclaré que s'il n'obtient pas gain de cause auprès du Service de la Circulation, il devra à nouveau faire appel au Conseil pour régler la question.

Histoire de Villeray

LE LOGEMENT

Villeray possède sur son territoire, 13,125 logements dont la majorité (92%) furent construits avant 1946. Le reste de l'ensemble domiciliaire fut bâti après 1960. Ces logements comptent en moyenne cinq (5) pièces. Selon le dernier recensement général de 1971, 81% des occupants étaient des locataires comparativement à 19% de propriétaires. Le facteur de mobilité est très minime; en effet 34% des résidents affirment être établis depuis plus de dix ans, 35% de plus de cinq ans. Ce phénomène est explicable selon trois raisons: la première, la plus importante, est la rareté de bons logements familiaux présentement, à Montréal, la deuxième est le prix élevé du déménagement, et finalement l'attrait particulier du quartier. Suite à une étude du Groupe Vision Urbaine, le prix moyen des loyers s'élevaient en 1977 à \$103.35 par mois.

La localisation géographique du quartier, ainsi que les règlements de zonages, ont tenu le quartier un peu à l'écart de la spéculation foncière s'opérant dans d'autres quartiers de la métropole. Cependant il est loin d'être exempt de la détérioration frappant tout tissu urbain d'un certain âge. La qualité domiciliaire dans l'ensemble peut être jugée comme étant passablement satisfaisante. Toutefois, suite à une étude d'étudiants le UQUAM, 38.2% des logements auraient besoin de certaines rénovations. La nature de celles-ci porteraient principalement sur les escaliers extérieurs mal entretenus, les balcons défraîchis et parfois complètement pourris; de plus quelques logements réclameraient des réparations majeures (la plomberie défectueuse, les murs lézardés par l'humidité, l'isolation inexistante, le système électrique déficient).

En terminant, nous rappelons aux locataires de ne pas effectuer eux-mêmes des réparations importantes. En ce sens nous invitons les locataires à devenir membre d'une association de locataires pour connaître leurs droits.

L'Association des Locataires de Villeray est située au 7371 de la rue Lajeunesse, le numéro de téléphone est le suivant 270-6475.

Histoire de Villeray

L'environnement et le milieu (suite et fin)

Le quartier Villeray possède un tissu urbain très dense. Cette situation provient de la nature de l'aménagement de son territoire. De multiples désagréments en découlent pour ses habitants. Le bruit règne plus particulièrement durant la période estivale sur les autres types de pollution rongant la quiétude du quartier. En effet il naît de plusieurs sources: la circulation automobile sur les grandes artères ainsi que le boulevard Métropolitain. De plus la partie nord du quartier est gratifiée d'un corridor aérien.

La qualité de l'air recèle un taux très élevé de particules de poussière et spécifiquement la zone en bordure des carrières de ciment ainsi que sur les grandes artères.

Sur le plan des parcs récréatifs, Villeray souffre d'une grande carence en ce domaine. Ses deux plus importants parcs dénotent une piètre qualité. Le parc Jarry fut atrophié du quart de sa surface pour la gloire des Expos et la construction d'une sous-station de métro. Le parc Villeray se distingue par son paysage lunaire: nous n'y apercevons aucun arbre.

Nous recensons dans le quartier plusieurs zones grises, zones définies en fonction de l'état des bâtiments et de la qualité de l'aménagement spatial.

Nous observons le long de la rue St-Dominique et principalement au nord de la rue Guizot un mélange de fonctions urbaines non-souhaitables; des habitations voisinent des entrepôts de distribution alimentaire qui suscitent une circulation lourde et beaucoup de bruit. Nous constatons un tel phénomène sur la rue St-André au nord de Jean-Talon où nous y retrouvons une école primaire et où le bruit y est fort incommode.

Nous croyons devoir attirer l'attention des gens sur certains secteurs de quartier où une intervention revêt un caractère d'urgence pour la survie à la fois des bâtiments et du milieu. Le secteur borné au nord par la rue Villeray, au sud par la rue Jean-Talon, à l'ouest par la rue Lajeunesse et à l'est par la rue Boyer soulève de nombreuses inquiétudes sur son avenir, si un effort de rénovation n'est pas entrepris immédiatement. La situation est similaire pour le secteur suivant: la rue adjacente à la rue Villeray.

En conclusion, la qualité du milieu est d'autant la responsabilité des gouvernants municipaux que des citoyens. Ce n'est que par la connaissance et la prise en main de son milieu que nous arriverons à améliorer la qualité de la vie.

Assemblée le 16 mai

Le RCM demande des mini-parcs dans Villeray

Avez-vous déjà remarqué qu'il n'y a aucun parc entre le boulevard St-Laurent, le Métropolitain, les rues Christophe-Colomb et Jean-Talon? Il faut en effet convenir que notre quartier n'est pas gâté en ce qui concerne les mini-parcs, où les citoyens peuvent aller se délasser un peu pendant que leurs enfants s'amuse en sécurité.

Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) du district de Villeray est très sensible à cette question, qui sera le thème d'une soirée d'information organisée par notre conseiller municipal, M. André Berthelet. La rencontre aura lieu le **mardi 16 mai**, à 7 hres30, au sous-sol de l'église Notre-Dame-du-Rosaire, coin St-Hubert et Villeray et **tous les citoyens sont invités** à venir s'informer de la situation et à travailler à la recherche de solutions.

Un bon exemple d'action concrète à mener, c'est à l'égard du terrain situé entre l'école et l'église roumaine, où les résidents du voisinage souhaiteraient que la Ville aménage un parc pour enfants (pataugeuse, balançoire, etc).

Le groupe Mieux-Vivre Villeray a déjà recueilli 237 signatures pour demander

l'aménagement d'un parc à cet endroit. Le RCM-Villeray s'est joint à cette action et vous invite à signer la pétition que vous trouverez à la fin de cet article.

De façon plus générale, le RCM vous invite à regarder autour de vous, dans votre voisinage, pour découvrir s'il n'y aurait pas des espaces inoccupés que l'on pourrait transformer en mini-parcs pour améliorer la vie dans le quartier. Si oui, téléphonez ou écrivez au RCM, en envoyant si possible une photo de l'espace libre en

question. Le RCM se propose de monter un dossier avec toutes vos suggestions et de démontrer comment il est possible, à l'encontre des spéculateurs qui laissent des terrains inoccupés et à l'encontre de l'inertie de l'administration municipale actuelle, de rendre la vie dans le quartier plus agréable pour l'ensemble des résidents.

Seule l'action concertée des citoyens du quartier peut nous permettre d'améliorer la situation et d'augmenter le nombre de mini-parcs dans Villeray.

PÉTITION

Aux autorités municipales, je demande qu'une action soit entreprise pour l'aménagement d'une partie du parc Villeray en parc pour enfants.

NOM:

Adresse:

Signature:

A retourner au RCM-Villeray, 7094 Christophe-Colomb, 273-

9652. Merci!

LETTRE OUVERTE

André Berthelet
Aux membres de l'exécutif
RCM-Villeray

Montréal, 9 mai 1978

Mesdames, Messieurs,

Nous tenons à préciser en cette période pré-électorale que l'Association des Locataires de Villeray est un groupe populaire et qu'elle n'est et ne doit s'associer à aucun parti politique municipal, provincial ou fédéral. Les organisations de masse comme l'Association des Locataires de Villeray doivent avoir leur existence propre et veiller en tout temps avec vigilance aux intérêts des locataires; leur rôle n'est certes pas de médiatiser les intérêts des locataires à ceux des petits propriétaires par exemple. Les organisations de masse n'ont pas à se situer dans une perspective de pouvoir comme un parti politique puisque comme groupe de pression, elles exerceront des représentations auprès de tout gouvernement.

L'Association des Locataires de Villeray compte maintenant 500 membres; elle a de plus son existence légale. Ses objectifs sont bien connus de la population du quartier. Lors d'assemblées générales de ses membres, l'Association a clairement indiqué qu'elle n'était pas une organisation partisane c'est-à-dire affiliée,

soumise ou même sympathique à un parti politique. Nous tenons à ce que cette position clairement définie soit bien connue de tous.

Depuis un an, il est arrivé que des articles de journaux parus dans le "Progrès de Villeray" et le "Guide du Nord", des commentaires télévisés, des rapports de personnes de bonne foi (en provenance du RCM-Villeray) ont eu pour effet d'associer intimement notre association au RCM. A certains moments, M. Marcotte nous a dit qu'il s'agissait d'une simple maladresse. Nous espérons que de telles maladresses ne se reproduiront plus et que le RCM-Villeray ne parlera plus de nos activités, de nos objectifs, de nos actions et qu'il se contentera de ne parler que des actions qu'il mène.

Nous ne saurons accepter que d'autres articles de journaux nous associent au RCM-Villeray de quelque façon que ce soit. Aucun groupe de pression qui désire le demeurer n'agirait autrement que nous le faisons. Nous ne pouvons accepter que vous agissiez comme intermédiaire dans la publication de nos communiqués dans les journaux locaux.

Respectueusement Vôtre
Marc Savaria, secrétaire

RCM-Villeray

Le conseiller Berthelet rencontre les citoyens

Les citoyens de Villeray ont la volonté de prendre leurs affaires en mains et de s'organiser au niveau de leur quartier afin de ne plus "se faire organiser" par l'administration actuelle, à environ 5 mois des prochaines élections municipales.

C'est ce qui ressort clairement d'une assemblée publique fructueuse tenue mardi dernier, le 16 mai, par le RASSEMBLEMENT DES CITOYENS DE MONTRÉAL (RCM) de Villeray, avec la participation de notre sympathique conseiller municipal, André Berthelet. Cette assemblée a permis à plus d'une trentaine de résidents de Villeray de jaser des problèmes du quartier dans une atmosphère cordiale et détendue. C'était la quatrième du genre organisée par le RCM-Villeray depuis quelques mois et d'autres sont prévues d'ici le 12 novembre prochain, date des élections municipales.

Le conseiller Berthelet a expliqué les efforts qu'il déploie à l'hôtel de ville et auprès de l'administration municipale, "très éloignée des besoins quotidiens des citoyens", a-t-il dit. Les questions abordées étaient diversifiées: difficultés des personnes âgées, problèmes des locataires et des petits propriétaires, problèmes du transport en commun, des cyclistes et des piétons, problèmes du bruit et des incendies criminels dans le quartier, etc.

PIQUE-NIQUE...

L'absence d'espaces verts et surtout de parcs et de mini-parcs dans Villeray a particulièrement été notée, alors qu'il existe pourtant un peu partout dans le secteur des terrains vacants. Pour mieux souligner ce besoin, LE RCM-VILLERAY INVITE TOUS LES CITOYENS À UN PIQUE-NIQUE POPULAIRE QUI AURA LIEU LE DIMANCHE 4 JUIN PROCHAIN, À 11H.30, AU PARC VILLERAY, RUE CHRISTOPHE-COLOMB (COIN VILLERAY).

On peut communiquer avec le RCM-VILLERAY (et en devenir membre pour la modeste somme de \$3) en écrivant au 7094 rue Christophe-Colomb ou en téléphonant à 273-9652. À bientôt!

Pique-nique du RCM au parc Villeray, le 4 juin

Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) du district de Villeray, ainsi que son conseiller municipal André Berthelet, invitent cordiale-

ment tous les citoyens du quartier à un pique-nique populaire. Ce pique-nique se tiendra le dimanche 4 juin, à compter de 11 heures 30, au parc Villeray, rue Christophe-Colomb au coin de Villeray (côté ouest).

Cet événement vise notamment à montrer le manque grave d'espaces verts et surtout de parcs et de mini-parcs dans notre quartier, alors qu'il existe pourtant des espaces vacants un peu partout dans le secteur. profitera de l'occasion pour effectuer la plantation symbolique d'un arbre dans le parc Villeray qui en est presque totalement dépourvu! C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer. Bienvenue à tous.

On peut communiquer avec le RCM-Villeray au 7094 rue Christophe-Colomb Téléphone: 273-9652 A bientôt!

De 11 h 30 à 15 h, pique-nique populaire au parc municipal Villeray, organisée par le RCM-Villeray. Il y aura plantation d'arbres.

●
A 13 h 30, manifestation populaire du RCM à la piscine du parc Octogonal du quartier St-Michel, en faveur d'une ouverture plus hâtive.
●

dimanche

— Le Rassemblement des citoyens de Montréal du quartier Villeray invite les citoyens du quartier à un pique-nique populaire, au parc Villeray à l'angle des rues Villeray et Christophe-Colomb, demain à partir de 11 h 30. Renseignements: 273-9652.

"Grande visite" dans Villeray: le conseil général du RCM!

Le quartier Villeray recevra, demain soir, de la "grande visite". En effet, il sera l'hôte du conseil général du **Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM)** qui constitue, en fait, le conseil de direction du seul parti d'opposition à l'hôtel de ville.

Le RCM-Villeray et son conseiller municipal, M. André Berthelet, accueilleront dans notre quartier les quelque 60 délégués du conseil général qui a commencé, récemment, à tenir ses réunions mensuelles dans les différents quartiers de la ville. La rencontre aura lieu **demain mercredi le 21 juin, à compter de 7h.30, au**

local du Syndicat de la construction de Montréal, 7333 rue Saint-Denis, angle De Castelnau (métro Jean-Talon). Cette réunion est largement ouverte à tous les citoyens qui s'intéressent à la vie municipale, surtout à l'approche des prochaines élections qui auront lieu le 12 novembre.

L'assemblée du conseil général fait suite au congrès qu'a tenu le RCM, les 9, 10 et 11 juin, afin d'adopter son programme électoral. Les quelque 250 délégués à ce congrès ont alors fait la preuve que le RCM constitue la

seule solution de rechange à l'administration actuelle à Montréal.

Entre-temps, le RCM-Villeray est particulièrement actif ces temps-ci. Il a tenu mercredi dernier, le 14 juin, sa deuxième assemblée publique en l'espace d'un mois, cette fois au sous-sol de la caisse populaire Saint-Vincent-Ferrier, rue Jarry. Notre sympathique conseiller municipal, André Berthelet, a renseigné les citoyens sur le fonctionnement du conseil municipal et répondu aux nombreuses questions.

M. Berthelet a notamment souligné que c'est grâce à l'action des citoyens du quartier, aidés par le RCM, que le parc Villeray sera finalement aménagé prochainement en aire de pique-nique et qu'on y plantera des arbres. On se rappellera que le RCM-Villeray, pour obtenir ce changement, avait organisé un pique-nique populaire, le dimanche 4 juin, avec la participation de plus d'une centaine de personnes.

Vous pouvez communiquer avec le RCM-Villeray au 7094 rue Christophe-Colomb ou en téléphonant à 273-9652. A bientôt!

Des vacances agréables à passer dans Villeray

Camp de Vacances sportives dans Villeray. Cet été, du 25 juin au 15 août l'association des clubs sportifs de Villeray qui regroupent 28 clubs sportifs amateurs en collaboration avec l'organisme CANADA au TRAVAIL et la Divi-

sion des Sports du district Villeray organise un camp de vacances pour les jeunes membres de ses clubs de 6 à 17 ans à la polyvalente LUCIEN-PAGÉ 8250 St-Laurent et au Parc Jarry.

Les enfants pourront s'initier à différentes dis-

ciplines sportives, socio-culturelles et récréatives et effectuer sorties et baignades, le tout gratuitement et ce, du lundi au jeudi de 9h à 15h.

Voici un aperçu des programmes d'activité: athlétisme, gymnastique, natation, nage synchronisée, soccer, basket-

ball, baseball, handball, (voile, aviron, canot kayak au bassin olympique) arts plastiques, mimes, jeux, sorties organisées.

Pour informations et inscriptions s'adresser à Bureau du district 8, 7715 Papineau no 102, 872-3265

Coopération nécessaire des citoyens pour le nettoyage des rues de Villeray

Depuis le début de la belle saison, les balais mécaniques circulent dans nos rues afin de les nettoyer. Or voici qu'il est très difficile de nettoyer près des trottoirs, là où s'accumulent les feuilles et les papiers, s'il y a des automobiles de stationnées.

C'est ainsi que se pose le problème: les résidents riverains se plaignent que leur rue n'est pas nettoyée, et ils ont quelques fois raison. Or la seule façon de remédier à cette situation puisque les pancartes indiquent aux

automobilistes de ne pas stationner c'est de faire une **CAMPAGNE DE NON-STATIONNEMENT POUR PERMETTRE LE NETTOYAGE ADÉQUAT DE NOS RUES.**

C'est donc dans ce sens que les autorités municipales se sont concertées afin de vous demander votre collaboration puisque l'administration d'une municipalité c'est l'affaire de tous et chacun. C'est ainsi qu'à partir de jeudi le 12 juillet 1979, le service de la POLICE appliquera la loi dans le domaine du

stationnement défendu ceci afin de permettre aux balais mécaniques de faire leur travail comme il se doit. D'autre part, le service de la voie publique sera plus en mesure de voir à l'efficacité de sa politique de nettoyage, enfin les conseillers municipaux seront en mesure de répondre adéquatement aux demandes des citoyens.

Je remercie donc tous les policiers du travail nécessaire qu'ils auront à effectuer dans la bonne marche de cette campagne; je remercie tous

les employés de la ville qui seront en mesure d'effectuer leur travail adéquatement, enfin je remercie tous les citoyens qui propageront cette nouvelle afin de faciliter le travail des autorités, car si vous dites à votre voisin de ne pas stationner cela facilitera le travail des policiers et de tous ceux qui mettent en marche cette campagne.

MERCI
DE VOTRE
COLLABORATION.
Nicole Gagnon-Larocque

INFORMATION
MUNICIPALE

par

Louis-Jacques LÉGER
conseiller municipal, district 28



Lors de la dernière assemblée du Conseil de la Ville de Montréal, nous avons pris connaissance du programme de logements à loyer modique 1979, lequel comprenait un exposé de l'action que la Ville compte entreprendre dans le domaine de l'habitation à loyer modique au cours des prochains mois, plus particulièrement, dans l'arrondissement Villeray.

J'ai pensé qu'il serait intéressant de vous faire part de certains passages de ce programme.

Le développement de Villeray s'est effectué par vagues successives, principalement entre 1910 et 1950, et a produit un profil de quartier qui est demeuré quasi inchangé depuis.

D'une façon générale, Villeray offre un stock de logements en bonne condition, mais l'observation attentive révèle les indices avant-coureurs du vieillissement urbain, se manifestant surtout dans le sud-ouest de l'arrondissement: recrudescence des incendies, lacunes dans l'entretien des bâtiments, logements abandonnés, etc. . . Les quartiers de l'arrondissement Villeray présentant toutefois peu de trouées dans leur domaine bâti, la nécessité de nouvelles constructions doit y apparaître dans le contexte plus global du besoin de régénérer les constructions résidentielles existantes.

Les études ont démontré que le quartier Villeray comprend un lourd contingent de ménages défavorisés, soit environ 16,000, ce qui représente près du tiers de la population.

Parmi ces 16,000 ménages, 5,200 sont constitués de personnes âgées. Ces personnes représentent 60% de la population âgée de l'arrondissement, et doivent avoir recours au supplément du revenu garanti.

Les autres 10,800 ménages défavorisés de l'arrondissement proviennent des groupes d'âge de moins de 65 ans, et représentent 26% de la population de ces groupes.

Les programmes de logements municipaux ont produit à date 318 logements pour personnes âgées, ce qui donne 38.2 logements publics pour 1,000 ménages âgés. La moyenne municipale est de 72.0 logements par 1,000 ménages. Pour les ménages dits "familiaux", les 110 logements municipaux existants atteignent un taux de 2.7 logements pour 1,000 ménages, loin derrière la moyenne de la Ville de 14.6 logements pour 1,000 ménages.

Dans le cadre de la programmation annuelle 1979, la Ville entrevoit la construction, dans Villeray, de 150 logements, dont 115 seront destinés aux personnes âgées.

Louis-Jacques Léger

Un nouvel immeuble de 87 logements à loyer modique sera construction dans Villeray

Un règlement autorisant la construction d'un nouvel immeuble d'habitation à loyer modique pour les personnes âgées du quartier, a été soumis en première lecture, aux membres du conseil municipal de Montréal, la semaine dernière.

L'immeuble, de cinq étages sur rez-de-chaussée, sera construit sur un emplacement situé en bordure sud de la rue Villeray, à l'angle de la rue Saint-Gérard. Quatre-vingt-sept logements réservés aux personnes âgées autonomes seront aménagés dans cet immeuble dont la construction coûtera plus de trois millions de dollars.

Le conseiller municipal du district no 29, monsieur Arthur Gagnon, s'est dit fort heureux de la décision du Conseil puisque la construction de nouvel immeuble par l'Office municipal d'habitation permettra d'accueillir dans des logements conçus spécialement pour eux un plus grand nombre de personnes âgées du secteur. Monsieur Gagnon a également tenu à souligner que ces 87 logements s'ajouteront aux 94 autres des Habitations Jarry dont la construction rue Jarry, au-dessus de la station de métro, est en voie de parachèvement.

L'emplacement prévu pour la réalisation du projet couvre une superficie d'environ 4,290 mètres carrés dont le quart seulement sera occupé par l'immeuble. Le terrain est



Voilà à quoi ressemblera le nouvel immeuble pour personnes âgées lorsque sa construction sera complétée rue Villeray, angle Saint-Gérard.

la propriété de la Commission des écoles catholiques de Montréal et des démarches ont été entreprises par la Ville en vue de l'acquiescer. Comme le terrain est actuellement vacant, la mise en oeuvre du projet ne nécessitera aucune mesure de relogement.

ECHELLE DES LOYERS

Des 87 logements de l'immeuble, 81 compteront une chambre à coucher et six auront deux chambres à coucher. Au rez-de-chaussée de même qu'à chacun des cinq autres étages, un logement sera conçu de façon à ce qu'il puisse être aménagé, au besoin, pour recevoir une personne en chaise roulante. Chaque logement sera équipé d'une cuisinière et d'un réfrigérateur et, à chaque étage, sera aménagé un poste de buanderie pouvant recevoir une laveuse et une sècheuse. A proximité des ascenseurs seront aussi prévus des lieux de rencontre pour les occupants de l'immeuble.

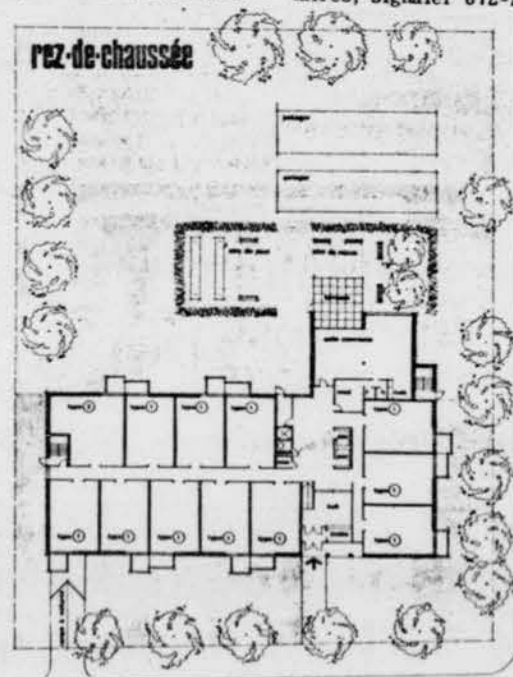
Outre les espaces de stationnement, le sous-sol recevra les installations mécaniques et électriques, la salle d'entreposage des ordures ménagères et un atelier d'environ 20 mètres carrés.

Les logements seront loués aux personnes âgées qui habitent à l'intérieur du territoire délimité par le boulevard Métropolitain, au nord, l'avenue Papineau, à l'est, la rue Jean-Talon, au sud, et les voies du Ca-

nadien Pacifique, à l'ouest. Quant aux loyers, ils seront établis en fonction du revenu de l'occupant conformément à l'échelle des loyers de la Société d'habitation du Québec.

Par ailleurs, l'Office municipal d'habitation de la Ville de Montréal est à compléter la construction

des Habitations Jarry. Les travaux, entrepris au mois de septembre 1978, seront terminés à la fin de l'année. Les premiers locataires des 94 logements de l'immeuble réservé aux personnes âgées pourront occuper leur logement vers le 1er février. Pour renseignements supplémentaires, signaler 872-2343.



\$6,7 millions investis dans Villeray d'ici à 1982

La Ville de Montréal investira environ \$6,7 millions en matériel équipement et travaux d'immobilisations au cours des trois prochaines années dans le secteur de Villeray.

Le président du Comité exécutif de la Ville, monsieur Yvon Lamarre, et le conseiller du district no 28, monsieur Louis - Jacques Léger, ont annoncé que la plus grande partie de cette somme, soit \$6,4 millions, sera investie dans la réalisation des phases 2, 3 et 4 du Patro Le Prévost, avenue Christophe-Colomb.

L'an prochain, l'administration municipale de Montréal prévoit consacrer \$450,000 pour les travaux préliminaires des phases 2 et 3. La construction de gymnases et d'une bibliothèque sont prévus dans le cadre des travaux de la phase 2 tandis que la phase 3 comprendra les travaux d'aménagement extérieur des services sportifs.

En 1981, toujours selon les prévisions, les dépenses seront beaucoup plus

considérables puisque l'on prévoit consacrer \$4,2 millions pour les travaux de la phase 2 et une autre tranche de \$250,000 pour ceux de la phase 3.

L'année suivante, une somme supplémentaire de \$1 million sera investie dans la phase 2 et les travaux de la phase 3 seront complétés au coût de \$50,000. C'est également en 1982 que les travaux de la phase 4 seront entrepris. Une somme de \$500,000 sera consacrée aux travaux de cette dernière phase qui consistera en l'aménagement extérieur du bâtiment.

Afin de compléter tous ces travaux qui seront effectués au cours des trois prochaines années, l'administration municipale prévoit devoir investir quelque \$650,000 après 1982. Même si les investissements municipaux prévus pour le Patro Le Prévost sont de \$6,4 millions, le coût réel sera moindre puisque la Ville prévoit toucher, pour ces travaux, des subventions d'environ \$2 millions.

Outre ces travaux, la Ville entreprendra en 1981 la restauration du chalet du parc Jarry, boulevard Saint - Laurent. Les travaux, qui seront complétés en 1982, coûteront près de \$300,000.

Ces prévisions d'investissements apparaissent dans le dernier programme triennal d'immobilisations approuvé récemment par les membres du Conseil municipal de Montréal. Dans ce programme, il est également prévu que la Ville procédera à la reconstruction du pavage et des trottoirs de la rue Lajeunesse, entre la rue Jean-Talon et le boulevard Métropolitain. Ces travaux, qui coûteront \$2,5 millions, ne seront pas entrepris avant 1983.

Le conseiller Léger a cependant tenu à souligner que, selon les priorités et objectifs poursuivis par l'Administration, certains autres travaux d'immobilisations pourraient être effectués dans Villeray au cours des trois prochaines années.

"Une popote roulante" dans Villeray?

Toute personne de 60 ans et plus intéressée à s'impliquer à la mise sur pied d'une popote roulante sur le territoire Villeray, peut communiquer au Service Echange Villeray St-Edouard, en demandant Marie Josée Mignacca 272-2873.

Les tâches bénévoles sont:

Balladeuses: distribuer les repas 2 fois/semaine
Chauffeurs: conduire les balladeuses 2 fois/semaine.

Téléphonistes: appeler les bénévoles 2 fois/semaine.

Responsable des horaires: préparer feuille de

route pour les bénévoles.
Administrateurs: 10 personnes âgées de 60 ans et plus doivent administrer le projet.

PEUT-ÊTRE AURONS-NOUS BESOIN DE:

Cuisinières: Préparer les repas 2 fois/semaine.

Acheteuses: Voir aux provisions

Plongeuses: Laver la vaisselle.

LE BUT: Offrir 2 fois/semaine un repas du midi aux personnes incapables de cuisiner par elles-mêmes.

Quand: **Début septembre**
Le succès dépend de la disponibilité des bénévoles ainsi que de leur enthousiasme.



Maurice Côté

Le quartier montréalais Ville-
ray compte, depuis le début du
mois, un nouveau mensuel, qui
est distribué dans toutes les rési-
dences. Il s'agit du journal «Le
Quartier», édité par Me An-
drée Bolduc et dirigé par André
Toupin.

Villeray de 1900 à nos jours

Suite de l'entretien avec monsieur Émile Garand au cours de laquelle l'équipe de travail "Forces du Témoignage" a pu recueillir de nombreux souvenirs que tous se rappelleront avec joie.

"L'hiver, nous allions voir courir les maquignons et les Hôteliers, rue St-Denis. Ils partaient de l'hôtel de C.P.R. (Bernard et St-Laurent) en sleigh Ste-Catherine, assis sur des couvertures de Buffalo et se rendaient à l'hôtel Barbeau à Montréal-Nord. Le dernier arrivé payait la "traite" aux autres."

"Après le congrès eucharistique de 1910, et un peu après la guerre, vers 1918, la rue St-Laurent fut inaugurée de Jean-Talon (Isabeau) jusqu'au Boul. Gouin, par Edouard VIII,

Prince de Galles et Sir Robert Borden, premier ministre du Canada."

"Le terrain de la crosse et de baseball et son Club House Shamrock sont disparus pour faire place au marché Jean-Talon. Les tramways St-Laurent-Isabeau tournaient à Bellechasse et St-Laurent, montaient St-Dominique jusqu'à Drolet et Bélanger, remontaient St-Denis et Jean-Talon pour se rendre à St-Laurent et retourner en ville."

"Les paroissiens de Ste-Cécile allaient à la messe dans une maison privée, rue Drolet. Après, le curé Beaulac louait le club House du Shamrock pour célébrer la messe en attendant de bâtir le sous-bassement qui servirait d'église paroissiale."

"Il y avait le théâtre Boulevardscope, rue St-Hubert et Bélanger où nous allions voir les séries de cowboys Eddie Paulo. Et sur semaine avec nos selles, nous faisons les cowboys avec les chevaux en pagage. Les propriétaires de chevaux retrouvaient leurs chevaux plus fatigués que lorsqu'ils les avaient amenés."

Le détective St-Pierre, de la rue Jarry, se promenait en carrosse dans Villeray. Les pompiers allaient au feu avec la "pompe à steam" comme on l'appelait dans le temps, tirée par six chevaux et les échelles par quatre chevaux. Après la guerre de 1918 on a commencé à bâtir à deux et trois étages. Les égouts et l'aqueduc complétés, le quartier Villeray a com-

mencé à progresser avec certaines rues en asphalte et trottoirs en ciment. De temps en temps les ruelles en ciment étaient complétées à mesure que les échevins le jugeaient à propos. Tout cela vers 1922. D'ailleurs, les contracteurs ont laissé leurs noms gravés dans le ciment sur le coin des rues dont on peut encore voir sur certains coins de rue avec la date de leur construction. Il y avait trois grosses glacières dans le nord. Chagnon Léonard et Gendron coin De Castelleau et Drolet, Brière Tailleur, et Châteaubriand Sherrick la rue Bellechasse. Les vendeurs de glace passaient dans les ruelles pour vendre leurs produits. Les marchands de fruits avec leurs légumes, les guénillous achetaient les guenilles, les bouteilles, les os et tout ce qui pouvait servir. Nous avions aussi les boulangers et les laitiers avec leurs bidons en fer dont le couvercle servait à mesurer une chopine par couvercle plein. Imperial Oil avait une citerne spéciale qui fournissait l'huile à lampe, les magasins étaient presque tous affichés "magasin général". Seuls les bouchers nous vendaient de la viande et ses dérivés. C'était le bon temps où tout le monde se connaissait et s'aidait...

Villeray de 1900 à nos jours

Cette semaine, une autre tranche du dossier de la petite histoire du quartier Villeray où vous retrouverez l'origine des noms des rues du quartier.

Les rues et les trottoirs

Étant donné que les anciens noms de rues, tirés des renseignements recueillis au cours des entrevues, s'avéraient souvent inexacts et parfois contradictoires, nous avons fait une autre recherche à cet effet. Nous incluons donc un document tiré de la publication: "D'où viennent les noms de nos rues?" du Service d'Urbanisme de la Cité de Montréal, duquel nous avons recueilli les noms des rues du Quartier de Villeray seulement.

Au début, dans le nord de

Villeray, les rues actuelles n'existaient pas. Les seules tracées: Crémazie, Lajeunesse, St-Denis et St-Hubert. On surnommait la rue Fouché: chemin Beaulieu, car elle traversait la terre de cette famille.

Près de Lajeunesse, au nord de Crémazie, il y avait un petit ruisseau et les inondations étaient fréquentes au printemps. L'eau emmenait les trottoirs à la dérive et creusait des trous énormes dans les chemins de terre. La rue Millen était elle-même un trou de terre noire qui se remplissait d'eau et devenait une patinoire en hiver.

La rue Jarry fut surnommée «Crystal Spring Park» parce qu'il n'y avait pas de maisons et que la neige y

demeurait immaculée.

La rue St-Hubert fut l'une des premières à être pavée et est devenue vite commerciale.

Seule la rue Lajeunesse se rendait au Sault. Par la suite, St-Laurent s'y rendit aussi. La rue St-Alfred fut très longtemps en terre. La rue St-Laurent finissait à De Castelneau par une maison bâtie en plein milieu de la rue.

Ces renseignements n'ont pas de date précise, mais se situent au début du développement du quartier, vers 1900.

Nous classons, par la suite, les renseignements obtenus sous les items «Rues et trottoirs», d'après les dates qui nous ont été fournies lors des entrevues et cela pour le Quartier Villeray.

1819 Les rues tracées étaient en terre et les trottoirs en bois faits de trois planches.

1890 Il y avait droit de passage (de 05¢ à 10¢) sur St-Laurent (Alice à la hauteur de Jean-Talon pour venir à Villeray).

1900 On remarquait un poste de péage sur Crémazie, coin Lajeunesse, et on payait 01¢ pour entrer et sortir de Villeray.

1916 Les rues n'étaient pas encore éclairées (pas d'électricité). La rue Jean-Talon pas pavée et la rue Berri en macadam.

1920 La rue St-Hubert se commercialise. Le poste de péage sur Côte St-Michel coûtait 02¢. Ce chemin ressemblait à une route de terre, tout comme une route de fermiers.

1922 On commence à construire les trottoirs dans le nord. St-Denis se pave jusqu'à Jarry.

1924 De Jarry à Mistral, les trottoirs construits en bois et au nord de Mistral, les rues étaient en terre. On bâtit des trottoirs sur Crémazie.

On veut élargir la rue Jarry, car on parle d'y construire le boulevard Métropolitain.

1929 Les rues finissent d'être presque complètement pavées.

1930 On pave la rue Casgrain.

1931 La rue Faillon n'existe pas encore.

1933 La rue St-Dominique n'est pas pavée encore.

1941 On construit le tunnel sous la rue St-Laurent, pour la traverser à hauteur de Guizot.

1942 Les trottoirs bâtis sur la rue Boyer.

1946 Toutes les rues pavées, sauf à quelques rares exceptions.

1948 On construit le boulevard Métropolitain, au-dessus de Crémazie.

1950 La rue Lajeunesse fut pavée cette année-là. Les tramways y passant depuis longtemps, on avait pas encore rénové la rue même si elle est très ancienne.

On pava même la rue St-Gérard après Lajeunesse. **1951** On construit, cette année-là, le côté ouest de Châteaubriand.

Un peu d'histoire

Villeray de 1900 à nos jours

Les paroisses

ÉGLISE STE-THÉRÈSE-DE-L'ENFANT-JÉSUS

Le 25 avril 1926, Mgr Gauthier détachait 260 familles de la paroisse du Rosaire pour en former la paroisse Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus. La première messe fut célébrée dans un magasin de la rue St-Hubert. Le dortoir

du Poste de pompiers no 37, servit de chapelle jusqu'au 25 décembre 1926.

La construction de l'église commença le 10 avril 1926, et la bénédiction quelques mois plus tard. Le curé Kieffet fut le fondateur de cette paroisse. Les bornes de la paroisse en 1946 étaient:

- vers l'ouest: du chemin St-

Michel jusqu'à Lajeunesse,

- vers le sud: par le centre de Lajeunesse, depuis la rue Guizot jusqu'à la rue Jarry,

- vers l'est: par le centre de Jarry à partir de Lajeunesse,

- vers le nord: par le centre de l'avenue Papineau, depuis la rue Jarry jusqu'au chemin de la côte St-Mi-

chel.

L'ÉGLISE ST-ARSÈNE

La paroisse a été fondée en 1909. La construction du soubassement eut lieu en 1916, par la suite on assista à l'élevation de l'église. Le curé Morin, curé en 1946.

Les limites en 1946 étaient:

- à l'est: par le centre de Chambord,

- au sud: par le centre de St-Zotique, jusqu'au centre de St-André,

- à l'ouest: par le centre de Bélanger, jusqu'au centre de Châteaubriand,

- au nord: par le centre de De Castelneau, jusqu'à Chambord.

ÉGLISE CHRIST-ROI

La paroisse a été fondée en 1929 et le curé en 1946 était le curé Joseph Fortin.

Les limites de la paroisse en 1946 étaient: bornées au nord par St-Hubert; à l'est par l'avenue de Hertel; au sud, par le numéro 340 du cadastre; à l'ouest par Sauvė.

Villeray de 1900 à nos jours

Les paroisses

ÉGLISE ST-VINCENT FERRIER

La paroisse St-Vincent Ferrier fut fondée par le curé l'Heureux en l'année 1920. Pour tout partage, comme église, le curé n'avait qu'une ancienne épicerie transformée en école et qui servait au culte le dimanche et les jours de fête.

Vers 1921, une chapelle fut construite rue Henri-Julien, entre Guizot et Jarry. Après quelques années, on vit se construire le sous-bassement de la nouvelle église projetée. Quelques

années plus tard encore, surgit de terre l'église que l'on voit sur Jarry entre les rues Henri-Julien et Drolet.

Les limites de la paroisse en 1946 étaient au sud, le centre des rues Lajeunesse, Jarry et St-Denis; à l'est, la rue Villeray; au sud,

la ligne du chemin de fer Pacifique; à l'ouest, la rue Guizot.

Le curé l'Heureux fut curé de St-Vincent Ferrier depuis la fondation jusqu'au milieu de l'année 1946. Par la suite le curé Champoux le remplaça.

ERRATUM:

Une erreur s'est glissée la semaine dernière dans la description des bornes de la paroisse Ste-Cécile. Nous vous prions de noter que cette paroisse est bornée au nord par la rue Villeray et non la rue Gounod.

Un peu d'histoire Villeray de 1900 à nos jours

Nous poursuivons notre voyage au pays du souvenir en vous présentant cette semaine un nouveau volet qui s'intitule: «Les maisons - Aspect historique, évolution démographique».

Avant 1900, ceux qui osaient s'établir au nord de Jarry étaient considérés comme des solitaires, des marginaux, des ruraux, ou alors, ils pratiquaient l'agriculture. En effet, ce territoire offrait à la vue, un aspect rural non équivoque. Il est difficile de concevoir que là où maintenant, il y a des rues, trottoirs, maisons, autos, pas de verdure, etc., autrefois il n'y avait que des forêts et des champs. Point n'est besoin de dire que les maisons étaient parcimonieuses, d'une rareté sûrement un peu déconcertante pour le citoyen d'aujourd'hui.

Derrière les rares maisons, on voyait des écuries. On devait bien se munir d'un moyen de transport, les distances étaient grandes. La simplicité dans la construction des maisons frisait la pauvreté. Elles étaient basses, couvertes de papier noir, avec des toits de tôle.

La prospérité se fit vite sentir, car après tout, Montréal était déjà à cette époque, grâce à son port, la métropole du Canada et la ville la plus prospère. Les gens se mirent à faire de l'argent et plusieurs ajoutèrent un étage à leur maison, tout en l'aménageant de mieux en mieux, avec les années.

Puis, vers 1910, à mesure que la rue St-Hubert, principale artère commerciale, pointait vers le nord, quelques maisons émergeaient ici et là. Et c'est à cette époque, que la paroisse St-Alphonse commença à s'organiser. Les besoins d'une nouvelle paroisse se faisant sentir, de nouveaux paroissiens occupaient à plein temps quelques prêtres-fondateurs.

Peu à peu quelques rues

dans St-Vincent-Ferrier se voyaient dotées de maisons de plus en plus nombreuses. La raison en était pourtant simple: les conditions d'achats, vers 1915, de terrains et de maisons, étaient exceptionnelles; si bien que vers 1920, année de création de la paroisse St-Vincent-Ferrier, plusieurs personnes nous ont dit évaluer la construction dans Villeray à sa moitié.

Il est pourtant impossible de parler de l'évolution de la construction immobilière sans mentionner l'évolution des travaux publics en ce qui a trait aux rues. La construction immobilière est directement proportionnelle aux possibilités qu'offrent les rues. C'est ainsi que deux événements concernant les rues ont été directement responsables de l'accroissement de la construction à St-Vincent-Ferrier. La rue St-Laurent perça vers 1925, de Isabeau (Jean-Talon) jusqu'à Main Street, au nord de la Montée St-Michel. Ceci fit que Villeray connaissait, en plus de la rue St-Hubert et Montée St-Michel, un autre foyer d'accroissement. En 1934, Villeray connut un autre point de départ pour la construction. On élargit la rue Jarry. Ainsi, on remarque que l'expansion se fait par points isolés et que la construction, partant de ces points, s'étend tranquillement en augmentant son périmètre jusqu'à ce que tous les points se soient rejoints.

La semaine prochaine, nous relocaliserons chronologiquement ces points d'expansion. Nous ferons également un survol chronologique des particularités immobilières par paroisse.

Un peu d'histoire Villeray de 1900 à nos jours

Le transport dans Villeray

Avant que de rares automobiles ne commencent à apparaître dans les rues de Villeray, vers les années 1910-1920, les modes de transport utilisés étaient le cheval et le tramway. Mais dans ce temps de "la belle époque", les gens marchaient beaucoup, car posséder un cheval était le lot des biens nantis, et les tramways étaient plutôt rares.

Cependant, la plupart des commerçants possédaient des chevaux pour faire la livraison; tous les services publics, de même, devaient utiliser le cheval: policiers (à partir de 1914), pompiers, vidangeurs, épiciers, laitiers boulangers, marchands de glace, guenillous etc... Certains se rappellent même des carioles avec chevaux blancs pour les baptêmes. En 1920, il restait encore des corbillards à chevaux.

Les commerçants, tels le boulanger, l'épicière, le laitier furent parmi les derniers à utiliser ce moyen de transport, et ce, jusqu'après la seconde guerre mondiale. Bien qu'un laitier de Villeray s'était muni d'un camion dès 1922.

Outre le cheval, le tramway était fort utile pour le déplacement des gens, autrefois.

Notons cependant qu'en 1861, il existait des tramways à chevaux, il va s'en dire.

L'aspect des tramways changea beaucoup au cours des ans. Dans les premiers temps, ceux-ci n'avaient pas de porte arrière. Certains même, étaient ouverts pour la balade. En 1910, un de ces tramways observatoires se rendait jusqu'à Granby.

De même, certains servaient uniquement, soit au transport de la pierre de la Carrière Villeray, soit à celui du charbon et du bois. Il y en avait même un, paraît-il, qui servait au transport des prisonniers.

L'hiver, le tramway s'équipait de balais rotatifs ou de charrue pour le nettoyage des voies. Ces balais rotatifs ne pouvaient servir qu'aux petites chutes de neige (6 pouces et moins).

Que pouvait coûter un billet de tramway? Évidemment cela dépend de l'époque. On nous a parlé de 8 billets pour 25¢, puis de 4 billets pour le même prix, ce dernier tarif étant en vigueur en 1925. Par la suite, les passagers allant au nord de la rue Jarry durent payer .05¢

de plus que le tarif régulier. Finalement, durant la guerre, un billet coûtait .10¢.

Parlons maintenant des deux lignes en service: La ligne 72 partait de Frontenac et montait sur St-Denis, d'abord jusqu'à la rue Rosemont (de Fleurimont), puis elle fut prolongée jusqu'à Bélanger, puis de Castelnau, puis Jarry (33e). À ce moment, il n'y avait pas d'arrêt à Villeray: il fallait prendre le tramway à Jarry.

Seul le "char du Sault" (le 24) se rendait au nord, puis à Montréal-Nord, passant sur la rue Lajeunesse (Montée du Sault) non tracée, donc passant à travers les champs (1924). Là, les rails y étaient surélevés de deux ou 3 pieds.

Ainsi l'endroit de correspondance entre les lignes 24 et 72 changeait à mesure que la ligne 72 était prolongée vers le nord.

Et il ne faut surtout pas oublier une des premières lignes d'autobus de Montréal, inaugurée le 2 décembre 1925, sur la rue St-Hubert. Cette ligne était considérée comme un service de luxe; seuls les gens riches l'utilisaient. 3 billets coûtaient 0.25¢, alors qu'on obtenait 4 billets de tramway pour le même prix. Si on voulait utiliser une correspondance de tramway pour l'autobus, il fallait ajouter un billet spécial au coût de 12 pour .25¢.

Enfin, un détail connu par très peu de gens: dès 1920, on parlait déjà de construire un métro.

RÉTROSPECTIVE 81

par Louis Lamarre

Une revue des activités politiques, sociales, économiques et des faits marquants dans notre quartier en 1981 de juillet à septembre

AOÛT

Le Parc Jarry: Une vocation internationale

Le Parc Jarry est l'hôte de l'un des plus prestigieux événements dans le monde du tennis soit "l'omnium de tennis masculin du Canada."

Inform-Affaires, le nouveau journal de l'AHAM

L'Association des Hommes d'affaires de Montréal a maintenant un journal. Edité par Marcel Grégoire, ancien président de l'AHAM, le journal Inform-Affaires cherchera à répondre à un besoin d'information interne longtemps ressentie par les membres.

B.C.J. une place pour les jeunes du quartier

Du nouveau pour les jeunes. Un bureau de consultation jeunesse s'est installé dans notre quartier. Installé depuis le mois de juin dernier au 585 est Jarry, le BCJ de notre quartier se veut une grande maison qui deviendra sous peu la place des jeunes.

Grande fête fin d'été au Patro Le Prévost

La Plaza St-Hubert élit le conseil d'administration de la S.I.D.A.C.

Les marchands de la Plaza St-Hubert ont désigné, lors d'une assemblée générale d'information, ceux qui feront partie du conseil d'administration de la tout nouvelle SIDAC créée au printemps dernier.

Ce sont eux qui vont les arrêter

La Ville de Montréal installe des butoirs au coin des rues St-Hubert et Notre-Dame du Rosaire afin d'éviter les nombreux accidents qui arrivent régulièrement à cet endroit en hiver.

Les autorités municipales dans le quartier Villeray

C'est mardi, 21 juillet, qu'un autobus nolisé à sillonné les rues de notre quartier. Les passagers de ce véhicule avaient un mandat spécial: voir et constater les demandes des conseillers municipaux.

Les conseillers municipaux transmettent leurs demandes

Lors de la visite des autorités municipales dans le quartier, les trois conseillers municipaux en ont profité pour faire connaître aux dirigeants leurs principales demandes:

- A la suite d'une pétition des gens du secteur, Mme Nicole Gagnon-Laroque demande la pose d'une signalisation arrêt sur la rue Guizot à l'angle Sud-Ouest et Nord-Est de la rue de Gaspé.

- Le conseiller Jocelyne Ménard (district 28) a demandé qu'une étude soit faite relativement au problème d'inondation de la rue Christophe-Colomb près de Villeray que les citoyens ont à subir lors de pluies. De plus, Mme Ménard a suggéré que le terrain vacant à l'angle nord-est des rues de Normanville et Tillemont puisse devenir un parc aménagé pour personnes handicapées.

- Le conseiller Arthur Gagnon (district 29) a soulevé l'intérêt de CIDEM-Commerce en rappelant la difficulté qu'ont les commerçants au nord de Jean-Talon sur la rue St-Hubert relativement d'une part à un manque de stationnement et d'autre part, à un environnement hétéroclite.

SEPTEMBRE

Dépôt des soumissions pour la construction de la phase II du Patro Le Prévost

On fête le Frère Sénécal

50 ans de vie religieuse dont 40 ans au service de la paroisse Notre-Dame du Rosaire. Un grand résident du quartier même si son surnom est "Peanuts".

Le Congrès du P.Q. Comté de Dorion

Le congrès de comté de Dorion s'est déroulé dans une atmosphère on ne peut plus souverainiste. L'objectif de ce congrès était d'apporter les recommandations et modifications souhaitées par les membres du P.Q. de Dorion au programme du Parti. C'est au chapitre de la souveraineté que les discussions se sont fait les plus vives.

Les jardins communautaires fêtent les vendanges

L'association libérale fédérale de Papineau se prépare au Congrès National

Assemblée générale en vue de choisir les délégués qui représenteront le comté au prochain Congrès National du 13 au 15 novembre.



Photos d'archives
Progrès Villeray

Villeray: de 1900 à nos jours

Commerces et marchands dans le quartier Villeray

Beaucoup de magasins généraux, peu de commerces: telle était l'allure commerciale de Villeray, à ses débuts. Ces sortes de "centres d'achat" de l'époque se divisaient généralement en trois parties:

- a) le magasin de fer
- b) la "shop"
- c) l'épicerie.

Ils offraient leurs services jusqu'à 23 heures les jours de la semaine, sauf le vendredi où les magasins fermaient à 21 heures. Nous avons pu relever quelques propriétaires de magasins généraux:

M. Morin: premier marchand

M. Dugall
M. Curmique
M. Bancel: sur Crémazie (marchandises sèches), premier commerçant de St-Alphonse.

M. Choquette
Magasin Gobeil: St-Alphonse, on remarquait la présence d'un client célèbre: le Frère André, lui-même.

M. Gratton
Le cheval servait pour la livraison; l'écurie était située à l'arrière du magasin. En 1928, Messieurs Bancel et Choquette eurent un camion pour la livraison. Ces magasins généraux n'existaient plus en 1922.

Les épiceries

Pilon: Châteaubriand, près Faillon.

? Coin St-Hubert et

Bélanger.

Lanteigne: Coin Drolet et Faillon.

Labrie: Épicerie et boucherie: Casgrain et Gounod.

Séguin: Épicerie et boucherie: Castelleau, coin Henri-Julien.

Vineger: Existait vers 1920.

Carmel: St-Hubert.

Lalande et Lamarche: Dans Ste-Cécile.

Gravel: Berri et Crémazie.

Purennes: avec le Magasin Bancel étaient les seuls à vendre de la bière.

Purennes vendait jusqu'à 600 douzaines de bière par semaine.

L'épicier allait chercher et livrer les commandes.

VILLERAY CHOIE SES VIEUX

...MAIS
NÉGLIGE
SES
JEUNES

photo Michel Gravel, LA PRESSE



VILLERAY-SAINT-ÉDOUARD

On a pensé aux personnes âgées mais on a bien négligé les jeunes

—11—

■ Depuis 1978, près de 600 logements pour les personnes âgées ont été construits par l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMH) dans le quartier Villeray-Saint-Edouard, le coeur géographique de Montréal.



MARC
DORÉ

Mais durant la même période, aucun parc, aucun espace de jeu n'ont été aménagés dans ce secteur pourtant totalement sous-développé à cet égard : à titre indicatif, qu'il suffise de mentionner qu'il n'y a pas de parcs de quartier, du genre de ceux où l'on se rend quand on a une demi-heure pour flâner après le souper, dans le vaste quadrilatère compris entre l'avenue Christophe-Colomb et le boulevard Saint-Laurent, la rue Jean-Talon et le boulevard Crémazie. Et il n'y a pas non plus de ces petits terrains de jeux où les enfants peuvent dépenser leur énergie, comme la Ville d'Outremont en a fait aménager sur l'emplacement de maisons détruites. La situation n'est guère meilleure au sud de Jean-Talon.

Il serait évidemment exagéré d'y voir quelque chose comme un conflit entre jeunes et vieux : le besoin de bons logements à bon marché pour les personnes âgées était grand et il fallait répondre à ce besoin. Dans ce quartier comme ailleurs dans Montréal, les listes d'attente sont longues avant d'obtenir un logement de l'OMH.

Mais...

• Il me semble que la Ville aurait pu penser aussi aux enfants. On ne demandait pas grand chose : pouvoir utiliser des locaux pour des activités de loisirs, et peut-être aussi la vaste cour adjacente comme terrain de jeux », se plaint Madeleine Brown, mère de deux garçons de dix et cinq ans qui habite la rue Châteaubriand, à Saint-Edouard. Elle parle de l'acquisition par la Ville de l'école La Mennais, au coin Saint-Denis et Beaubien, et de sa transformation en HLM pour personnes âgées. Comme bien d'autres enfants du quartier, ses garçons prennent où ils le peuvent leur espace de jeu.

Rien d'étonnant à ce qu'une résidente du coin ait trouvé plusieurs de ces garnements, confortablement installés dans les branches-maitresses d'un des trois arbres de la ruelle, grimpés là pour bavarder en paix.

Dans ce quartier, les seuls espaces verts sont les maigres carrés de gazon de chaque côté de la porte d'entrée des maisons. La seule surface sur laquelle les enfants peuvent courir ou faire du vélo, c'est le ciment des trottoirs. Et quand ils veulent jouer au baseball, à la « quécane » ou au ballon-chasseur, il ne reste que la ruelle, parmi les voitures et les motos des p'tits malins qui veulent contourner le gros de la circulation ou utilisent les ruelles comme pistes d'accélération.

André Berthelet, ancien conseiller du RCM, habite le quartier depuis sa naissance, il y a 42 ans. Lui aussi constate que, jusqu'à tout récemment, il n'y avait pas beaucoup d'enfants. Et une vie de quartier plutôt mince, comparée à Saint-Louis ou au Plateau Mont-Royal. « Mais les jeunes familles semblent revenir », pense-t-il. Mais il ajoute aussitôt que les enfants n'ont que le trottoir pour s'ébattre. Le quartier vieillit, mais les personnes âgées ne sont guère mieux nanties, remarque-t-il : comme banc public où passer le temps en jasant, elles ne disposent bien souvent que du perron de leur maison.

Traversé par plusieurs voies importantes donnant, dans le sens nord-sud, accès au centre-ville, le quartier centre-nord souffre de cette désarticulation bi-quotidienne que lui font subir les banlieusards en migration. Certaines de ces artères vivent des transformations graduelles dont l'importance semble s'accroître : Anne Thibeault, de l'Association des locataires de Villeray, fait remarquer que la rue Saint-Denis, au nord de Jean-Talon, doit se remodeler depuis quelques temps sous les assauts des professionnels, qui transforment de vastes logements en bureaux ou cliniques et louent à fort prix les étages supérieurs.

En fait, comme plusieurs autres quartiers de Montréal, le centre-nord souffre d'un double phénomène de régression et de vieillissement de sa population. Les premières statistiques du recensement de 1981 indiquent qu'il a perdu plus de 10 p. cent de ses habitants, mais que la part des personnes âgées de 65 ans et plus s'est accrue de 5 p. cent depuis 1976. Comme le nombre de logements est demeuré à peu près stable durant la même période, les variations peuvent s'expliquer par la réduction des familles ou leur migration forcée vers des sec-

teurs de la région métropolitaine où les services correspondent mieux à leurs besoins.

Ce dépérissement du quartier s'observe aussi dans les pertes importantes essuyées dans l'emploi. La diminution de la population active entre 1976 et 1981 est comparable à celle de la population to-

tales : dix p. cent de moins environ. Concentrant par ailleurs le gros de ses activités économiques dans les secteurs manufacturiers « mous » (cuir, textile, bonneterie, habillement) ainsi que dans le commerce, surtout de détail, et les services, le quartier subit durement les effets de la crise: les

deux bureaux d'Emploi et Immigration qui couvrent le quartier signalent des baisses dans les vacances signalées par les employeurs, de même qu'une augmentation allant de 15 à 30 p. cent du nombre de personnes en quête d'un emploi. Entre janvier et juin de cette année, la proportion de prestataires de l'assurance-chômage s'est accrue de 20 p. cent. Dans un quartier où l'espace est déjà limité, l'accroissement du nombre de personnes obligées de passer la journée dans leur logement ou à l'assurance-chômage ne peut que constituer qu'une nouvelle source de tension.

Les tentatives de « re-développer » le quartier mises de l'avant par l'administration municipale, sont pour le moment plutôt sombres et sectorielles, et n'arri-

Photos: Michel Gravel

vent même pas à faire un consensus chez ceux qui devraient en être les bénéficiaires : des commerçants de la rue Saint-Hubert, l'artère commerciale du quartier, se sont opposés farouchement à la création de la SIDAQ, la super-association de marchands rendue obligatoire par la Ville. Gilles Maillé, qui dit s'y opposer aussi bien pour des raisons philosophiques (la « liberté d'entreprise ») que pour ses intérêts immédiats (le coût élevé de la cotisation annuelle et la large autonomie donnée à la SIDAQ par la loi) est amer et n'a plus grand espoir de changer le cours des choses. Il faut dire qu'il a eu affaire à forte partie : du côté des partisans de la SIDAQ, il a retrouvé, ligués, les marchands-conseillers et anciens conseillers Arthur Gagnon, Jean C. Leblanc, Jean Labelle, de même que Clovis Niding, au patronyme bien connu en politique municipale.

DEMAIN : le sud-ouest.



Image de la périphérie : partie de baseball matinale au parc Villeray dont la présence, avenue Christophe-Colomb, permet à l'administration de dire qu'il y a des espaces verts dans le centre-nord.



Le centre-nord compte une forte concentration de citoyens d'origine italienne, de 10 à 15 p. cent, selon les secteurs. Leur présence donne une couleur particulière à plusieurs manifestations de la vie du quartier, comme ce mariage à l'église italienne de Notre-Dame de la Défense, rue Dante.



Un quartier qui bouge...

Les activités communautaires par Jocelyne Moisan-Blanchet

Epilepsie Montréal

Epilepsie Montréal invite les parents d'enfants épileptiques à une soirée-rencontre avec monsieur Roger Vézina, responsable

du Service Adaptation Scolaire à la direction régionale de Montréal du Ministère de l'Éducation. Cette réunion aura lieu jeudi le 25 novembre à 20 hres au

Centre de Réadaptation Lucie Bruneau, 2275 rue Laurier est. Pour de plus amples informations et/ou pour confirmer votre présence, veuillez

contacter les bureaux d'Epilepsie - Montréal au 527-4128.

Soirée annuelle des Jeunes Travailleurs (euses)

L'Association des Jeunes Travailleurs-euses de Montréal vous invite à participer à sa danse annuelle intitulée: **C'est dans ma nature**. Samedi le 4 décembre 82 à la Polyvalente Lucien Pagé, 8200 St-Laurent. Tous les profits serviront au fonctionnement de l'Auberge des Jeunes Travailleurs-euses à Ste-Lucie et du local de l'A.J.T.M. à Montréal, permettant aux jeunes travailleurs-euses de profiter de leur loisir à des prix modiques. Venez danser, fêter, rencontrer vos ami(e)s de l'Auberge et vous informer en même temps, de tout ce qui bouge pour les jeunes travailleurs-euses; les temps sont "durs" mais, c'est dans notre nature de les passer tous ensemble...

Les billets sont en vente au local de l'A.J.T.M. 4001 Papineau. Renseignements: Jean Sansre-

gret au 524-2948.

Loisirs Femmes

Dans le cadre des rencontres du jeudi à Loisirs Femmes, le 25 novembre à 13.30 hres, la conférencière invitée sera madame Rose Pineault du Centre Lotus, qui parlera des rêves. Les sous-thèmes abordés se-

ront: Mes rêves parlent de moi. Différentes sortes de rêves, Mes rêves engendrent en moi des effets physiques, émotionnels et psychiques. Une invitation à toutes les femmes. Jeudi le 25 novembre à 13.30 hres au 7480 Denormandie. Pour information 872-2958.

Nous vous suggérons d'obtenir votre billet au plus tôt pour éviter tout désappointement de dernière heure.

Information: 271-6970 le soir, du mercredi au dimanche.

Atelier sur les rêves

Le Centre de Yoga Colette Maher, 9924



Les Pionniers de Georges Vanier honorent leurs bénévoles

Après une saison bien remplie, les membres de l'équipe de football Les Pionniers de Georges Vanier ont voulu rendre hommage à l'équipe de bénévoles qui les ont supporté tout au cours de la saison. C'est donc au cours d'une soirée dansante qui avait lieu samedi soir dernier à la polyvalente Georges-Vanier que l'on a souligné la très grande collaboration de messieurs Raymond Guindon, directeur de la polyvalente, Tony Hefferman, entraîneur-chef des Pionniers, madame Lisa Carducci, professeur-responsable et messieurs Jean Dupré, entraîneur-adjoint (offensive) et Luc Laurent, entraîneur-adjoint (défensive). Bravo à toute l'équipe pour une excellente saison! (Photo: Dominik Beaulieu)

Club Social Faillon Inc.

La prochaine soirée "Amour et Partage" aura lieu mardi, le 7 décembre 1982. Danse, buffet, etc.

Venez chercher votre laissez-passer avant le 5 décembre, au Club Social Faillon Inc., 7584 rue St-Hubert à Montréal. Information: 271-6970 le soir, du mercredi au dimanche.

Réveillon de Noël

Pour une dixième année consécutive, il y aura réveillon de Noël après la soirée dansante, vendredi le 24 décembre, au Club Social Faillon Inc. 7584 rue St-Hubert à Montréal.

boul. Saint-Laurent, vous propose des sessions intensives dans le but d'amorcer l'analyse de vos rêves et vous enseigner de façon pratique, différentes méthodes d'interprétation des rêves. Apprendre à les décoder peut transformer votre vie. Cette session d'une journée aura lieu

le samedi 11 décembre de 9 à 16 hres. Le nombre de participants est limité donc pour réservations ou informations composer 387-7221.

Contrôle mental

Le Centre de Yoga vous offre également une occasion unique de faire le point et de réorienter votre vie lors d'une session sur le Contrôle mental qui aura lieu soit mardi le 23 novembre de 9 à 16 hres ou samedi le 4 décembre de 9 à 16 hres. Pour plus d'informations contacter Colette Maher au 387-7221.

Fête de la Sainte Catherine

Tous les membres de l'Association des retraités de l'enseignement de la région de Montréal sont invités à assister à une matinée récréative à l'occasion de Sainte-Catherine

organisée par le secteur centre-nord et son responsable Roland Lafond. La fête aura lieu jeudi le 25 novembre de 13 à 16 hres au l'auditorium des loisirs Tambour Battant, 8146 rue Drolet, coin Jarry (métro Jarry). Au programme: chorale des retraités avec participation de l'assistance, danses de folklore et modernes, concours

de costumes d'époque et de circonstances. Pour de plus amples renseignements: 388-4368.

Le Mistral

Le Club d'âge d'or Le Mistral invite cordialement tous ses amis, membres et non-membres, à sa prochaine partie de cartes qui aura lieu, à 13 hres (1 hre). Jeudi le 25 novembre 1982 au 780 rue Mistral. Prix de table, de présence et un léger goûter seront offerts.

Bienvenue à tous! Qu'on se le dise.

Pour renseignements, s.v.p. contacter Mme G. Thériault à 387-1069.

Kiosque de l'Unicef

Désirez-vous venir en aide aux enfants des pays en voie de développement de devez-vous renouveler votre provision de cartes de voeux de Noël ou de toute autre occasion, papeterie, etc? Des bénévoles de l'Unicef tiendront un kiosque, à votre disposition, dans le hall d'entrée de l'Eglise St-Alphonse d'Youville les samedi 27 novembre 1982, de 16.15 hres à 19.45 hres et dimanche 28 novembre 1982 de 8.45 hres à 12.45 hres. Vous êtes tous invités à venir rencontrer les bénévoles de l'Unicef.

Loisirs Tambour Battant Patin à roulettes du dimanche

Prenez note que dimanche le 28 novembre par exception, il n'y aura pas de patinage aux Loisirs à cause de l'Exposition d'Artisanat.

Exposition d'artisanat

Vendredi le 26 novembre 1982 de 19 à 22 hres; samedi, le 27 novembre, de 13 à 22 hres; dimanche, le 28 novembre de 10 a.m. à 17 hres au 8146 rue Drolet (coin Jarry), tél.: 384-5151. Au profit des Loisirs Tambour Battant.

vendredi, de 13 à 22 hres; dimanche, le 28 novembre de 10 a.m. à 17 hres au 8146 rue Drolet (coin Jarry), tél.: 384-5151. Au profit des Loisirs Tambour Battant.

Partie de cartes

Jeudi, le 9 décembre à 13.15 hres. Le Comité de l'Envol d'Or vous invite à leur dernière partie de cartes avant les fêtes. Entrée gratuite pour les membres. Bienvenue à tous. Le mercredi vous avez un mini-bingo.

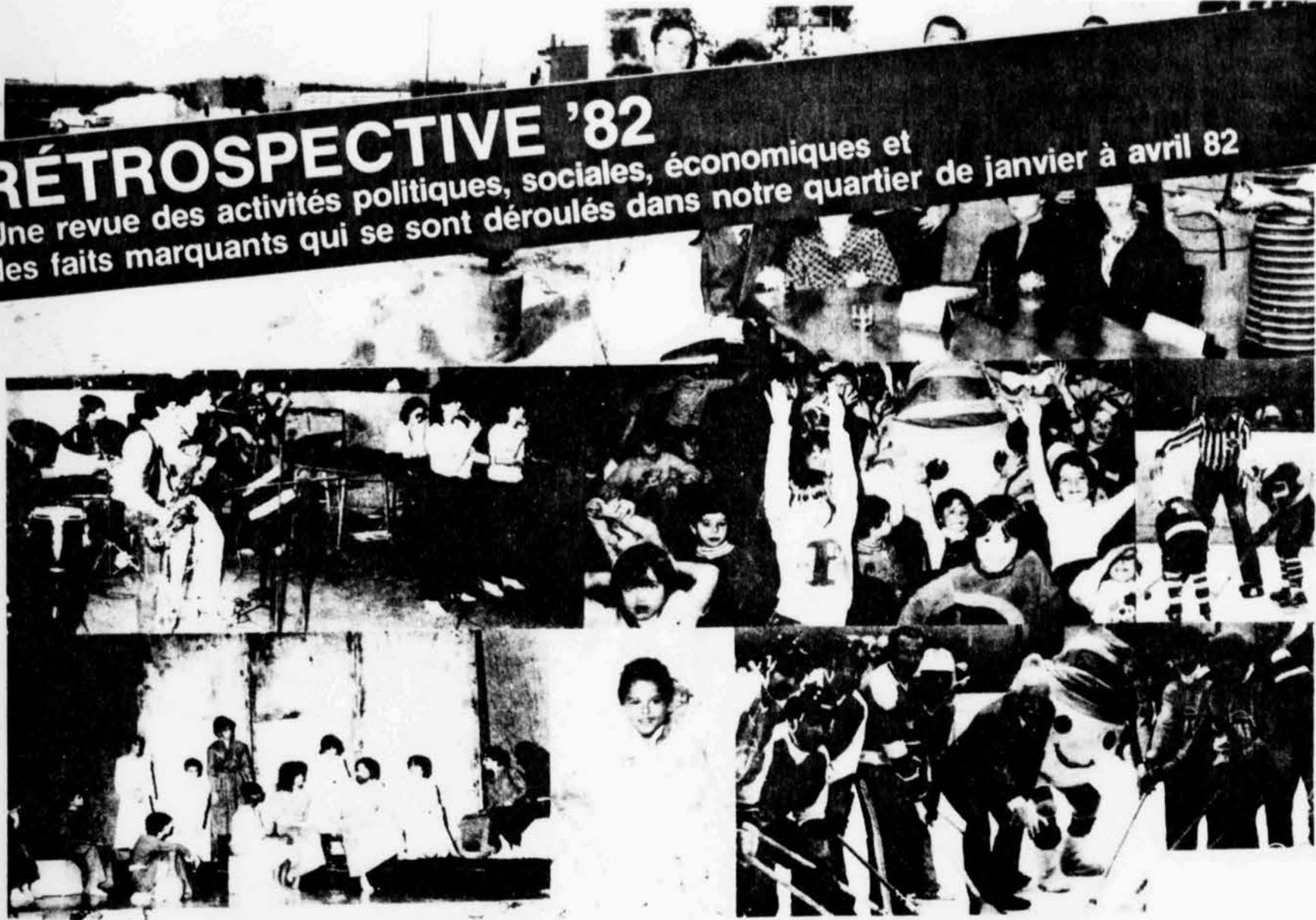
Souper de l'Envol d'Or

Les membres de l'Envol d'Or sont invités au souper des Fêtes à Loisirs Tambour Battant, le 18 décembre 1982 à 19 hres. Entrée au 8145 rue Henri-Julien. Venez-vous joindre à nous pour ce repas du temps des Fêtes. Prix

pour les membres \$8.00 et les non-membres \$12.00. La vente des billets se termine le 4 décembre. Faites vite... Inf.: 384-5151.

RÉTROSPECTIVE '82

Une revue des activités politiques, sociales, économiques et des faits marquants qui se sont déroulés dans notre quartier de janvier à avril 82



PROGRÈS DE VILLERAY — Mardi, 4 janvier 1983

Une revue des activités politiques, sociales, économiques et des faits marquants dans notre quartier en 1982 de janvier à avril

JANVIER

Publication d'une lettre ouverte remettant en question les soins médicaux à l'hôpital Jean-Talon.
110 millions aux propriétaires de maisons isolées à la MIUF.

Les Coopérants lancent leur nouvelle entité corporative

La nouvelle entité de Les Coopérants, société mutuelle d'assurance-vie, a entrepris l'année 82 avec une image toute neuve, une force nouvelle et des projets de grande envergure. La nouvelle société mutuelle est issue de la fusion de deux entreprises de même nature, Les Artisans Coop-vie et Les Coopérants.

Les bienfaiteurs du Patro Le Prévost reçus à la carte

C'est dans une atmosphère de détente que s'est déroulée la rencontre des bienfaiteurs du Patro le lundi 11 janvier. Ce fut l'occasion de fêter ceux qui mettent la main à la pâte pour faire du Patro un centre communautaire fort apprécié de la population.

Marisa Barth Ferrelli décorée par la République Italienne
Le capitaine Jean-Guy Paré quitte le poste 42 du service de la police de la CUM après 30 années de service.

Assemblée générale de la caisse populaire Saint-Thomas Apôtre
le mardi 19 janvier sous la direction de monsieur Antonio Sauvé.

La Caisse populaire Papineau a versé en 1981 plus de 3 millions aux membres en intérêts.

FÉVRIER

Le RCM s'organise
Une trentaine de

personnes ont jeté les bases de l'organisation politique du RCM du Centre-Nord qui regroupe les districts 27 à 31. Michael Fainstat était le conférencier invité.

Fête au Village au Patro Le Prévost

Dans le cadre du festival annuel du Patro Le Prévost dont le thème cette année était "Ça se fête au village", les responsables avaient organisé entre autres une partie de hockey entre un groupe d'animateurs du Patro et une équipe du Journal de Montréal...
Près de 1,000 personnes victimes de la MIUF réunies à N.D.R.

1.000 personnes, toutes victimes de la MIUF, se sont réunies afin d'essayer de comprendre leur situation et pour se renseigner sur les programmes d'aide fédéral et provincial.

Le Carnaval 82 de la région 8 bat son plein

C'est samedi le 13 décembre qu'a eu lieu le coup d'envoi du Carnaval 82. Jeunes et moins jeunes s'étaient donnés rendez-vous au Centre N.D.R. où la salle bondée a assisté au couronnement de la reine Line 1ère.

Place au Soleil

La ruelle située dans le quadrilatère Jarry, Henri-Julien, Gounod et De Gaspé sera réaménagée en Place Soleil.

MARS

Le C.A. de l'hôpital Jean-Talon fait rapport (avec un budget de 20 millions)

Couronnement de la reine 82 aux loisirs Tambour Battant
Dans un décor d'inspiration japonaise, le public a vu défiler les 7 candidates plus jolies les unes que les autres pour se terminer par le

couronnement de Monique 2ième.

1er colloque annuel du sport à Montréal:
Jean Emond satisfait

Cette consultation populaire du service des Sports et Loisirs est le résultat des 9 autres séances de consultation qui ont eu lieu dans chacune des 9 régions administratives du service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal. Près de 700 personnes et 300 organismes différents ont été consultés.

Loisirs Femmes fête son 5ième anniversaire

Mars sera le mois des championnats régionaux de hockey sur glace à Montréal.

Pour le hockey mineur à Montréal, le mois de mars 82 a été celui des grandes rencontres dans la catégorie récréation. En effet, les championnats régionaux se sont échelonnés sur 3 fins de semaine soit les 13, 14, 20, 21, 27, 28 mars.

Lancement de la campagne de financement du Parti Québécois dans Laurier.

Soirée souvlaki de l'Association libérale de Laurier

Congrès du RCM Centre-Nord le 17 mars

Mercredi 17 mars, le RCM Centre-Nord conviait ses membres à un mini-congrès afin d'étudier le document de base pour l'étude du programme électoral du RCM.

Lancement de la campagne de financement du Parti Québécois Dorion: objectif 20,500\$

Une pétition pour empêcher la fermeture de la succursale de la S.A.Q. du 8123 rue Saint-Denis:

Claude Ryan dans Dorion
Le chef du Parti

Libéral du Québec, monsieur Claude Ryan assistait samedi dernier le 20 mars à un souper dansant organisé par l'Association libérale du comté de Dorion.

Lancement de la campagne de financement du Parti Civique, district 27

Caraval 82 aux loisirs N.D.R.

Inauguration de la nouvelle aréna Michel Normandin

Euclide Laliberté fête le 10^{ème} anniversaire des Habitations Leman

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Crémazie ont tenu à rendre hommage à Euclide Laliberté lors d'une fête organisée à l'occasion du 10^{ème} anniversaire des Habitations Leman.

AVRIL

Le super festin de Pâques de Norville remporte un succès fou

Le premier Festival Socio-Culturel de la

région Centre-Nord de Montréal se tient du 14 avril au 2 mai 1982

La région Centre-Nord (8) a connu son premier Festival Socio-Culturel qui a obtenu un grand succès compte tenu de sa première expérience. En effet les différentes manifestations du Festival regroupaient 325 personnes artistes et artisans qui ont présenté des oeuvres en 2 et 3 dimensions et plus de 550 autres qui offraient des spectacles de danse, théâtre et variétés. Ces manifestations ont été un succès complet attirant près de 5.500 spectateurs.

Préliminaires des Jeux de Montréal dans la région 8

Compétition sportive dans le but de choisir les représentants de la région 8 aux Jeux de Montréal.

La Sidac de la Plaza Saint-Hubert continue d'exister

Appelés à se prononcer sur la dissolution de la Sidac Plaza St-Hubert, 105 membres seulement ont voté en faveur de la dissolution de leur association, ce qui

représente 26% de tous les membres et permet de conclure à la satisfaction de 74% de l'ensemble des marchands de la rue St-Hubert. 256 membres s'étaient inscrits et avaient droit de vote.

Le bazar à St-Vincent Ferrier: une réussite



RETROSPECTIVE 82

par Louis Lamarre

Une revue des activités politiques, sociales, économiques et des faits marquants dans notre quartier en 1982 de mai à septembre

MAI

• **Les Retrouvailles d'Arlequin: le couronnement des festivals sociaux-culturels du tout Montréal**

• Jusqu'au 5 mai 1982, près de 3,000 artisans et 100 troupes de spectacles se produisent au Centre Claude Robillard dans le cadre des Retrouvailles d'Arlequin.

• Fleurette Chagnon fête cette année ses 40 ans de profession d'opticienne d'ordonnance.

• **Aux Retrouvailles d'Arlequin, Villeray et Crémazie se méritent 3 Arlequins.**

• Diane de la Rochelière, Louis Georges Guertin et le groupe Nuance (Marie Bastien et Catherine Mélo) se sont mérités l'honneur suprême des Retrouvailles, c'est-à-dire une trophée Arlequin.

• **La Semaine de la Police du 9 au 15 mai**

Sous le thème de "Nous sommes tous victimes du crime", les policiers du poste 42 ont présenté une brochette fort intéressante d'activités d'information afin d'aider tous les citoyens du quartier à prévenir le crime.

• **Journée de la santé à l'hôpital Jean-Talon**
• **Convention du RCM dans les districts 28 et 29; Biello et Berthelet choisis candidats**

Joseph Biello, vérificateur à l'emploi du ministère du revenu du Québec et André Berthelet, professeur à l'école Georges-Vanier, ont été choisis candidats du RCM dans les districts 28 et 29 lors de la convention du parti municipal, section Centre-Nord.

• Récital annuel de folklore aux loisirs Tambour Battant.

• Les Florales 82 connaissent un grand succès; 3 millions de fleurs distribuées.

• Le 2e colloque sur le loisir de la région 8; un pas de plus vers un organisme régional de loisirs.

JUIN

• Clinique de sang à la caisse populaire St-Adphonse d'Youville.

• Ouverture de la 30e saison de l'ABAJ

• **Nouvel exécutif de l'Association libérale de Dorion**

Ont été nommés: Denyse Sinotte, présidente, Maurice Lord, vice-président, Gertrude Martin, trésorière, Juliette Racette, secrétaire Marie Claude Nadeau et Tony Fancello, représentant des jeunes libéraux de Dorion.

• **Lancement de l'Opération Tandem**

Montréal lance une offensive contre la criminalité sur son territoire, l'opération Tandem, qui implique une collaboration plus étroite entre policiers et citoyens. Ce programme vise à réduire de façon significative les formes les plus répandues de criminalité comme les vols par effraction et les actes de vandalisme.

• **Nouveau conseil aux loisirs Tambour Battant**

Le nouveau conseil est composé de Marie Claire Lafond, présidente, Jean Claude Belisle, vice-président, Claude Jobin, secrétaire, Gilles Picard, Luc Desjardins, Hélène Harkine, Raymond Aubin, Gérard Pelletier et Denis Poitras, administrateurs.

Henriette Grégoire se mérite le prix du 3e concours littéraire du mensuel le Troisième Age avec son livre "L'homme du pire-vire".

Près de 3000 jeunes participent au 3 km course et marche à l'école St-Gabriel Lalle-mant.

JUILLET

• **Une première québécoise: des légumes orientaux au marché Jean-Talon**

Le mercredi 7 juillet avait lieu l'intronisation du 1er producteur vietnamien offrant des

légumes orientaux produits au Québec aux clients du marché Jean-Talon.

• Le projet Doigt de Fée clôture sa saison.

• Les coopérants distribuent 2,25 millions à leurs sociétaires.

• Grand succès du super spectacle de mode présenté par le BCJ Villeray.

• Lancement du programme Corvée Habitation

• 64e assemblée annuelle de la caisse populaire Ste-Cécile.

AOÛT

• Sous les auspices de l'ABAJ, Championnat Québécois 82 de T-ball au parc Jarry

• **Les districts électoraux no 27, no 28, no 29 ont maintenant un nom.**

Le conseil municipal a donné, lors de sa dernière réunion du conseil, des noms aux 57 districts électoraux qui composent la carte électorale de Montréal. C'est ainsi que le district 27 se nomme maintenant le district Octave Crémazie, le 28 devient district Villeray et le 29, le district Jarry.

• **Beau succès de la Fête au village**

La Fêt-O-Village, qui s'est déroulée du 9 au 12 août au parc Jarry, a connu un beau succès à sa première année d'existence.

• Henri-Paul Vignola candidat à la mairie pour le GAM.

• **Grande fête de fin d'été au Patro Le Pré-vost**

Le mercredi 18 août avait lieu la grande fête de fin d'été au Patro et ce, pour une 5e année consécutive. Plus de 700 participants ont mis la main à la pâte afin de faire de cette fête l'une des mieux réussies depuis longtemps.

• Les Ours à Gants: des femmes de Villeray à l'honneur aux Jeux du Québec 82.

• **Le Club Optimiste Villeray reçoit le club de hockey canadien.**

Autre victoire de l'é-

quipe de balle-molle du club de hockey Canadien aux dépens de l'équipe de Radio-Canada. Cette partie se déroulait dans le cadre des fêtes organisées par le club Optimiste Villeray.

SEPTEMBRE

• Jean Doré candidat du RCM à la mairie et co-listier dans le district 27.

• Nicole Gagnon Larocque, candidate du RCM dans le district 27.

• **Première réunion des marchands de la rue Jarry en vue de la formation d'une association de marchands.**

C'est ce soir, 14 septembre, que se réunissent les marchands de la rue Jarry afin de mettre en commun les points de vue et projets de chacun concernant la possibilité de créer une association de commerçants de la rue Jarry.

• Le député de Dorion Huguette Lachapelle

visite quelques commerçants du quartier dans le cadre de la tournée ministérielle.

• Le maire Jean Drapeau sollicite un nouveau mandat.

• **Villeray a enfin sa Popote Roulante**

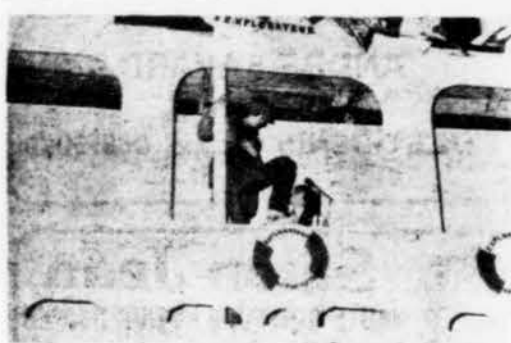
Depuis le 23 septembre, le secteur nord-ouest du quartier Villeray bénéficie des services de la Popote roulante "La Marmite".

• **C'était les vendanges au Jardin communautaire de Villeray**

Les membres du jardin communautaire de Villeray s'étaient rassemblés au sous-sol de l'église Notre-Dame du Rosaire afin de célébrer la fin d'une saison plutôt fructueuse. Inaugurée en 1976, on retrouve maintenant près de 2600 jardins communautaires répartis à travers Montréal dont 18 dans le nord.

• Me Jocelyne Ménard, candidate du RCM dans le district 28.

• Lancement de la revue Le Goéland qui se veut un outil perfectionné de communication pour les handicapés.



La grande fête de fin d'été du Patro.

PHOTOGRAPHED BY [illegible] 1955
[illegible] 1955

■ L'Association des locataires de Villeray tient une rencontre d'information sur les augmentations des loyers le mercredi 9 février, à 19h30, au 326, rue Gounod (à deux pas du métro Jarry). Renseignements complémentaires : 270-3379.

Un mot de bienvenue aux nouveaux résidents de Villeray

Villeray est un quartier où il fait bon vivre et une des raisons de l'attachement des gens de Villeray à ce petit coin de ville qui est le nôtre, c'est l'implication des gens dans les organismes de sports et loisirs et dans les activités communautaires. Alors, il nous fait plaisir de vous communiquer les noms de tous les organismes qui seront susceptibles de vous intéresser.

En premier lieu, il y a le Service sports et loisirs de la région centre-nord (08) de la ville de Montréal. Ce service chapeaute toutes les activités de sports et loisirs de la région. Ses bureaux sont situés au 7715 de la rue

Papineau suite 102 (725-5213).

Il existe de plus dans le quartier, divers centres de loisirs communautaires. Ceux-ci offrent des services très variés et pour tous les âges. Voici la liste des centres du quartier: il en existe sûrement un dans votre paroisse.

Loisirs Sainte-Cécile, Robert Legault (président), 215, rue de Castelnau Est, Montréal, H2R 1P6, 274-6587

Loisirs Christ-Roi, André Ranger (président), 9570, rue Foucher, Montréal, H2M 1W4, 387-4732

Loisirs Femmes, Lillian Carra (présidente), 8384, rue Berri, Montréal, H2P 2G2, 387-4733.

Loisirs Saint-Isaac-Jogues, Guy Lussier (président), 8922, Place des Coopérants, Montréal, H2M 2G9, 388-3424.

Loisirs Notre-Dame du Rosaire, André Beauchamp (président), 955, rue Villeray, Montréal H2P 1J4, 279-3610.

Loisirs Notre-Dame de la Défense, Marco Mingarelli (président), 6800, avenue Henri Julien, Montréal, H2S 2V4, 271-8648.

Loisirs Saint-Jean de la Croix, Lucie Langlois (technicienne en loisirs), 35, rue Saint-Zotique Est, Montréal H2S 1K5, 279-9231.

Loisirs Saint-Simon-Apôtre, Lina Mirola (présidente), 195, rue de Beauharnois Ouest,

Montréal, H2N 1K1

Loisirs Saint-Grégoire Le Grand, Louis Bouchard D'Orval (président), 7950, rue Cartier, Montréal, H2M 2A8, 729-7031.

- Patro Le Prévost, Marc Alarie (adjoint directeur de l'animation), 7355, avenue Christophe Colomb, Montréal, H2R 2S5, 273-8535.

Loisirs Tambour Battant, Denis Poitras (président), 8150, rue Drolet, Montréal, H2P 2M5, 384-5151.

Loisirs Jeunes Adultes de Montréal Inc., Marcello Tapaléo (président), 880, avenue d'Anvers, Montréal, H3N 1E4, 272-4074.

Nos élus...

Il reste ceux que vous avez élus pour vous servir.

Conseillers municipaux:

Nicole Gagnon-Larocque, (district Octave-Crémazie) (27), 382-6530, 872-2933.

Jocelyne Ménard (district de Villeray) (28), 389-2274.

André Berthelet (district Jarry) (29A), 273-7043.

Députés provinciaux

Huguette Lachapelle (Dorion) 271-4765.

Christos Sirros (Laurier) 7200, rue Hutchison, app 302 271-2798

Députés fédéraux:

André Ouellet (Papineau) 388-5766

Marcel Prud'homme (Saint-Denis) 277-5070



Nicole
Gagnon-Larocque



André
Ouellet



Huguette
Lachapelle



Jocelyne
Ménard



Marcel
Prud'homme



Christos
Sirros



André
Berthelet

Programmation des activités culturelles
été 83 dans le quartier

Cet été, la culture a une ville... Montréal



Programmation des activités culturelles de la Ville de Montréal — Été 83

Cet été la culture a une Ville... Montréal

Voici la programmation des activités culturelles pour l'été 83 à Montréal dans notre district. Nous vous suggérons de découper cette programmation puisque ces activités sont échelonnées sur la période estivale.

Pour assister aux spectacles dans les parcs, il est conseillé d'apporter une chaise ou un coussin, pour tout renseignements vous communiquez avec le 725-6451

La poule noire

(Opérette) Jeudi 7 juillet à 20h30 au Parc de Normanville (angle Everette et de Normanville). Vendredi 8 juillet à 20h30 au Parc Ahuntsic (rue Lajeunesse, nord de Fleury).

La Roulotte

présente **Studio 83**

Un studio de télévision sur roues, voilà ce que vous propose LA ROULOTTE cet été. Que vous soyez ou non

amateurs de télévision, vous êtes conviés à cette satire où le rire sera bien sûr, de rigueur.

Mercredi 6 juillet à 20h30 au Parc de Normanville (Angle Everett et de Normanville)
Mercredi 13 juillet à

20h30 au Parc Chabanel (angle Chabanel et avenue de Galinée).



Programmation des activités culturelles pour l'été dans le quartier

Mardi 9 août à 20h30
au Parc Gabriel Lalemant (angle Sauvé et Parthenais).

Le cheval volant par la Bastingalle

(Spectacle de marionnettes). Jeudi 7 juillet à 14h30 au Parc de Normanville. Jeudi 14 juillet à 14h30 au Parc Chabanel. Vendredi 29 juillet à 14h30 au Parc Jarry (angle Saint-Laurent et Jarry)

De belles vacances avec la troupe Ludique

Les enfants de 3 à 6 ans s'amuseront avec plaisir les aventures de Victarine en vacances au bord de la mer.

Mardi le 19 juillet à 10h au Parc Saint-Isaac-Jogues (angle Galinée et Chabanel). Mercredi 20 juillet à 14h au Parc de Normanville. Mardi 26 juillet à 10h au Parc Gabriel Lalemant.

Les contes de Monsieur Formol

Accompagné d'un guitariste, un marionnettiste raconte aux adultes et aux enfants, des histoires tirées, tantôt du folklore, tantôt de ses propres compositions.

Vendredi 8 juillet,

14h, Patro Le Prévost (Christophe Colomb et Everett).

L'épouvantail enchanté

Concerts populaires d'été

Cette année encore, les Montréalais pourront assister aux

Concerts Populaires d'été, tous les mercredis soir, du 29 juin au 24 août inclusivement, à 20h15, à l'arena Mau-

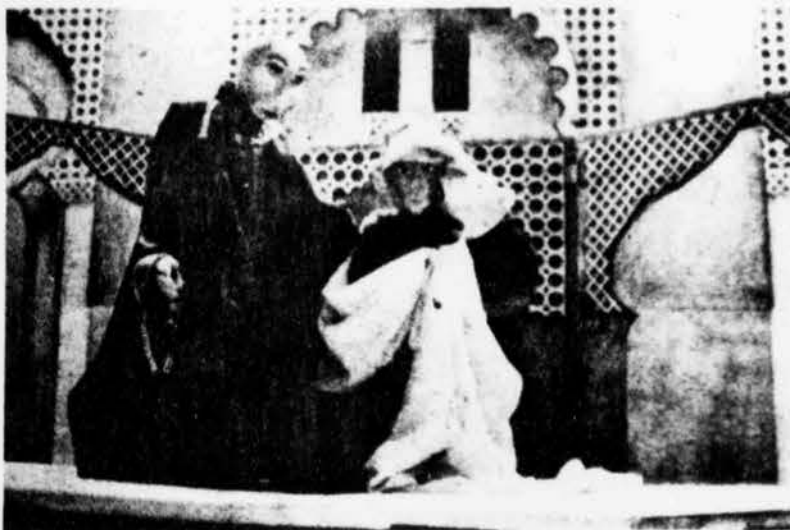
rice Richard, 2000, rue Viau (métro Viau). Les billets se vendent 4,00\$, 4,50\$ et 4,75\$ pour les places aux tables; et 3,00\$ ou 3,50\$ pour celles dans les gradins. Un escompte est accordé aux personnes de 65 ans et

plus sur l'achat de billets pour les gradins.

Des vins et des fromages sont offerts à des prix raisonnables aux spectateurs assis aux tables. Réservations: 254-4557.

Quintette à vent du conservatoire

De la musique classique, du jazz, des pots-pourris de chansons québécoises et de la musique moderne, voilà le répertoire que présentera cet ensemble.



Présenté par La Goute de Miel.

Mercredi 6 juillet, 14h, Patro Le Prévost.

Mieux vaut en rire qu'en pleurer

Marionnettes et comédiens interprètent les personnages de Rabelais dans un contexte moderne.

Samedi 9 juillet, 14h, Parc Ahuntsic. Mercredi 13 juillet, 14h, Patro Le Prévost. Dimanche 24 juillet, 14h, Parc Chabanel (angle Bretonville et Galinée).

Programmation des activités culturelles pour l'été dans le quartier

Mercredi 10 août,
15h. Patro Le Prévost.
Samedi 20 août, 14h.

Parc Ahuntsic. Quintette à vent de Montréal

Fondé en avril 1980,
le Quintette à vent de

Montréal regroupe
cinq professionnels de
la région métropoli-
taine dont le champ
d'activités s'étend à

l'enseignement supé-
rieur au récital soliste.
la musique de cham-

bre et l'orchestre. Cet
ensemble présentera
des oeuvres de styles

très variés: Bach, Vi-
valdi, Mozart, Beetho-
ven, Ibert, Sousa.



Samedi 2 juillet, 14h.
Parc Ahuntsic.

Le Quintette de cuivres de Montréal

Le quintette de cui-
vres de Montréal oc-
cupe une place de
choix dans le milieu
musical québécois et
s'est vite établi une ex-
cellente réputation,
tant par la diversité de
son répertoire que par
la qualité et la sensibi-
lité de son interpréta-
tion.

Dimanche 31 juillet,
14h. Parc Ahuntsic.

Quatuor de flûtes de Montréal

Quatre spécialistes
de la flûte traversière,
Caroline Joubert, Su-
zanne Huard, Eric Le-
febvre et Philippe Tan-
guay, interpréteront
des oeuvres de leur ré-
pertoire, allant du ba-
roque au moderne.

Mercredi 3 août, 14h.
Patro le Prévost. Sa-
medi 27 août, 14h.

Concerts de guitare

Les amateurs de gui-
tarrare aimeront ces ren-
contres avec M. Paul
Mark W. Bryan, gita-
riste. Basé sur la parti-
cipation et la détente,
ces concerts tentent
de faciliter l'accès à la
musique classique par
la communication.
C'est une façon agréa-
ble d'apprendre tout
en s'amusant.

Dimanche 10 juillet,
14h, Parc Ahuntsic. Di-
manche 24 juillet, 14h,
Parc Ahuntsic.

Concerts de Fanfare

Mercredi 6 juillet,
19h30, Salvation Army
Band, Parc Jarry. Mer-
credi 20 juillet, 19h30,
Veterans Band, Parc
Jarry. Mardi 2 août,
19h30, Musique de la
Garnison de Montréal,
Parc Jarry. Mercredi 11
août, 19h30, Harmonie
Lachine, Parc Jarry.

Ces organismes sont à votre service

Ce n'est qu'une fois bien installé dans votre nouvelle demeure qu'enfin vous pourrez constater toutes les organisations existantes dans notre quartier. On peut affirmer que notre secteur est bien pourvu en organismes. Vous serez donc en mesure d'apprécier tout le dynamisme que nous possédons.

En fait, qu'il s'agisse de logements, de soins médicaux, de loisirs, d'information, de garderies, d'éducation permanente, etc., le quartier vous assure de trouver un organisme communautaire approprié pour vous conseiller sur la meilleure façon de profiter de vos démarches.

La liste suivante se veut un petit répertoire local, regroupant les organismes sociaux et culturels, qui nous l'espérons vous sera utile un jour ou l'autre. N'hésitez pas à faire appel à eux en toutes occasions car ils sont là pour vous conseiller et vous aider.

Piscines

St-Denis, 7075, St-Hubert. Tél.: 872-4651

St-Michel, 5300, St-Dominique. Tél.: 872-4892

Police

Poste 43, 7047, St-Dominique. Tél.: 934-2243

Pompiers

Poste 31, 7041, St-Dominique. Tél.: 272-1030

Ces organismes sont à votre service

Ce n'est qu'une fois bien installé dans votre nouvelle demeure qu'enfin vous pourrez constater toutes les organisations existantes dans notre quartier. On peut affirmer que notre secteur est bien pourvu en organismes. Vous serez donc en mesure d'apprécier tout le dynamisme que nous possédons.

En fait, qu'il s'agisse de logements, de soins médicaux, de loisirs, d'information, de garderies, d'éducation permanente, etc., le quartier vous assure de trouver un organisme communautaire approprié pour vous conseiller sur la meilleure façon de profiter de vos démarches.

La liste suivante se veut un petit répertoire local, regroupant les organismes sociaux et culturels, qui nous l'espérons vous sera utile un jour ou l'autre. N'hésitez pas à faire appel à eux en toutes occasions car ils sont là pour vous conseiller et vous aider.

Rosemont, 5800,
St-Denis. Tél.: 273-
2871/3311

Bibliothèques

De Lorimier -
Adultes, 6707, De-
Lorimier. Tél.: 728-
0802

Ces organismes sont à votre service

Ce n'est qu'une fois bien installé dans votre nouvelle demeure qu'enfin vous pourrez constater toutes les organisations existantes dans notre quartier. On peut affirmer que notre secteur est bien pourvu en organismes. Vous serez donc en mesure d'apprécier tout le dynamisme que nous possédons.

En fait, qu'il s'agisse de logements, de soins médicaux, de loisirs, d'information, de garderies, d'éducation permanente, etc., le quartier vous assure de trouver un organisme communautaire approprié pour vous conseiller sur la meilleure façon de profiter de vos démarches.

La liste suivante se veut un petit répertoire local, regroupant les organismes sociaux et culturels, qui nous l'espérons vous sera utile un jour ou l'autre. N'hésitez pas à faire appel à eux en toutes occasions car ils sont là pour vous conseiller et vous aider.

Arénas
Étienne -
Desmarteau, 3400,
Bellechasse. Tél.:
872-2300

Ces organismes sont à votre service

Ce n'est qu'une fois bien installé dans votre nouvelle demeure qu'enfin vous pourrez constater toutes les organisations existantes dans notre quartier. On peut affirmer que notre secteur est bien pourvu en organismes. Vous serez donc en mesure d'apprécier tout le dynamisme que nous possédons.

En fait, qu'il s'agisse de logements, de soins médicaux, de loisirs, d'information, de garderies, d'éducation permanente, etc., le quartier vous assure de trouver un organisme communautaire approprié pour vous conseiller sur la meilleure façon de profiter de vos démarches.

La liste suivante se veut un petit répertoire local, regroupant les organismes sociaux et culturels, qui nous l'espérons vous sera utile un jour ou l'autre. N'hésitez pas à faire appel à eux en toutes occasions car ils sont là pour vous conseiller et vous aider.

Marché public

Marché Jean-Talon
Entre les rues Henri-Julien et Casgrain
au sud de la rue
Jean-Talon

Une entrevue avec la députée de Dorion, Huguette Lachapelle

Nous avons rencontré Madame Lachapelle au moment où la session venait de prendre fin à Québec. On sait que chaque fin de session se termine par des séances prolongées à l'Assemblée nationale et que les députés à ce moment-là ne peuvent pas être aussi présents dans leur comté.

Pour sa part, Huguette Lachapelle n'a pas perdu de temps, puisque dès qu'elle est revenue, la journée où nous l'avons vu, elle avait une série de visites à rendre à plusieurs de ses concitoyens.

Par ailleurs, la députée de Dorion était heureuse d'annoncer la construction prochaine d'un HLM en plus d'affirmer qu'elle entendait obtenir l'implantation d'un CLSC pour seconder les efforts de l'hôpital Jean-Talon.

Texte: Serge Sirois

Photos: Régent Gosselin

Guide du Nord: La session vient de se terminer à Québec; elle vous aura obligé à être passablement absente de votre comté.

Huguette Lachapelle: Oui, heureusement que les électeurs sont très compréhensifs. Toutefois, ma secrétaire de comté est toujours là pour recevoir; elle et moi communiquons au moins une fois par jour lorsque je suis à Québec, de telle sorte que même momentanément éloignée, je suis toujours au courant de ce qui se passe ici.

G.D.N.: Votre population votante se chiffre à quelque 36,000 personnes; comment est composée cette population?

H.L.: D'abord, d'un fort pourcentage de personnes âgées, soit environ 30% de la population. Ensuite, un autre groupe assez important chez nous, ce sont les néo-québécois qui représentent 27% de la population; ce groupe est en majorité composé d'Italiens. La population globale du comté est approximativement de 75,000 personnes.

G.D.N.: Est-ce que le problème du chômage a été aussi important chez vous que les problèmes qui sont reliés au troisième âge?

H.L.: Comme tout le monde, nous n'avons pas été épargnés par le chômage, mais si on a beaucoup parlé des jeunes qui étaient frappés par la crise, je me demande si on a suffisamment parlé des personnes âgées.

Les gens âgés n'ont pas vu leurs revenus augmenter suffisamment par rapport à la montée des prix. Les problèmes de logement que subit cette catégorie de citoyens sont vraiment très graves. Souvent ces gens-là subissent des hausses de loyers qui sont abusives.

Alors ils font des demandes pour des HLM, mais il n'y en a pas assez pour satisfaire tout le monde.

G.D.N.: Est-ce qu'il en existait déjà dans Dorion, des HLM, au moment de votre sélection?

H.L.: Oui, et la construction de quelques-uns était déjà annoncée avant mon arrivée. Mais maintenant j'ai le plaisir de pouvoir annoncer la construction de 125 nouveaux logements à la suite de nombreuses pressions que j'ai pu exercer auprès du ministre de l'habitation. Les travaux devraient s'amorcer bientôt pour être terminés dans un an ou deux au coût de 7 à 8 millions \$.

Présence dans le comté

G.D.N.: Comme nous l'avons demandé aux autres députés que nous avons interrogés, nous aimerions savoir combien de dossiers ont été ouverts à votre bureau de comté depuis votre élection?

H.L.: Je dirais plus de 2,000 dossiers. Mais je pourrais vous donner, si vous voulez, un autre aperçu de notre travail. Nous recevons en moyenne 985 appels téléphoniques par mois. Chaque ad-

pel est considéré et pris en note. Je vous signale que dans ce nombre de 985, les simples appels pour des renseignements ne sont pas comptabilisés. C'est vous dire l'ampleur de la tâche.

Ainsi, les autres appels sont pris en note et supposent souvent un suivi, soit une démarche qui sera faite par notre bureau ou des rencontres avec mes collaboratrices ou avec moi.

G.D.N.: Avant de devenir vous-même députée, vous étiez secrétaire de Madame Lise Payette; est-ce que vous estimez que les activités ont augmenté au bureau du comté?

H.L.: Oui, je crois, mais il y a plusieurs facteurs qui expliquent cela.

D'abord Madame Payette a été députée pendant une période relativement "faste" pour la société, une période de grands projets.

De plus, comme ministre, elle pouvait compter sur plusieurs attachés et collaborateurs politiques. Chaque personne avait son secteur et pouvait peut-être ainsi répondre plus rapidement à certaines demandes. Une simple députée comme moi ne peut pas compter sur une telle équipe et le petit nombre que nous sommes doit mettre les bouchées afin d'être le plus efficace possible.

Enfin, il y a une autre raison qui explique pourquoi le bureau est plus achalandé; c'est que j'ai choisi d'installer le bureau en plein centre du

comté, sur la rue Jean-Talon, ce qui fait que nous sommes beaucoup plus présents et accessibles aux gens; ainsi, nous sommes disponibles à tous les différents groupes, qu'ils soient partisans ou non de notre parti.

Connaissance du comté:

G.D.N.: Mais en plus des raisons que vous avez invoquées, il faut peut-être en ajouter une autre. C'est que vous êtes quelqu'un du quartier, contrairement à votre prédécesseur.

H.L.: Oui, on peut dire que je suis une fille de la place puisque j'y habite depuis 35 ans; les problèmes qui confrontent mes électeurs ont été les miens un jour et pourraient être les miens demain. À partir de là, il y a une sensibilité, une facilité à comprendre les besoins qui est grandement utile.

Nos enfants fréquentent les mêmes écoles, nous avons affaire au même hôpital, Jean-Talon, nous allons aux mêmes magasins, etc... Donc, quand des problèmes sont soulevés, ce n'est pas par une approche théorique que nous procédons, mais par une approche pratique, sentie, de la situation à modifier, ou à améliorer.

G.D.N.: On suppose assez souvent que d'être députée pour une femme mariée et mère de famille, c'est différent d'un homme marié et père de famille?

H.L.: Oui, c'est vrai mais je pense que les différences auraient plutôt tendance à s'atténuer.

G.D.N.: Et d'être une des cinq femmes députées à Québec, au milieu du "collège de gars", c'est difficile?

H.L.: Ça se passe finalement assez bien, car là aussi ça évolue. Tranquillement, bien sûr, les mentalités étant bien longues à modifier, mais on sent vraiment une bonne

volonté, une réelle volonté de respect et d'égalité. Et puis aussi, il ne faut pas trop brusquer les hommes bien sûr, car on risque, en les brusquant, de fermer les ouvertures. Avec temps et patience, on y arrivera.

Interventions:

H.L.: Dans le comté de Dorion, comme pour les comtés voisins du Nord de Montréal, nous avons une population assez âgée, ou vieillissante, qui est confrontée à tous les grands problèmes des grandes villes.

C'est à dire des problèmes de solitude, de relative pauvreté, qui créent le sentiment d'être abandonné par tous. À ce niveau-là, le rôle d'un député, sa présence auprès de ces gens-là est primordiale.

G.D.N.: Est-ce que vous intervenez auprès des organismes officiels pour activer certains dossiers quelque fois?

H.L.: Oui, bien que je considère que les personnes qui travaillent dans les différents services gouvernementaux sont des gens efficaces et compétents, il est vrai que parfois notre intervention est utile, voir déterminante, pour faire débloquer certains dossiers.

G.D.N.: Est-ce qu'après un peu plus de deux ans de service comme députée de Dorion, vous ressentez une certaine lassitude car on sait que la tâche d'un député est particulièrement ardue?

H.L.: Vous me demandez ce la juste au moment où je m'apprête à prendre des vacances et où effectivement, je me sens un peu fourbue. Mais après ce repos, je serai à nouveau en pleine forme pour faire face à la musique. Mais il est bon de s'arrêter parfois, et de tenter d'oublier un peu le travail. Je dis bien tenter car je me connais; même en vacances, je n'arrive jamais complètement à oublier mes gens et mon travail.



"Madame Payette a été députée pendant une période 'faste'."

Ceci étant dit, je crois que je peux dire qu'après un peu plus de deux ans de ce métier-là, je sais maintenant véritablement comment ça fonctionne et comment il faut opérer afin d'obtenir des résultats maximum.

Vous savez, la politique, le parlement et l'administration sont des mécanismes énormes et complexes, donc passablement difficiles à assimiler. Au début, on risque de perdre du temps et des énergies parce qu'on ne s'adresse pas aux bonnes personnes.

Mais après deux ans, je me sens maintenant en pays connu, je connais les gens, je sais où m'adresser et à qui.

G.D.N.: Donc, pour que cela soit vraiment profitable à la population de Dorion, il faut peut-être penser que vous êtes déjà prête à redemander un nouveau mandat afin que cette expérience acquise puisse servir?

H.L.: Quant à moi, je suis tout à fait disposée à continuer l'expérience si mes électeurs le désirent.

Je me sens très à l'aise dans cette fonction, je crois que je m'y réalise pleinement, j'aime les gens et je crois qu'ils le sentent bien. Donc, si tous les éléments sont réunis, je continuerai de servir la population pour encore quelques années.



"Je suis toujours au courant de ce qui se passe dans Dorion".



La population âgée représente 30% de la population; ici la députée rendant visite à l'une d'elles.



"Une approche pratique, sentie, des situations à modifier". C'est ce que semble affirmer Madame Lachapelle à un de ses électeurs à qui elle rend visite la journée de l'anniversaire de celui-ci.

Activités de la semaine...

dans les Maisons de la Culture de Montréal

Jeudi, 10 novembre, 13 hres, L'animation du livre avec Jacques Pasquet, Bibliothèque d'Acadie, 11833 boul. d'Acadie, 334-4461.

Mercredi 9 novembre, 13.30 hres, L'animation du livre avec Jacques Pasquet, Bibliothèque d'Ahuntsic, 770, boul. Henri-Bourassa E. 381-1331.

Vendredi 11 novembre, 13.30 hres, Au pays des bobines de fil, avec Diane Prévost, Bibliothèque d'Ahuntsic, 770, boul. Henri-Bourassa E. 381-1331.

Samedi 12 novembre, 13.30 hres, Papageno, Bibliothèque Benny, 3465, avenue Benny, 486-5377.

Vendredi 11 novembre, 13.30 hres, Le théâtre par le livre, avec les Elfes laurentidiens, Bibliothèque centrale, 1210, rue Sherbrooke Est. 872-5923.

Vendredi, 11 novembre, 14 hres, Il était une fois... avec Jani, Bibliothèque de Lorimier, 6707, avenue de Lorimier, 728-0802.

Samedi 12 novembre, 14 hres, Château de cartes, Bibliothèque de Lorimier, 6707, avenue de Lorimier, 728-0802.

Jeudi 10 novembre, 13.15 hres, Tante Lucille raconte, Bibliothèque d'Hochelaga, 3568, rue Adam, 872-3666.

Mardi 8 novembre, 13.30 hres, Pitatou et le partage, avec Louise Pomminville, Bibliothèque Langelier, 6473, rue Sherbrooke Est. 255-1811.

Mardi, 8 novembre, 19 hres, Film: "Les chariots de feu", Bibliothèque Le Prévost, 7355 ave Christophe-Columb, 274-3708.

Mercredi 9 novembre, 13.30 hres, Rencontre avec Bernadette Renaud, écrivain, Bibliothèque de Maisonneuve, 4120 rue Ontario Est. 872-4213.

Jeudi 10 novembre, 14 et 19 hres, Film: "Robin des Bois", Bibliothèque de Maisonneuve, 4120, rue Ontario Est. 872-4213.

Dimanche 13 novembre, 13.0 hres, Ensemble Claude Gervaise, Bibliothèque de Maisonneuve, 4120, rue Ontario Est. 872-4213.

Mercredi 9 novembre, 13.30 hres, Initiation à la bande dessinée, avec Yves Fortin, Bibliothèque du Mile End, 5253, avenue du Parc, 872-2141.

Samedi 12 novembre, 13.30 hres, Film: "Led Zeppelin", Bibliothèque du Mile End, 5253 avenue du Parc, 872-2141.

Mercredi 9 novembre, 19.30 hres, Prestidigitation avec Maître Pierre, Bibliothèque P.A.T. 1515, boul. du Tricentenaire 642-5900.

Samedi 12 novembre,

13.30 hres, Il était une fois la musique, avec l'Arsenal à musique, Bibliothèque P.A.T. 1515, boul. du Tricentenaire, 642-5900.

Mercredi 9 novembre, 18.30 hres, Film: "Les aventures de Fifi Brindacier", Bibliothèque de Rosemont, 3131 boul. Rosemont, 727-8151.

Mardi 8 novembre, 13.30 hres, L'animation du livre, avec Jacques Pasquet, Bibliothèque Saint-Charles, 2333, rue Mullins, 872-3092.

Samedi 12 novembre, 13.30 hres, Les aventures de monsieur et madame Tic Tac, Bibliothèque Saint-Charles 2333, rue Mullins, 872-3092.

Mardi 8 novembre, 13.30 hres, Il était une fois... avec Jani, Bibliothèque Workman, 2450, rue Workman, 872-2001.

Samedi 12 novembre, 13.30 hres, L'univers de la musique, avec le duo Pierre et Lise, Bibliothèque Workman, 2450, rue Workman, 872-2001.

Renseignements: 872-5923 ou 872-4466.

Notre collaboratrice



La rétrospective de l'année 1982 a été réalisée par Madame Jocelyne Moisan-Blanchet. Vous vous souviendrez sans doute qu'elle fut directrice de l'information au Progrès pendant presque deux ans. C'est en mars 1983 qu'elle prit la décision d'orienter sa carrière vers un autre domaine.

Madame Moisan-Blanchet s'est fait un plaisir de faire la revue de l'année 1982 ainsi que des années 1981, 1980, 1979 et 1978 qui paraîtront dans les semaines à venir.

Les grands titres de 1982

L'année 1982 a été riche en événements pour le quartier Villeray. Qu'il suffise de penser à la pétition contre la fermeture de la succursale de la S.A.Q. de la rue St-Denis, aux trois "Arlequins" que se sont mérités les quartiers de Villeray et Crémazie, ou encore à la création de l'Association des Marchands. Nous vous présentons ici une courte retrospective de ce que fut l'année 1982 telle que racontée par le progrès de Villeray.

En janvier 82, le Capitaine Jean-Guy Paré du poste 42, quitte après 30 ans de loyaux services

Marisa Barth, directrice du C.R.A.I.C. (Centre Régional des Personnes Agées Italo-Canadiennes)



Marisa Barth, directrice du C.R.A.I.C. (Centre Régional des Personnes Agées Italo-Canadiennes) reçoit la Croix de Chevalier O.M.R.I. des mains du Consul Général de l'Italie, Francesco Galeota Capece. Elle a reçu cet honneur pour son dévouement toujours prolifique aux personnes âgées.

diennes) reçoit la Croix de Chevalier O.M.R.I. des mains du Consul Général de l'Italie, Francesco Galeota Capece. Elle a reçu cet honneur pour son dévouement toujours prolifique aux personnes âgées.

Des faits marquants

Le 29 mars, des centaines de résidents et commerçants du secteur St-Denis et Jarry font parvenir une pétition au député de Dorion, Madame Huguette Lachapelle, pour protester contre la décision du gouvernement provincial de fermer la succursale de la S.A.Q. située rue St-Denis. Malgré de nombreuses démarches, le ministère de la Justice n'a pas modifié sa décision, la succursale sera fermée car dit-on, elle n'est pas rentable.

Une première pour la paroisse Saint-Vincent Ferrier qui organise en avril, son premier bazar qui s'avère un succès puisque l'on réalise un profit d'au-delà de 30,000\$ qui sont versés à la fabrique afin de combler certains déficits accumulés.

En juin, a lieu l'inauguration officielle des Habitations de Pontbriand situées au 600 est Villeray. Cette résidence destinée aux personnes âgées comprend 87 loge-

ments.

Pour combattre les vols par effraction, policiers et citoyens du quartier feront Tandem. En effet, la Ville de Montréal mettait sur pied en juin 82 une vaste offensive de prévention du crime, offensive qui implique la collaboration étroite du citoyen et de la police, visant ainsi à réduire de façon significative les vols par effraction dans le quartier. C'est donc du 27 septembre au 8 octobre que les résidents sélectionnés dans notre région furent visités par un enquêteur spécialisé du B.I.C.C. accompagné

d'un citoyen, afin de prendre connaissance de cette offensive.

Après plus de 60 ans d'existence, l'école Sainte-Cécile emménage dans les anciens locaux de l'école Philippe Aubert de Gaspé-rénové au coût de 400,000\$ pour une première étape sur un budget alloué de 1,112,000\$.

Une autre résidence destinée aux personnes âgées était inaugurée en novembre dans la région. Il s'agit des Habitations Hélène Boulé relocalisée dans l'immeuble abritant autrefois l'école Saint-

Vincent Ferrier. Cette résidence compte 31 logements.

Marisa Barth du CRAIC à nouveau honorée en novembre alors qu'elle reçoit l'insigne honorifique Vraie Vie décerné à chaque année à des Canadiens et Canadiennes qui ont bénévolement apporté une contribution remarquable et soutenue à leur communauté dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Au niveau économique

Le Ministère fédéral de la Consommation et des Corporations annonce

un programme d'aide de 110 millions de dollars aux propriétaires de maisons isolées à la MIUF. En février, près de 1,000 personnes se réunissent au centre Notre-Dame du Rosaire afin d'évaluer leur situation.

La Sidac de la Plaza St-Hubert continuera d'exister. En effet, appelés à se prononcer sur la dissolution de cette Sidac, 105 membres seulement ont voté en faveur de la dissolution de leur association, ce qui représente 26% de tous les membres et permet de conclure à la satisfaction de 74% de l'ensemble des



En avril, Norville, personnage célèbre du Progrès, organise un festin à l'occasion de Pâques. Ce fut un succès monstre. Vingt-cinq enfants accompagnés de leurs parents ont participé à une grande fête où ils ont dégusté un magnifique buffet, chanté, dansé, et gagné de nombreux prix.

Les grands titres de 1982

marchands de la rue St-Hubert. 256 membres s'étaient inscrits et avaient droit de vote.

Près de 10,000 personnes envahissent la Pharmapop Cadieux lors de l'ouverture officielle de la 9^e succursale située angle Lajeunesse et Jarry les 26 et 27 mai.

La rue Jarry a maintenant son association. Après quelques réunions préparatoires, les marchands de la rue Jarry élixaient en octobre le premier comité permanent de l'association de la rue Jarry.

Au niveau sportif

Un premier colloque du Sport a lieu à Montréal les 26 et 27 février au CEGEP Rosemont.

Jean Emond, directeur du Service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal se déclare satisfait de cette première expérience qui était également une première canadienne. Soulignons que plus de 200 représentants provenant de différents organismes ou associations assistaient au colloque.

Le 30 mars avait lieu l'inauguration officielle de l'aréna Michel Normandin.

La Ligue de Hockey Grand Prix commanditée par des marchands de notre quartier, termine sa première saison alors que l'équipe du Centre de l'Auto PLN remportait la série

contre Les Voûtes de Fourures Legendre. Les deux autres équipes ne participant pas aux finales étaient celles de la Caisse populaire Saint-Vincent Ferrier et du Restaurant Gabrielli. L'Association de Baseball Amateur Jarry (ABAJ) célébrait son 30^{ème} anniversaire avec l'ouverture de la saison 82. C'est avec beaucoup de fierté que le président de l'ABAJ a déclaré que l'association permettrait à 26 jeunes de Villeray et Ahuntsic de jouer au baseball durant l'été, une augmentation de 34% comparativement à l'été 81.

Au niveau de la politique



Le maire de Montréal, Monsieur Jean Drapeau, ainsi que le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, Monsieur Yvon Lamarre ont été invités à prendre la parole au local du comité électoral du Parti Civique du district-27 quelques semaines avant les élections municipales du 14 novembre 1982.

L'année 1982 a vu se dérouler les traditionnelles campagnes de financement des différents partis politiques, les congrès, etc., mais l'événement marquant de l'année est sans contredit l'élection municipale alors que Monsieur Jean Drapeau a été réélu à la mairie et que notre région est représentée à l'hôtel de Ville par les conseillers municipaux Nicole Gagnon-Larocque (district Octave Crémazie), Jocelyne Ménard (district Villeray) et André Berthelet (district Jarry).

Au niveau social

La Région Centre-Nord de Montréal (8) tient son 2^{ème} Carnaval d'Hiver du 13 au 20 février. Lyne Benoit, représentant le Centre de Loisirs Notre Dame du Rosaire, est élue Reine de ce Carnaval.

La Région Centre-Nord a également connu son premier Festival Socio-Culturel lequel s'est avéré un grand succès compte tenu d'une première expérience. Les différentes manifestations du Festival regroupaient 325 artistes et artisans qui ont présenté des oeuvres en 2 et 3 dimensions et plus de 500 autres qui offraient des spectacles de danse, de théâtre et de variétés. Ces manifestations ont attiré au-delà de 5,500 spectateurs.



En mai 1982, lors de la soirée de clôture des Retrouvailles d'Arlequin, onze trophées "Arlequin" ont été remis à des artistes, dont trois de chez-nous -Villeray et Crémazie. Dans la catégorie exposition, Diane Delarochelière s'est méritée un Arlequin pour son oeuvre intitulée "La femme enceinte", une sculpture trois dimensions d'argile, avec glaçure acrylique. Diane pose fièrement en compagnie d'une colombine, d'Arlequin bien sûr et de Madame Nicole Gauvin, technicienne en Arts Visuels à la ville de Montréal.

Loisirs Femmes fête son cinquième anniversaire.

Cinquante heures de fête ont lieu au Parc Jarry dans le cadre de la première "Fête au Village" du 9 au 12 juillet.

"Une bien belle aventure" voilà comment on peut résumer la visite des installations de LG3 qu'avait organisée le PROGRES le 31 août alors que 49 personnes ont pu découvrir ce gigantesque complexe.

La Maison d'Haiti célèbre son 10^e anniversaire. Pour sa part, le Cercle Social Marguerite d'You

ville, section St Alphonse, célèbre son 20^{ème} anniversaire de fondation par une messe célébrée en l'église St Alphonse le 7 octobre.

Réunis en assemblée générale au Centre Pierre Charbonneau le 14 décembre, les délégués des secteurs privés, scolaire et municipal ont

adopté les règlements généraux qui régiront le premier conseil d'administration de la Commission Socio-Culturelle Montréal-Concordia.

Le 1er carnaval de la région 8

Samedi soir dernier le 14 février 1981 avait lieu le Gala d'ouverture du premier Carnaval des organismes de loisirs de la Région 8 de la Ville de Montréal, parrainé par le Club Optimiste Villeray. Au cours de cette soirée on a procédé au couronnement de la reine et du roi du Carnaval "81" lors d'une cérémonie empreinte de beauté et de romantisme alors que défilait le cortège des ducs et duchesses des différents centres de loisirs précédé du petit page, de la bouquetière et du garçon et de la fille d'honneur. Brigitte Dorion et Steven Poisson des loisirs Christ Roi ont été élus reine et roi de ce premier Carnaval. Nous les apercevons entourés de leur cortège royal: Patrick le petit page, Julie la bouquetière, 1ère rangée de gauche à droite: Nucche Roméo et Nancy Simeoni de l'organisme P.E.Y.O. Sylvie Dagenais et Alain Lapointe des loisirs Ste-Cécile, Martine fille d'honneur, Sylvie Dubé et Sylvain Comtois des loisirs Tambour Battant, Martin, garçon d'honneur, 2e rangée à l'extrême gauche: Robert Legal et Joanne Krag des loisirs St-Simon Apôtre et à l'extrême droite: Sylvain Pelletier et Manon Forest des Requins de St-Denis.



le
Progrès
Villeray

25
ANS
au coeur
des gens!

Les grandes lignes de 1981

Le 1er carnaval d'hiver de la région 8, l'élection provinciale du 15 avril, l'ouverture des jardins communautaires dans le quartier Villeray, la formation d'une SIDAC sur la Plaza St-Hubert et l'année internationale des handicapés ont marqué l'année 1981 dans le quartier Villeray. Jocelyne Moisan-Blanchet nous propose une rétrospective de ce que fût l'année 1981 dans ses grandes lignes.

Des faits marquants

1981: Année Internationale des handicapés. De nombreux dossiers seront mis sur pied au cours de 1981 afin d'améliorer la qualité de vie de ces personnes handicapées comme nous pourrions le consta-

ter un peu plus loin. Pour sa part, Le Progrès a voulu souligner cette nouvelle année en rendant hommage à monsieur Raphael Brilotti, cet accordeur de piano aveugle qui a habité le quartier Villeray pendant 45 ans. Dans notre édi-

tion du 6 janvier, nous re- lations la visite que nous avons faite à monsieur Brilotti et son épouse à la résidence pour retraités qu'ils habitent sur le boulevard Gouin.

Il a été durant 60 ans, "le plus heureux des travailleurs" et résume sa vie par ses mots: amour, bonheur, partage et sourire. Au cours de ces 60 années, monsieur Brilotti a serré les cordes sensibles d'au-delà de 75.000 pianos et il a sûrement de nombreux citoyens de Villeray qui se rappelleront avoir eu recours à

ses services.

Jeudi 8 janvier, l'Institution des Sourds et Muets située angle Saint-Laurent et Faillon, était le théâtre d'un léger incendie qui a pris naissance dans l'entresol de l'édifice. Le feu a cependant été vite maîtrisé et les dommages furent restreints. Construite en 1921, l'Institution avait déjà subi un incendie similaire en 1928 alors que le feu s'était également déclaré dans l'entresol.

Le 25 mars à l'église St-Vincent Ferrier, Monseigneur Chamicella a procédé à l'ordination diaconale de Monsieur Victor Boldireff. Monsieur Boldireff agira comme diacre permanent et sera au service de la communauté russe catholique à la paroisse de la Présentation rue Guizot, près St-Laurent.

Le Père Marc André Boutin, curé de la paroisse St-Alphonse d'Youville, était nommé Supérieur Provincial des Rédemptoristes de la province religieuse de Ste-Anne de Beaupré au printemps 81. Ce territoire englobe également la vice-province de Tokyo et les régions d'Haïti et de l'Uruguay. Depuis le 13 mai 81, le Père Boutin habite maintenant Ste-Anne de Beaupré pour les trois prochaines années de son mandat.

Depuis nombre d'années, plus spécifiquement à l'automne et en hiver, les dérapages étaient nombreux et fréquents à l'angle des rues St-Hubert et Notre-Dame-du-Rosaire. En effet, sur une chaussée glissante, il est assez difficile d'effectuer un virage à 90 degrés pour ensuite reprendre la rue Châteaubriand et plusieurs automobilistes se retrouvaient chaque année contre le mur de l'édifice situé à cet endroit. La Ville de Montréal installait donc au printemps des butoirs qui désormais assureront la sécurité aux piétons circulant dans ce quadrilatère.

Qui de Notre-Dame-du-Rosaire et des environs ne connaît pas le Frère Sénécal, mieux connu de tous sous le pseudonyme "Peanut"? On le reconnaît, on l'interpelle, on le salue, jamais il ne passe inaperçu. Même le personnel du Progrès bénéficie de sa visite hebdomadaire alors qu'il apporte des communiqués ou vient chercher des journaux. Dimanche le 20 septembre, la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire célèbre de façon toute spéciale le 50ième anniversaire de profession religieuse du Révérend Frère Fernand Sénécal, c.s.v., un enfant de la pa-

roisse, ancien missionnaire en Chine, et qui se dévoue sans compter pour l'Église et pour les jeunes depuis près de 40 ans.

(Photo p. 1-15 sept.)

Le 4 novembre 1981, le ministre des communications au fédéral, Francis

Fox, inaugurerait au 6420 rue Saint-Denis, la cour de la Citoyenneté en présence de nombreuses personnalités. Monsieur Marcel Prud'homme, député du comté de St-Denis agissait comme hôte de la soirée au cours de laquelle madame Rita



Dimanche, le 20 septembre, la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire célèbre de façon toute spéciale le 50ième anniversaire de profession religieuse du Révérend Frère Fernand Sénécal, c.s.v., un enfant de la paroisse, ancien missionnaire en Chine, et qui se dévoue sans compter pour l'Église et pour les jeunes depuis près de 40 ans.



Une magnifique vue d'ensemble de la cérémonie d'ouverture de la 30ième saison de l'ABAJ.

Les effectifs de l'Association pour 1981 sont de 6 catégories, comprenant 17 équipes pour un total de 230 joueurs dont l'âge varie entre 6 et 18 ans. De nombreuses personnalités assistaient à cette ouverture dont quelques-uns des membres-fondateurs, monsieur Ron Piché député des Expos, et mesdames Nicole Gagnon-Larocque, conseiller municipal du district 27 et Huguette Lachapelle, députée de Dorion.

le Progrès
Villeray

AMS
au coeur
des gens!

Les grands titres de 1981

Prud'homme, juge à la cour de la citoyenneté, rappelait l'importance de la citoyenneté canadienne tant sur le plan national qu'international.

Au niveau économique

C'est en avril que les marchands de la Plaza St-Hubert réunis en assemblée, déposait officiellement une requête pour se constituer en SIDAC, sigle d'une nouvelle formule de regroupement développée par la Ville de Montréal pour les commerçants. Le maire Jean Drapeau était venu en personne seconder le directeur de la Plaza, madame Raymonde Cadieux et le président de l'Association des marchands, Yvon Delisle. Puis le 26 mai, tout contribuable ayant une place d'affaires dans le district de la Plaza et qui désirait s'opposer au projet de la formation d'une SIDAC sur la Plaza pouvait le faire en allant signer le registre de contestation prévu à cet effet. Très peu de commerçants se sont opposés à ce projet et la Plaza pourra maintenant faire des promotions comme les centres d'achats unifiés et redevenir le grand centre d'achats du centre-nord de Montréal.

Finalement, début septembre on annonçait la nomination du premier conseil d'administration de la SIDAC Plaza St-Hubert. Il s'agissait de Yvon Delisle, président, Paul Pelletier, vice-président, Jacques Lalonde, secrétaire-trésorier, et les administrateurs Louise Couture, Mariette Clermont, Jean Simard et Denise Lalongé. Deux autres administrateurs, nommés par la Ville de Montréal, s'ajoutent à ce conseil, ce sont Wilfrid Sauvé et Pierre Giroux.

Emilien Turgeon, per-

sonnalité bien connue de notre quartier, était élu l'Homme de l'Année au cours d'un souper de l'Association des Hommes d'affaires de Montréal en novembre.

Au niveau sportif

Début juillet avaient lieu aux piscines de l'île Ste-Hélène, les compétitions provinciales de natation, section bout d'choux. Plus de 500 enfants âgés de 10 ans et moins et venant de 35

clubs de natation répartis à travers la province de Québec s'étaient donné rendez-vous afin de participer aux dernières compétitions de la saison dans leur catégorie. Le Club Camo de Montréal était l'hôte de ces compétitions.



En 1981, les marchands de la Plaza St-Hubert se constituent en SIDAC, profitant ainsi du plus nouveau plan de regroupement des marchands au Québec. La rue St-Hubert devient donc le plus grand centre d'achats au Québec. Ci-dessus, madame Raymonde Cadieux, directrice de la Plaza.

Début août, le Parc Jarry était l'hôte de l'un des plus prestigieux événements dans le monde du tennis soit "L'Omnium de tennis masculin du Canada". Le Parc Jarry avait été réaménagé en 1980 afin de pouvoir accueillir de tels événements. Plus de 64 joueurs classés parmi les 100 meilleurs au monde se sont partagé 200,000\$ dont 32,000\$ au vainqueur devant une foule de 68,000 personnes malgré la mauvaise tempéra-

ture qui sévit au cours de ce tournoi.

Au niveau politique
En janvier, le gouvernement du Québec, par le biais de son député du comté de Dorion, Lise Payette, annonçait le versement d'une subvention de 2,780,000\$ accordée au Patro Le Prévost pour la construction du gymnase et de la bibliothèque à titre de contribution provinciale à ce

vaste projet dont les travaux débiteront à l'automne. Il serait assez difficile de faire une rétrospective de la campagne électorale provinciale étant donné le grand nombre de candidats en lice. Le Progrès couvrait le territoire du comté de Dorion où l'on retrouvait 8 candidats soit du Parti Crédit Social, Parti Marxiste Léniniste, Parti Communiste ouvrier, Parti des Travailleurs du Québec, Parti Libéral du Québec, Parti Québécois, Parti Union Nationale et un Candidat Indépendant.

Le Progrès couvrait également le comté de Laurier où se trouvaient 10 candidats soit le Parti Québécois, Parti Communiste Ouvrier, Parti Marxiste-Léniniste,

Parti Union Nationale, Parti Libéral du Québec, Parti Liberté de choix, Parti Communiste du Québec, Parti Libertarien, un candidat indépendant et un candidat libéral indépendant.

On se rappellera que c'est madame Huguette Lachapelle du Parti Québécois qui fut élue dans Dorion alors que Christos Sirros du Parti Libéral l'emportait dans le comté de Laurier.

Au niveau social

L'Ensemble Moramaguy tenait pour la 2e année consécutive un Dans-o-Thon aux Galeries d'Anjou samedi le 24 janvier afin de recueillir les fonds nécessaires à la poursuite de leurs objectifs, tout au long de l'année. Une soixantaine de membres de la troupe ont dansé durant 5 heures consécutives sur le mail central alternant des danses internationales au folklore québécois au grand plaisir des spectateurs magasiniers.

Samedi le 31 janvier, les résidents des Habitations Jarry ont célébré l'inauguration officielle de leur salle communautaire. Une messe fut célébrée par monsieur le Curé Filion et ses co-célébrants, l'Abbé Guillemette et le Père Richard, qui ont ensuite procédé à la bénédiction de la suite. La messe fut suivie d'un souper et d'une soirée de danse.

Samedi le 14 février, s'ouvrait le premier Carnaval d'Hiver de la Région Centre-Nord sous la présidence de monsieur Yvon Lamarre, président du Comité Exécutif de la Ville de Montréal. Parrainé par le Club Optimiste Villeray, ce carnaval constitue la première manifestation concrète de la nouvelle orientation du service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal qui est d'encourager et d'appuyer l'élan créateur des citoyens.

Les paraplégiques qui résident à Montréal et

dont le véhicule est équipé d'un tableau de bord à commandes manuelles pourront bientôt garer leur voiture dans certaines zones de Montréal habituellement interdites. Afin de souligner de façon tangible son apport à l'Année Internationale des Handicapés, la Ville annonçait en février que les bénéficiaires de ce nouveau règlement pourront se procurer gratuitement l'auto-colant du sigle international des handicapés identifiant leur véhicule.

En mars, le Service des Activités Culturelles de la Ville de Montréal en collaboration avec le Ministère des Affaires Culturelles du Québec, invitait tous les citoyens à revivre leur quartier de jadis. En effet, les citoyens étaient invités à fournir des photos qui alimente-

ront neuf expositions présentées simultanément à travers les quartiers de la ville et relatant le Montréal d'avant 1940.

On désirait par ce fait, non seulement illustrer les modes architecturaux du temps mais surtout et essentiellement ce qui reflète la vie des Montréalais, leurs vêtements, leurs coutumes, leurs fêtes populaires, les magasins, les métiers, etc. Cette Semaine du Patrimoine, également appelée "Images des petites patries", avait lieu du 7 au 10 avril 1981.

Le BCJ, Bureau de consultation-jeunesse, s'est installé dans le quartier Villeray, plus précisément au 585 est rue Jarry en juin 81. Dans notre édition du 25 août nous présentons un reportage sur les buts et objectifs de ce nouveau bu-

reau. Son directeur Sylvain Plante résumait le BCJ comme suit: "ce n'est pas un bureau, c'est une vraie maison qui nous l'espérons deviendra sous peu "la place des jeunes". Au BCJ, les gars et les filles entre 15 et 20 ans sont les bienvenues et trouveront en permanence des animateurs et animatrices prêts à les écouter."

Yves Chabot, gérant de la région Centre-Nord de Montréal annonce que notre région aura son premier colloque sur le loisir le 21 novembre au Centre St-Grégoire-le-Grand. Les différents thèmes de discussion seront: les structures administratives du loisir, les grands événements, le bénévolat, le marketing du loisir et un retour sur les programmes d'été et d'automne. (Photo 25 août - p. 3)



1981 voit l'ouverture des jardins communautaires de Villeray, des endroits où les gens du quartier pourront planter légumes de toutes sortes en plein coeur de la ville.

VILLERAY

UN GROS VILLAGE ENTRE DEUX PARCS

«Quand je parle du manque d'espaces verts dans Villeray, je deviens agressif. Les deux grands parcs dans Villeray sont situés aux extrémités est, (parc Villeray), et ouest, (parc Jarry). Il n'y en a qu'un autre au centre du quartier. 25,000 familles sont ainsi pénalisées alors qu'il y a plusieurs terrains vacants disponibles, dont un au coin des rues Jarry et Chateaubriand, qui pourraient être aménagés avec des bancs, des tables à pique-nique, un carré de sable pour les enfants».

André Berthelet, conseiller municipal du Rassemblement des Citoyens de Montréal, parle en tant que résidant de toujours de Villeray; 42 ans exactement. «Il y a un phénomène intéressant dans le quartier, c'est le rajeunissement de la population. On a construit des HLM pour personnes âgées, près de 400 unités. Ces gens habitaient encore de grands logements familiaux, libres maintenant, dans lesquels les jeunes s'installent. Dans Villeray, on peut encore trouver des grands 5%, 6 et même 7 pièces pour \$250 à \$300 par mois alors que plus au sud on peut facilement payer \$350, \$450 par mois et plus.»

«Le stock de logements vieillit tout de même et la Ville de Montréal refuse de le classer prioritaire, contrairement au secteur au sud de Jean-Talon où les subventions à la rénovation vont jusqu'à 80% des coûts. Villeray, au niveau de la vie de quartier, c'est un village qui tourne autour



Pour le conseiller municipal André Berthelet, les résidents du quartier Villeray sont pénalisés par le manque d'espaces verts, d'autant plus qu'il constate un rajeunissement de la population.

de trois pôles d'attraction, soit les paroisses St-Alphonse, Saint-Vincent-Ferrier et Notre-Dame du Rosaire, cette dernière ayant toujours plusieurs maisons de villages.

André Berthelet a vu la jeunesse de Villeray grandir puisqu'il y enseigne depuis 25 ans. À souligner qu'il est le premier conseiller municipal à Montréal à avoir un bureau ouvert aux citoyens.

«On doit déplorer l'aspect dépotoir d'un certain nombre de terrains vacants, notamment celui près de la station de métro Jean-Talon côté nord. J'ai dû faire des pressions auprès de la Ville de Montréal pour qu'on accélère le nettoyage des rues sales et mal entretenues, surtout ce printemps.»

STATIONS DE MÉTRO

Le quartier est bien pourvu en transport public; nous avons trois stations de métro (Jean-Talon, Jarry, et Crémazie). L'hôpital

Jean-Talon dessert le secteur, de même qu'un petit hôpital chinois offrant des services de cliniques externes mais que les gens du quartier fréquentent encore peu par méconnaissance, croyant que c'est réservé à la seule communauté chinoise.

«Étant moi-même cycliste, je me réjouis de l'aménagement de la piste cyclable qui passera à travers le quartier sur Christophe-Colomb, de Crémazie à Jarry, puis sur Boyer. On va diminuer le nombre de voies disponibles pour les automobilistes, mais il faudra surveiller les mesures de sécurité prévues, dont la signalisation, pour faire en sorte que les gens utilisent vraiment la piste. À défaut de quoi les autorités actuelles de la Ville de Montréal pourraient prétexter son non-usage pour l'éliminer.

«L'importance du rôle des trois paroisses tient beaucoup au fait qu'elles ont en main les loisirs mais aussi qu'elles offrent des facilités d'accès à des salles pour divers organismes du quartier.»

DES LOCATAIRES

Villeray fut au départ une municipalité fondée en 1896, annexée par la suite, en 1905, à Montréal et intégrée au quartier St-Denis. La délimitation actuelle date de 1922 et s'étend, du boulevard Métropolitain, au nord à la rue Jean-Talon, au sud et de la rue Iberville, à l'est, à la voie ferrée à l'ouest, un peu avant l'avenue du Parc.

Le quartier Villeray regroupe majoritairement des locataires dont 60% ont plus de 50 ans, mais il y a rajeunissement comme le mentionnait André Berthelet. Nombre de rues sont toujours bordées de rangées d'arbres et cela demeure un quartier assez charmant et invitant pour les gens à faible revenu, malgré le manque d'espaces verts.

Bien que le fameux marché Jean-Talon soit situé dans le quartier St-Édouard, sa proximité en fait un point intimement lié aux résidents du quartier Villeray. Divers projets de coopératives se sont réalisés et d'autres sont en cours telle la Coopérative d'Habitation Van Horne, entre Chambord et de Normanville, d'un coût en capital de \$631,000 regroupant 12 logements.

DES MAISONS BARRICADÉES

Autre aspect désolant pour les locataires, c'est le nombre grandissant de maisons barricadées qui pourraient être louées et qui ne le sont pas soit parce que les petits propriétaires n'ont pas les moyens de les rénover ou parfois tout simplement parce qu'à la suite de mauvaises expériences avec un locataire, ils généralisent et ne veulent plus louer à qui que ce soit. Cela ne constitue pas une exclusivité au quartier Villeray qui n'en demeure pas moins un village chaleureux pour ses résidents.

Un peu de verdure à l'angle des rues Pontbriand et St-Gérard. Le quartier n'est toutefois pas gâté en espaces verts.

PAUL-ANDRÉ ROUSSEAU



Le quartier Villeray regroupe principalement des locataires dont 60 pour cent ont plus de 50 ans. Plusieurs maisons sont cependant en cours de transformation en coopérative d'habitation, comme celle-ci située sur Christophe-Colomb.

**LA SEMAINE PROCHAINE:
VIVRE À MONTRÉAL
DANS LE QUARTIER
SAINT-MICHEL**

POPULATION:
1961 — 157,828
1981 — 119,051, soit 24.6% de baisse de population

GROUPE D'ÂGE:
0-14 — 16.6%, 15-24 — 19.5%, 25-34 — 17%
35-64 — 35%, 65 ans et plus — 11.8%

ETHNIE:
française — 68,356 — 57.5% — anglaise — 5,833 — 4.9%
autres — 42,553 — 35.7% — origines multiples — 2303 — 1.9%

SCOLARITÉ:
moins de 9 ans 37,765 38.2%
9 à 13 50,542 51.1%
Université 10,576 10.7%

% de propriétaires: 19.5%, 39,317 locataires sur 48,831 occupants

TAILLE DES MÉNAGES:

| | | |
|---------------|--------|-------|
| 1 personne | 15,656 | 32.1% |
| 2-3 personnes | 22,544 | 46.2% |
| 4-5 personnes | 9,037 | 18.5% |
| 6 et plus | 1,582 | 3.2% |

TYPE DES MÉNAGES:

| | |
|---------------|-------|
| Non familial | 38.9% |
| Unifamilial | 60.3% |
| Multifamilial | 0.8% |
| Monoparental | 10.8% |

LANGUE MATERNELLE:

| | |
|-----------|-------|
| française | 60.9% |
| anglaise | 8.5% |
| autres | 30.6% |

dont 11.7% à prédominance italienne
Statistiques compilées à partir de données de Statistique Canada, regroupées par quartier par la Commission d'Initiative et de Développement Économiques de Montréal (CIDEM)



Un petit parc a été aménagé à côté du HLM Hélène-Boulé.

**PHOTOS:
GILLES
LAERANCE**

Ne manquez pas la fête au village du 11 au 13 juillet

Le jeudi 5 juillet, les organisateurs de la Fête au Village Villeray '84, nous avaient donné rendez-vous à l'aréna Jean Rougeau afin de nous présenter le programme de ce gros événement de l'été qui se déroulera les 11-12-13 juillet prochains au parc Villeray.

Mercredi 11 juillet '84, 11h30 Parade du bruit, 14h00 Spectacle du Ménestrel "Le chapeau fou", 17h00 Souper: apportez votre pique-nique (pizza et liqueur sur place), 18h45 Balle-molle: CKLM/Gagnon Sports vs Journal de Montréal, 19h00 Film "Le Trou Noir", jeudi 12 juillet '84, 13h00 Rally du parc Villeray, Olympiades minutes, Jeux collectifs (costume de bain), 14h00 Michel

Provencher (guitariste), 16h00 Baignade (piscine Joseph-Charbonneau), 17h00 Souper: apportez votre pique-nique (pizza et li-

queur sur place, 19h00 Spectacle par des amateurs du quartier, 21h00 Spectacle de la Roulotte "Amour, grenouille et ogre..."

sur place), 19h00, Danse du Troisième Âge et Spectacle Hawaïen Admission: \$1.00, 19h00 Spectacle Hawaïen et Danse dis-



De g. à d. Yves Chabot, gérant du Service des Sports et Loisirs région Centre-Nord, Guylaine Ouellet, vice-présidente du comité organisateur, Jean St-Pierre, président d'honneur, Réal Larainée, conseiller municipal, Marie-Paule Gibeault, secrétaire de la députée Huguette Lachapelle, Germaine Tremblay, secrétaire du bureau de comté de Marcel Prud'homme, député fédéral de Montréal-St-Denis.

Photo: D. Beaulieu

22h00 Feu de joie, vendredi 13 juillet '84, 13h00 Journée des records, compétitions "flyées", Les Asymétriques en démonstration 14h30, spectacle "Chouinard et compagnie", 17h00, Souper: apportez votre pique-nique (pizza et liqueur

co "concours", 22h00 feu d'artifices, information: 725-5213.

Beaucoup d'animation, beaucoup d'activités, pour tous les âges et pour toute la famille, c'est donc un rendez-vous à ne pas manquer.

Les fermes de Villeray

Ferme: culture et élevage

En 1910, le quartier Villeray était encore très peu bâti. Ainsi, on l'appelait "le village" à cause des nombreuses fermes et terrains vacants qui en faisaient partie.

Même, certains se souviennent des parties de sucre, rue de Normanville, et bien des pionniers du quartier ont encore en mémoire les fraises, cerises et autres petits fruits cueillis dans les champs d'alors. Dans ce temps-là, tout le monde (ou presque) cultivait son petit jardin sur un de ces nouveaux lots vacants. Et sans être fermier, beaucoup de gens possédaient soit des poules ou même une ou deux vaches qu'ils allaient mener paître au parc Jarry, alors pacage à vaches, ou ailleurs.

Quant aux fermes, elles étaient assez nombreuses; on y faisait soit de l'élevage, soit de la culture maraîchère. Toutes les personnes interviewées, ou presque, nous ont cité des noms de fermiers. Peu, cependant, se rappellent exactement de l'emplacement précis de ces fermes, de l'époque où elles ont existé ainsi que de leur évolution.

Comme document, deux plans cadastraux, permettent de bien situer certains domaines, en 1910: la terre des Hugues, celle des Jarry, celle de Pierre Latour, etc...

Nous nous contentons donc de livrer simplement les informations reçues au cours des entrevues, ce sujet pouvant faire l'objet d'une recherche subséquente.

Commençons par la plus importante ferme à l'est de St-Hubert, celle des Hugues. Elle se situait entre les rues Boyer et Chambord et les rues

Villeray et Crémazie. En 1910, paraît-il c'était la dernière ferme du coin. Beaucoup de jeunes y travaillaient.

La ferme des Jarry était aussi une ferme très importante. Celle-ci était située entre les rues La-jeunesse et Foucher, et les rues Villeray et Crémazie.

La terre des Beaulieu se trouvait entre Foucher et St-Gérard, Crémazie et Rivière-des-Prairies; ceux-ci vendaient de la viande aux habitants. Les Laurin faisaient la culture maraîchère sur le domaine des Sulpiciens. La ferme des Anna s'étendait de la rue Berri à la rue St-Denis, de la rue Crémazie jusque vers le nord.

On nous a aussi parlé de plusieurs fermes qu'on a situées de façon très précise: les Cauchon, près de la Montée St-Michel; les Muir au nord de Crémazie, de St-Laurent vers l'est; les St-Aubin, à l'ouest de St-Laurent, aux environs de Jarry; les Aubin, au sud de Crémazie et à l'ouest de St-Laurent; les Laviolette, où se trouve l'Institution des Sourds-Muets; les Lafond, de la rue Chambord à la rue Papineau. On a cité de même les noms des fermiers: Léveillé, Beauchamp, Brunet, Richard.

Ainsi, on a vu se succéder plusieurs familles de fermiers dans le quartier Villeray. Ceux-ci furent très utiles à la communauté: ils fournissaient viande, produits laitiers, fruits et légumes. Mais peu à peu, la ville gagna du terrain; de sorte qu'en 1940, il ne restait que la ferme des Hugues ou à peu près. "Le Village" était devenu ville.

Et ce n'est qu'en 1970, que la maison des Hugues fut démolie, pour laisser place à la polyvalente Georges Vanier.

Commerces et marchands dans le quartier Villeray au début du siècle

Beaucoup de magasins généraux, peu de commerces: telle était l'allure commerciale de Villeray, à ses débuts. Ces sortes de "centres d'achat" de l'époque se divisaient généralement en trois parties: a) le magasin de fer b) la "chop" c) l'épicerie.

Ils offraient leurs services jusqu'à 23 heures les jours de la semaine, sauf le vendredi où les magasins fermaient à 21 heures. Nous avons pu relever quelques propriétaires de magasins généraux:

- M. Morin: premier marchand
- M. Dugall
- M. Curmique
- M. Bancel: sur Crémazie (marchandises sèches), premier commerçant de St-Alphonse.

- M. Choquette
- Magasin Gobeil: St-Alphonse, on remarquait la présence d'un client célèbre: le Frère André, lui-même.

- M. Gratton.

Le cheval servait pour la livraison; l'écurie était située à l'ar-

rière du magasin. En 1928, M. Bancel et Choquette eurent un camion pour la livraison. Ces magasins généraux n'existaient plus en 1922.

Les épiceries

Pilon: Château-briand, près Faillon.

? : Coin St-Hubert et Bélanger.

Lanteigne: Coin Drolet et Faillon.

Labrie: Epicerie et boucherie: Casgrain et Gourmod.

Séguin: Epicerie et boucherie: Castelneau, coin Henri-Julien.

Vigener: Existait vers 1920.

Carmel: St-Hubert.

Lalande et Lamarche: Dans Ste-Cécile.

Gravel: Berri et Crémazie.

Purennes: avec le Magasin Bancel étaient les seuls à vendre de la bière.

Purennes vendait jusqu'à 600 douzaines de bière par semaine.

L'épicier allait chercher et livrer les commandes.

Sur Crémazie: de Lajeunesse à Basile-Routhier:

- vêtements: M. Boulard
- épicerie: Cloutier
- épicerie: Langevin
- et une pharmacie.

Les Mlles Picard tenaient une fruiterie, sur St-Hubert. M. Bussière vendait des biscuits cassés, sur Isabeau (Jean-Talon).

Dans un deuxième temps, nous abordons les commerçants que l'on pour-

rait considérer itinérants: pain, lait, glace, eau, bois et charbon, ainsi que les guenillous.

Pain: 1909: Boulangerie Boileau, située sur Boyer.

lait: M. Touchette: lait de chèvre. Le samedi, le laitier faisait deux "runs" deux fois.

Glace: Lorsqu'on voulait de la glace, on

laissait une carte. C'est alors que les marchands passaient avec leurs chevaux.

Marchands: Cantin, Vallée, Turgeon, Gendron, City Ice, Chagnon, Forti, Gascon.

Prix: 05¢, puis 10¢ et finalement 25¢.

Eau: M. Vaillancourt vendait l'eau à la chaudière 05¢; il passait tous les lundis.

Bois et charbon:

Clos de bois: rue St-Hubert; rue Amherst - Adjudor Sirois; Alfred Taillefer (ainsi que charbon).

Marchands: M. David; M. Corbeau (le plus gros clos de bois de Villeray); M. Bonhomme; ainsi que le charbon: M. Gratton, M. Ducharme, M. Provençal, Gobeil.

Guenillous: Ils ramassaient le métal, ainsi que les bouteilles vides; ils vendaient la poche de linge 15¢ aux manufactures. Les guenil-

lous parlaient peu le français; en majorité des juifs.

On leur chantait: "guenilloux plein de poux, les oreilles pleines de pois..."

En 1948, les aiguiseurs de couteaux passaient dans les rues, ils pouvaient réparer les parapluies.

Forgeron: Lapière, sur St-Hubert; Brault, sur Casgrain; Forge: Berri et St-Denis, devint Magasin Corbeil.

Fonderie: Bouthillier, sur Henri-Julien.

Sablière: Famille Courtemanche - à la place de la rue Christophe-Colomb qui pas.

Commerce de pierres: M. Lafond, tailleur de pierres.

Moulin à scie: coin Lajeunesse et Gou-nod.

Les services

Médecins: Vézina - 1er médecin dans Villeray, Bibeau, Garry;

Boily, le "ramancheur".

Pharmacie: J. E. Descotés.

Hôtels et Restaurants: Restaurant Leblanc en 1927, sur Jarry, près Henri-Julien; Restaurant Mme Saulnier, Crémazie et St-Denis; Hôtel Côté, Decastelneau, coin St-Laurent; abri pour chevaux à l'arrière. Hôtel du Diable (St-Alphonse), origine de légendes. Hôtels désaffectés vers 1910 dans St-Alphonse.

Buanderies: Chinois, rue Decastelneau; Buanderie dans Youville (chinois).

Mort: Rémi Allard, 1er embaumeur; salon funéraire Lebeau à l'édifice de Mme Bancel.

Bartier: Brault dans St-Alphonse.

Caisse populaire: St-Vincent-Ferrier, autrefois fruiterie; St-Alphonse Youville, débute modestement

chez les Soeurs Ste-Croix.

Banques: étaient ouvertes le samedi.

Au début de Villeray les marchands vivaient beaucoup mieux, à cause de la concurrence moins grande.

Aujourd'hui, les gros épiciers (supermarchés) ont effectué des percées un peu partout dans Villeray; il est donc beaucoup plus difficile pour les petits de survivre.

Quartier Villeray avant la construction du boulevard Métropolitain

L'habitation occupe la première place - Plus de 125 établissements commerciaux nouveaux, et plus de 60 industries nouvelles - Dix pour cent des logements de la ville - Projet de jeux nautiques - Causerie du commissaire Lucien Croteau Le Devoir - 12 juin 1951.

"Montréal a subi au cours des dernières années une croissance extraordinaire qui a nécessité l'expansion rapide des cadres urbains à travers les quartiers périphériques; cette poussée a particulièrement fait ressentir ses effets dans le nord de la ville, dans les quartiers Ahuntsic et Villeray", notait M. Lucien Croteau au cours d'une conférence prononcée hier soir à la radio ("quart d'heure Concordia").

Le commissaire municipal Croteau qui représente les quartiers Ahuntsic et Villeray au conseil de ville, a exposé l'essor de cet arrondissement depuis quelques années.

Dans cet essor formidable, souligne M. Croteau, l'habitation occupe la première place; des milliers de familles montréalaises ont tourné les yeux vers le nord pour y ériger leur propre maison, bien dégagée, bien éclairée, bien aérée, "dans un territoire où il fait bon vivre".

Sur les 3.500 maisons construites durant les cinq dernières années, plus de 2.500 sont des maisons unifamiliales ou bifamiliales, donnant ainsi au quar-

tier Ahuntsic-Villeray "cette caractéristique très marquée de vie familiale intense". La poussée de construction domiciliaire se continue présentement. Il reste encore 25.000 terrains non bâtis et 59 terres en culture.

Les constructions nouvelles ont évidemment amené un accroissement considérable de population; près de 125.000 personnes habitent maintenant le district. Elles ont aussi donné lieu à des besoins multiples, auxquels il a fallu faire face dans toutes les sphères de l'activité humaine. Trois nouvelles églises ont été érigées; aujourd'hui 18 paroisses desservent cette population; cinq d'entre elles sont de date très récente.

Si le nord de Montréal a offert un attrait particulier au développement domiciliaire, le commerce et l'industrie ont aussi reçu un élan considérable. Au cours des derniers cinq ans, plus de 125 établissements commerciaux se sont installés dans le district. Depuis 1945, plus de 60 industries nouvelles sont venues s'y établir.

En cinq ans seulement, la statistique des permis de construire démontre que l'initiative privée a investi dans le nord de Montréal 30 millions de dollars dans le domaine de l'habitation, 9 millions dans les bâtiments commerciaux et 7 millions dans la construction industrielle.

L'arrondissement Ahuntsic-Villeray re-

présente en superficie près d'un cinquième du territoire de la ville. Il compte le tiers des lots non encore bâtis et des terres en culture; on y trouve 24.000 logements, soit 10% du nombre total dans la ville, le tiers des cottages, 10% des duplex, 10% des magasins et 5% des industries.

M. Croteau mentionne quelques-uns des grands travaux municipaux exécutés récemment dans l'arrondissement Ahuntsic-Villeray: ouverture et élargissement de rues; pavages, égouts, trottoirs, éclairage moderne, etc. Dix terrains de jeux ont été aménagés. De plus, un règlement de zonage moderne protège non seulement les parties déjà bâties et les capitaux qui y sont investis, mais permet aussi de diriger le développement fonctionnel des espaces restés encore libres.

En bordure du futur boulevard métropolitain, le marché central, à l'ouest des voies du C.P.R. est presque assuré d'une réalisation à brève échéance, et "le domaine de Saint-Sulpice, vaste étendue de 500 acres, attire de plus en plus l'attention des autorités municipales et provinciales, comme un site idéal pour la tenue de grandes expositions".

M. Croteau énumère une série de projets en divers domaines: élargissement d'artères, construction d'égouts collecteurs, territoires

réservés pour fins de parcs publics, etc.

Les plans d'aménagement des parcs Jarry et Henri-Julien sont terminés, précise M. Croteau, et les travaux d'amélioration commenceront dès l'an prochain dans le cas du parc Jarry. "Ce parc sera pourvu d'un gymnase, de piscines intérieures et extérieures, de jeux intérieurs, d'un théâtre en plein air, d'un stadium et d'autres facilités nécessaires aux loisirs de la population. Une piscine en plein air est prévue au parc Henri-Julien.

Au surplus, la rive de la rivière des Prairies peut encore être utilisée pour des activités nautiques de tout genre, comme celles que l'initiative privée y a déjà développées, alors que la rive du Saint-Laurent est en majeure partie occupée par le port et la grande industrie. "L'administration municipale, avec le concours des citoyens, ne négligera aucune mesure pour faire de la rivière des Prairies l'un des plus importants et des plus beaux centres de jeux nautiques de la province", dit M. Croteau.

Le commissaire municipal tient à noter que "les progrès réalisés dans les quartiers Ahuntsic et Villeray, au cours des dernières années, sont le résultat de la coopération intense qui s'exerce présentement entre l'initiative privée et les autorités municipales".

RÉTROSPECTIVE 84

(YC) Fidèle à son habitude, Le Flambeau publie à compter de cette semaine, la revue de l'actualité de l'année 1984, sous forme d'éphémérides, les lecteurs prendront sans doute un certain plaisir à relire les événements marquants qui se sont déroulés durant les douze derniers mois. Dans cette édition, nous publions les faits marquants des six premiers mois de l'année. Bonne lecture!

JANVIER

Le comité exécutif de la Ville de Montréal débloque une somme de \$29,000 afin de reculer une maison en construction. Cette dernière ne se conformait pas aux règlements d'urbanisme de la cité. "C'est l'erreur d'un fonctionnaire", déclare Michel Morin.

La démission de M. Charles Martel est confirmée officiellement. Un conflit latent entre l'ancien directeur général de la corporation Anjou 80 et le consultant Jean-Pierre Hogue serait à l'origine de ce départ. Le maire Jean Corbeil veut profiter de cette situation pour réorganiser entièrement la corpora-

tion paramunicipale.

■ ■ ■

La Ville de Montréal se porte acquéreur des Jardins Claire-Fontaine sur le boulevard L'Assomption en vue de les intégrer à l'Office municipal d'Habitation de Montréal. On parle de 108 logements.

■ ■ ■

Les membres de la coopérative d'habitations Le Dolmen commencent un à un à occuper leur logement respectif dans l'ancienne école Boucher de la Bruère dans le quartier Longue-Pointe. 31 logements ont été aménagés au coût de \$1,750,000.



La Ville de Montréal se voit contrainte d'accorder \$29,000 aux propriétaires de cette immeuble afin de la reculer et ainsi se conformer aux dispositions du zonage.

RÉTROSPECTIVE 84

FÉVRIER

Estimant que la population ne connaît pas les réels enjeux sur la carrière de Montréal-Est, la compagnie Francon déclenche une opération charme auprès des résidents du secteur. Les citoyens préfèrent-ils une carrière ou un site d'enfouissement sanitaire?



Montréal annonce qu'elle consacrera \$1,5 million pour la rénovation de l'aréna Maurice-Richard lourdement endommagée par un incendie. On compte lui donner une vocation sportive et culturelle.



Une série de mesures adoptées par le conseil exécutif de la Ville de Montréal facilitera le stationnement dans nos quartiers. L'opération implique la pose ou le changement de quelque 5,000 affiches indicatrices.

Les citoyens de l'est se regroupent sous un comité afin de faire face au dossier de la carrière de Montréal-Est.



L'ancienne école Boucher de la Bruyère est transformé en coopérative d'habitations et accueille ses premiers locataires.

RÉTROSPECTIVE 84

AVRIL

■ ■ ■
La région 5 termine en troisième position aux Jeux de Montréal. Résultat quelque peu puisque l'on visait rien de moins qu'une première position.

■ ■ ■
La Ville de Montréal annonce l'acquisition de terrain de Soulanges Transport près de l'échangeur Hochelaga où elle compte regrouper l'industrie du transport de l'Est, afin de libérer les quartiers résidentiels de la présence gênante des poids lourds.

■ ■ ■
Les conseillers de l'Est obtiennent finalement gain de cause dans l'affaire de l'extension du métro. La commission sur le transport en commun amende ses recommandations et fait une petite place pour le métro de surface dans l'Est.

■ ■ ■
Une crise interne éclate au sein du Parti Civique de Montréal alors que six conseillers de l'Est de Montréal menacent de voter avec le RCM, si les recommandations sur l'extension du métro ne donne pas sa part pour desservir les quartiers de l'extrême est de Montréal.

■ ■ ■
Le commissaire Gilles Caron de Ville d'Anjou y va d'une déclaration intempestive en affirmant que la polyvalente Anjou est l'école "la plus mal foutue de la commission scolaire Jérôme-Le Royer. On demande des changements radicaux.



Dans le cadre d'un cours de sensibilisation à l'environnement urbain, des élèves de deuxième année de l'école Lawrence O'Toole font parvenir cette gigantesque fresque au maire de Montréal Jean Drapeau et au membre du comité exécutif Michel Morin.

RÉTROSPECTIVE 84

MAI



Quelque 66 nouveaux logements seront construits, coin Souigny et Honoré-Beaugrand pour les personnes âgées. Les habitations seront administrées par l'Office municipal d'habitation de Montréal.



RÉTROSPECTIVE 84

JUILLET

Suite au départ de Marcel Parent élu à l'Assemblée Nationale lors d'une élection partielle, Mme Carmen Millette revient à l'exécutif de la CECM après une absence d'un an.



Après un an d'absence, Carmen Millette revient au comité exécutif de la CECM.

RÉTROSPECTIVE 84

JUILLET

■ ■ ■
La Ville de Montréal
annonce l'agrandisse-
ment de la bibliothé-
que Langelier sur la
rue Sherbrooke qui
doublera presque sa
superficie. Les travaux
d'aménagement né-
cessiteront cependant
la fermeture tempo-
raire de la succursale.

RÉTROSPECTIVE 84

SEPTEMBRE

■ ■ ■
Répliquant au RCM, le conseiller Michel Morin dénonce "l'ignorance crasse" de ces adversaires et soulève la possibilité de transformer la carrière en un centre de recyclage des déchets.

■ ■ ■
Un incendie majeur ravage un pâté commercial rue Hochelaga. Cinq alertes plus de 125 pompiers ont été nécessaires pour parvenir à contrôler le brasier.

■ ■ ■
Les Habitations Le Dolmen sont inaugurées officiellement en présence d'une pléiade de personnalités politiques. La coopérative d'habitations songe maintenant à une garderie d'enfants.

■ ■ ■
Le RCM accuse l'administration Lamarre d'avoir "marchandé" avec Francon pour la réactivation de la carrière de Montréal-Est.

RÉTROSPECTIVE 84

OCTOBRE



Un incendie majeur ravage un paté commercial rue Hochelaga.

■ ■ ■
Anjou se classe au premier rang des villes de 25,000 habitants et plus pour la sécurité incendie, avec un taux de pertes matérielles de \$2,28 par habitant, et des pertes moyennes de \$3,979 par incendie.

■ ■ ■
2,000 citoyens signent une pétition pour revendiquer la consécration du parc de la Promenade Belterive, dont l'intégrité est menacée par les besoins physiques du Port de Montréal.

■ ■ ■
Lors d'une audience publique, la commission de l'Environnement annonce que la CUM entreprendra des démarches afin de procéder à l'acquisition de la carrière DEMIX à Montréal-Est pour en faire son lieu de dépôt pour les déchets de la centrale d'épuration de Rivière-des-Prairies. Ce site est préféré celui de Francon plus à l'ouest.

Un écran de verdure sera érigé en bordure ouest de la rue Georges V afin d'atténuer la présence des horribles monuments de Francon. La nouvelle est annoncée par la Ville de Montréal.

L'opération Tandem mène une vaste opération de sécurité à l'occasion de l'Halloween afin de protéger adéquatement les enfants.

■ ■ ■
Des marchands s'opposent à la fermeture de la rue Marseille à son extrémité est comme le prévoit un projet d'embellissement de la ville.

■ ■ ■
Les sinistrés des effondrements du sol se regroupent dans un nouveau mouvement afin de faire bouger les gouvernements qui tardent à venir en aide concrètement aux propriétaires de maisons lézardées.

RÉTROSPECTIVE 84

NOVEMBRE

■ ■ ■
La bibliothèque Langelier ferme temporairement ses portes pour procéder à un réaménagement complet qui aura comme conséquence notamment de doubler sa superficie.



La bibliothèque Langelier ferme ses portes temporairement afin de procéder à des travaux de réaménagement qui doubleront sa superficie.



La rue Sherbrooke fait enfin les frais d'un réaménagement complet.

■ ■ ■
La rue Sherbrooke fait peau neuve alors que la machinerie lourde arrachent trottoirs et fond de rue pour la réfection de cette artère principale.

■ ■ ■
Le bureau de la Protection civile annonce qu'il ne fera pas d'inspections individuelles sur les maisons lézardées avant le printemps prochain afin de déterminer les causes réelles des effondrements de sol.

■ ■ ■
Un an après en avoir fait la demande, des citoyens dans l'environnement du quadrilatère des rues Dubuisson, Tellier, Bruxelles et Honoré-Beaugrand, apprennent que leur demande d'espace vert est rejetée au profit d'un projet d'habitations.

■ ■ ■
Le comité S.O. Est Montréal revendique un comité tripartite regroupant la Ville de Montréal, le Bureau de la Protection civile et lui-même.

RÉTROSPECTIVE 84

DÉCEMBRE

■ ■ ■
Le budget de la ville
de Montréal pour 1985
s e r a d e
\$1,284,000,000.



La commission de l'Environnement de la CUM annonce son intention de se porter acquéreur de la carrière Demix à Montréal-Est plutôt que celle de Francon plus à l'ouest.

Pour en finir avec 1984

L'humanité a traversé, encore une fois de justesse, une année de plus. Exit 1984. George Orwell nous avait prédit Bib Brother, ce manipulateur des esprits et son état totalitaire. Pendant les 12 derniers mois, la terre entière s'est penchée sur son avenir précaire. Jusqu'où Big Brother s'est-il immiscé?

Difficile toutefois de vérifier son infiltration dans notre quartier. Trop collés sur notre quotidienneté, il nous est parfois ardu de prendre un peu de recul pour mieux comprendre et mesurer l'impact des événements qui ont touché notre vie de quartier au niveau culturel, économique et politique. On peut toutefois rappeler certains faits qui nous auront touché de près.

par André Lortie

On a largement parlé des jeunes cette année. De leurs conditions de vie plus particulièrement. Ils sont en effet durement touchés par le chômage et la rareté des emplois. Et malgré une légère reprise économique chez les Américains, chez nous, les dernières statistiques prévoient que le taux de chômage devrait se maintenir autour de 10% pour quelques années.

Bien sûr, les solutions viendront en partie des gouvernements. Et au niveau politique, ce sont des gouvernements plutôt conservateurs qui auront cette tâche. Ce fut d'ailleurs leur année en 1984. Au sud, Ronald Reagan a été réélu, au Canada, Brian Mulroney a pris le pouvoir en septembre. Dans l'ouest de ce même pays, les gouvernements conservateurs provinciaux sont réjouis.

Au Québec, ce fut une année d'instabilité politique. Le parti de René Lévesque n'a jamais été aussi déchiré. Six ministres influents ont démissionné pour retourner sur leurs bancs d'arrière-siège, ont claqué la porte ou tra-

versé le parquet de l'Assemblée nationale. Depuis son élection en 1976, le PQ a perdu 22 élections partielles. Et les élections provinciales devraient avoir lieu cette année. Le Parti québécois gardera-t-il le pouvoir malgré cette grave crise interne? Réélira-t-on l'homme écarté du pouvoir en 1976? Une troisième voie prendra-t-elle son essor?

Au niveau international, c'est surtout la famine en Afrique qui nous a retenus, les yeux rivés d'horreur, sur notre petit écran. De partout dans le monde, l'aide matérielle et les vivres ont afflué tant bien que mal dans les régions difficilement accessibles de l'Éthiopie. C'est d'ailleurs un Africain, Mgr Tutu, qui a remporté le prix Nobel de la paix cette année.

Les grandes puissances semblent être favorables depuis peu à un climat de paix plus tangible. Mais l'équilibre recherché est fragile. En Amérique centrale et au Moyen-Orient, les guerres de frontières menacent les efforts entrepris. À l'ère des ordinateurs et de la conquête de l'espace, Big Brother

nous surveille.

Avant donc de reprendre notre souffle et un bon élan pour entreprendre 1985, jetons un dernier coup d'oeil sur les événements marquants de 1984 dans notre quartier, histoire de bâtir notre histoire.

Janvier:
une initiative étudiante
Inaugurée cinq

mois plus tôt, la bibliothèque Le Prévost connaît déjà une fréquentation remarquable. Pour ses premiers mois d'opération, 45 000 livres ou documents ont été empruntés à la nouvelle bibliothèque. L'édifice est adjacent au Patro le Prévost de la rue Christophe-Colomb.

Sur cette même rue, un peu plus au sud, un nouvel organisme s'est installé dans le quartier: le centre communautaire Christophe-Colomb. Il inaugure alors ses nouveaux locaux destinés aux communautés ethniques du quartier. Fondé par cinq organismes ethniques, le centre communau-

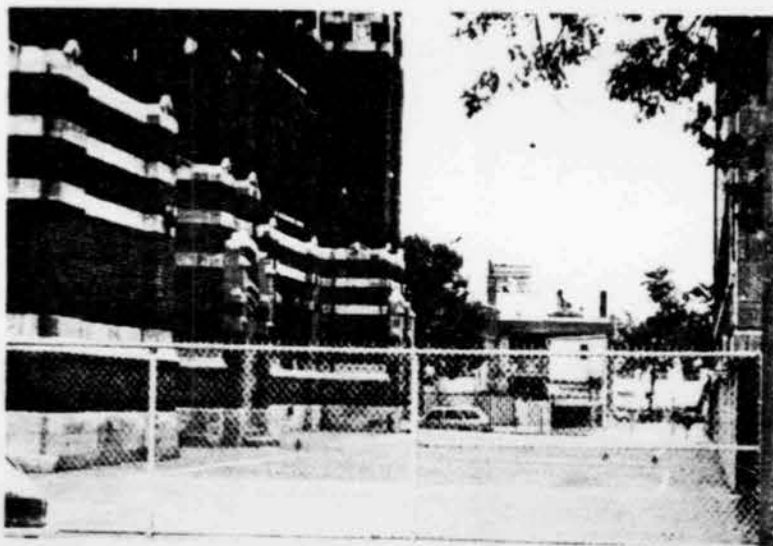
taire vise à favoriser l'intégration des immigrants à notre société.

En ce glacial mois de janvier, c'est l'ouverture d'une coopérative étudiante à la polyvalente Père-Marquette qui mérite d'être soulignée. Avec la fermeture de la polyvalente Emile-Nelligan où se trouvait une telle coopérative, on a procédé au déménagement des actifs vers la coop Père-Marquette. En préparation depuis septembre 83, ce n'est qu'après les Fêtes que les opérations ont véritablement débuté. En plus de pouvoir se procurer le matériel scolaire, les jeunes apprennent également à gérer une en-



Les étudiants de la polyvalente Père Marquette opèrent leur coopérative de fournitures.

RÉTROSPECTIVE 1984 - RÉTROSPECTIVE 1984



Les enfants de l'école La Mennais, 400 du niveau primaire, se trouvent bien à l'étroit dans leur cour d'école.

treprise et à connaître les lois du marché coopératif.

Les employés du centre de dépannage St-Edouard Villeray entraînent en fonction, ce mois-ci, pour un nouvel employeur. En effet, ils s'intègrent au CLSC La Petite Patrie qui débute ses opérations. Le CLSC offre ses premiers services d'aide à domicile pour les personnes âgées du quartier. 1984 sera d'ailleurs une année d'implantation pour le jeune CLSC La petite Patrie.

Février: le métro s'en vient

Déçu par la torpeur des événements en ce mois de février, le Guide du Nord décide de descendre sous terre où règnent des activités peu coutumières. En effet, on est à terminer l'aménagement des nouvelles stations de métro Jean-Talon, Fabre et de Castelnau dont la mise en opération est prévue pour 1986. Ebahi par ce qu'il y trouve, notre journaliste se rend compte que les travaux sont largement avancés.

Deux organismes

du quartier voient leur avenir menacé en raison de difficultés financières. Le Bureau de consultation jeunesse (BCJ) St-Edouard-Villeray fait face à des exigences de son bailleur de fonds, Centraide, conditionnelles à l'octroi d'une subvention. On reprocherait au BCJ son approche «collectiviste» auprès des jeunes. De son côté, l'organisme «Secours aux femmes» s'est vu refuser une subvention fédérale «Canada au travail». Cet organisme vient en aide depuis janvier 1983 aux femmes immigrantes victimes de violence familiale. Malgré une lettre de recommandation du député de Papineau André Ouellet, les autorités fédérales ont signifié à «Secours aux femmes» que les coffres de l'État étaient vides.

En préparation du congrès de juin, les militants du Parti québécois de Gouin se disent d'accord avec la tenue d'une élection référendaire mais dans la mesure où les électeurs seront ap-

pelés à se prononcer sur deux bulletins de vote distinctifs. Les militants de Gouin répètent que le plein-emploi ne sera possible que dans un Québec souverain.

Les enfants de l'école La Mennais, pour leur part, ne réclament pas le plein-emploi mais une plus grande cour d'école. Les enfants de cette école primaire de la rue St-Denis, coin Beaubien, sont en effet confinés à un étroit corridor qui leur sert de cour d'école. Le comité de parents réclame la création d'un parc-école depuis trois ans déjà mais les réponses de la CECM ne leur donnent pas satisfaction.

Mars: les travaux sur la Plaza débutent

En accordant des crédits de \$2 millions, le Conseil municipal de la Ville de Montréal permet que soient entrepris les premiers travaux d'aménagement de la Plaza St-Hubert. Au cours des prochains mois, on procédera donc à la réfection des trottoirs, à leur élargissement et à la préparation des

- RÉTROSPECTIVE 1984

abris de trottoirs. Ces travaux transformeront le visage de la rue St-Hubert entre Bellechasse et Jean-Talon. Les marchands de la SIDAC St-Hubert montreront d'ailleurs un intérêt marqué à leur association au cours de leur assemblée générale tenue en mars. Les marchands s'attendent à une recrudescence de l'achalandage sur leur rue.

Le ministre du Travail et député de Papineau, André Ouellet, annonce que la maison «Secours aux femmes» recevra finalement la subvention demandée de \$25 000. M. Ouellet a expliqué que son ministère avait été débordé par les demandes relatives au programme «Canada au travail».

Les 400 enfants de l'école La Mennais, las d'attendre, ont sorti leurs pancartes pour réclamer une cour d'école plus grande. Trois solutions sont avancées par des architectes de la CÉCM et soumises aux parents pour étude: exproprier des

maisons adjacentes, utiliser le centre paroissial situé tout à côté, ou encore utiliser un terrain vacant, situé en face de l'école de l'autre côté de la rue St-Denis.

L'école Ste-Cécile, rue de Gaspé, vient de connaître son sort. Elle disparaîtra pour faire place à des logements pour personnes âgées. Le terrain a été acheté de la CÉCM par la Ville de Montréal.

Enfin, toujours du côté éducation, les finissants du secteur commerce de la polyvalente Père Marquette ont publié un livre souvenir. Une centaine de jeunes auteures y ont inscrit leurs textes, poèmes, pensées, dessins et caricatures. Ces jeunes filles ont participé à l'élaboration complète de ce livre souvenir, de la rédaction jusqu'au lancement.

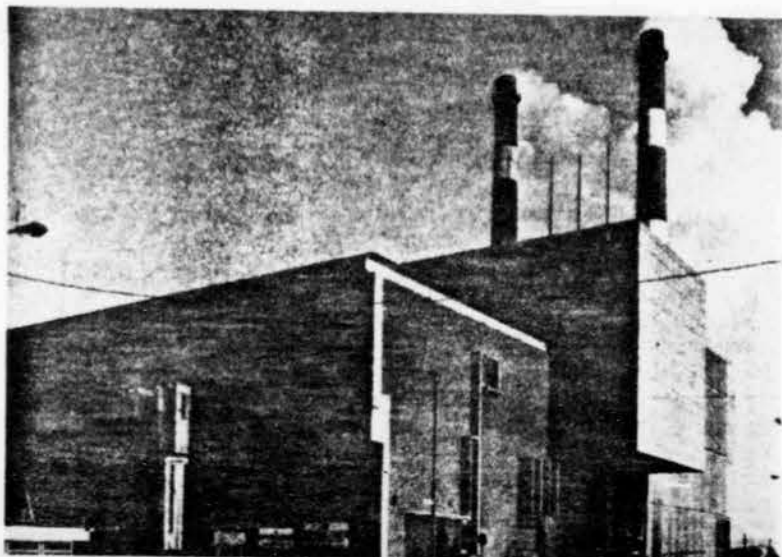
Avril: encore l'incinérateur

Au cours de la campagne au leadership du Parti libéral du Canada, le député de Papineau manifeste

son appui à John Turner. Selon André Ouellet, M. Turner est «le plus qualifié pour diriger le pays».

Au coeur de vives controverses depuis sa création, l'incinérateur des Carrières risque encore une fois d'être mis en cause. Des études faites en Ontario, aux États-Unis et en Europe révèlent que les incinérateurs de déchets domestiques sont des sources importantes d'émanation de dioxine et de furanne, deux substances hautement toxiques. L'incinérateur des Carrières brûle 90% des déchets domestiques de Montréal. Un rapport d'Environnement Canada, prévu pour l'automne, doit apporter la lumière sur cette affaire.

Convoqués par l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ), les étudiants de la polyvalente Père Marquette ont quitté les cours pour contester, semble-t-il, certaines mesures: la réforme du régime des prêts et bourses, la loi 32 sur



L'incinérateur des Carrières, source d'inquiétude constante pour l'environnement local, a encore fait parler de lui cette année.

RÉTROSPECTIVE 1984 - RÉTROSPECTIVE 1984 - RÉTROSPECTIVE 1984

les associations étudiantes et le règlement des études collégiales. Selon la direction de l'école, les élèves ont débrayé sans trop connaître les enjeux de leur geste. On soupçonnait même les étudiants de la polyvalente de débrayer... pour le beau temps!

Les fruits et légumes du marché Jean-Talon étaient disponibles pour la première fois sous un mail chauffé l'hiver dernier. L'expérience du mail couvert s'est avérée concluante et payante pour cette première année d'opération en hiver. Les marchands ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de près du tiers par rapport aux années antérieures d'opération dans les cabanes individuelles.

Selon M. Yvon Bourreau, du comité de parents de l'école La Mennais, la CÉCM a finalement opté pour le terrain situé en face de l'école afin de permettre aux enfants d'être moins à l'étroit dans leur cour. Mais, on le verra, l'accès à ce terrain posera de sérieux problèmes.

**Mai:
traverseront
ou pas?**

Au cours du mois de mai, le Service de circulation de la Ville de Montréal a entrepris une étude sur le flot de circulation automobile à la hauteur de l'école La Mennais. Pour permettre aux enfants d'accéder au terrain de l'autre côté de la rue St-Denis, l'installation de feux clignotants est nécessaire. Mais l'école est située bien près de la rue Beau-bien, sur une voie à circulation très dense...

En début de mois, les péquistes de Gouin ont lancé leur campagne de financement et espèrent récolter un peu plus de 16 000\$. Dès la première soirée, les généreux militants ont versé plus de 6 000\$.

Le député de Gouin, Jacques Rochefort, a obtenu du ministère de l'Environnement la formation d'un comité de travail qui devra étudier le rapport d'Environnement Canada sur les émissions de dioxine à l'incinérateur des Carrières. Le rapport fédéral est attendu pour l'automne.

Touchés par une grève qui durait depuis le 19 avril, les employés de la rôtisserie St-Hubert sont retournés au travail,

au milieu du mois. Le conflit de travail touchait les 560 employés montréalais de la chaîne de restaurants. Les grévistes de la première rôtisserie St-Hubert à ouvrir à Montréal avaient été les premiers syndiqués à débrayer.

Au début du mois le HLM Fleurimont, situé sur la rue Boyer entre Bellechasse et Rosemont, a accueilli ses premiers locataires. Le HLM de 48 logements héberge surtout des personnes

âgées qui vivaient auparavant dans les environs.

Un politicien bien connu dans le quartier, Marcel Prud'homme, fêtait le 12 mai ses 20 ans de carrière politique à l'auditorium St-Vincent-Ferrier devant une foule de 700 personnes. M. Prud'homme est député de Montréal-St-Denis et a longtemps été député de notre quartier avant la refonte de la carte électorale.



Avec le HLM de Fleurimont sont venus s'ajouter 48 nouveaux logements sociaux dans notre quartier.

RÉTROSPECTIVE 1984 - RÉTROSPECTIVE 1984

Juin: la Plaza en ébullition

Les travaux de «toiletage» de la rue St-Hubert se poursuivent de plus belle. Les contracteurs sont à refaire les trottoirs, à bonifier la tuyauterie et à préparer la venue des abris de trottoirs. Le trafic est passablement perturbé mais marchands et clients semblent prendre patience jusqu'à la fin des travaux prévue pour l'automne.

Afin d'humaniser leur prochaine assemblée publique d'information, les dirigeants de l'hôpital Jean-Talon ont préparé une série d'activités: visite de l'hôpital, inauguration d'un département, conférences thématiques sur la santé. Les autorités espéraient ainsi rejoindre un plus grand nombre de personnes. Mais la journée de l'assemblée publique, le soleil rayonnait fort. Résultat: une trentaine de personnes seulement se sont déplacées pour écouter les conférenciers. Les dirigeants de l'hôpital se sont promis à l'avenir de tenir les assemblées publiques au printemps ou à l'automne.

Au début du mois, les jeunes assistés sociaux font la manchette du Guide du Nord. D'une part, l'Organisation populaire de défense des droits sociaux (OPDS) accuse cer-

taines caisses populaires de discrimination envers les assistés sociaux. Dans notre quartier, les caisses St-Arsène et St-Etienne font face à ces accusations qui se sont avérées non-fondées par la suite. D'autre part, les députés provinciaux Christos Sirros, libéral, et Jacques Rochefort, péquiste, ont pris position sur la situation des jeunes assistés sociaux. Pour Sirros, le gouvernement péquiste n'en fait pas assez tandis que Jacques Rochefort considère que les Québécois ont des sacrifices à faire.

Deux bonnes nouvelles rue Christophe-Colomb, à la fin du mois: l'inauguration du parc-école St-Etienne et l'augmentation de la fréquentation du Patro Le Pré-vost.

Juillet: grève à la caisse St-Arsène

Les 41 employés syndiqués de la caisse populaire St-Arsène ont déclenché une grève légale, le 22 juin, afin d'obtenir leur première convention collective. Les grévistes de St-Arsène réclamaient la parité salariale avec les employés des autres caisses syndiquées de la région de Montréal. Cette grève de 14 semaines sera marquée par plusieurs incidents. Les négociations entre les parties syndicales et

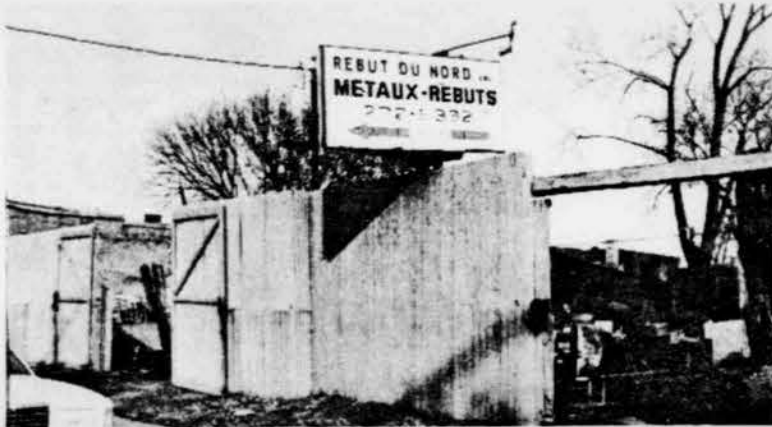
patronales n'ont rien eu d'amicales au cours de ce conflit.

En juillet, le visage du quartier se transforme sensiblement.

Sur la rue Marquette, l'expropriation de la «cour à scrap» entraîne la disparition de ces rebuts du quartier résidentiel. Sur la rue Boyer, coin Bélanger, la Ville de Montréal débloque des crédits pour la construction d'un stationnement étagé qui desservira la Plaza

St-Hubert. Le CLSC La Petite Patrie dévoile son nouveau sigle et enfin, le poste de police 43 se prépare à d'importants réaménagements de ses locaux tandis que l'église St-Etienne s'enorgueillit de son «face lift».

En fin de juillet, par une chaleur torride, les premiers candidats de Papineau à l'élection fédérale de septembre sont désignés. Les conserva-



La «cour à scrap» de la rue Marquette a finalement été expropriée au mois de juillet.

RÉTROSPECTIVE 1984 - RÉTROSPECTIVE 1984 - RÉTROSPECTIVE 1984



Le centre communautaire Christophe-Colomb est assuré d'occuper ses locaux jusqu'en juin 1985. Après?

teurs présenteront Tony Iacobaccio, choisi depuis la mi-juin déjà; André Ouellet décide de se représenter pour un nouveau mandat chez les libéraux; le NPD a désigné Paul Comtois à son assemblée d'investiture; le Parti Nationaliste, pour sa part, désigne M. Gilles Maillé pour faire la lutte au député sortant André Ouellet.

**Août:
un projet
discret de**

centre d'accueil
Insatisfaits des services offerts par la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), la moitié des employés de l'hôpital Jean-Talon, employés de bureau et de soutien, ont changé d'allégeance syndicale pour rejoindre la CSN. Ces mêmes employés, douze ans auparavant, avaient participé à la scission au sein de la CSN qui avait donné naissance à la

CSD. Il s'agissait donc d'un retour au bercail.

Tous les candidats à l'élection fédérale sont maintenant connus. En plus de ceux précédemment mentionnés, les partis Communiste, Républicain, Rhinocéros et Créditiste solliciteront l'électorat. Au fil des semaines, les conservateurs inquiéteront l'organisation du libéral Ouellet. La menace du raz de marée bleu, très visible dans les autres comtés, se fera grandissante dans Papineau. Le conservateur Iacobaccio mènera une campagne active tandis que André Ouellet ne sera visible dans son comté qu'en fin de campagne, occupé qu'il est par la campagne nationale des libéraux fédéraux.

Alerté par une résidente de la rue Boyer, le Guide du Nord apprend qu'un centre d'accueil est en projet sur cette rue. Deux facteurs soulèvent alors de vives inquiétudes parmi la population: la hauteur prévue de l'édifice (sept étages) et son site (sur le stationnement étagé de la Plaza St-Hubert alors en construction). Ce dos-

sier provoquera d'ailleurs de nombreux remous dans les semaines suivantes.

Enfin, les étudiants de l'école primaire La Mennais essuient une vive déception à la fin du mois: le Service de circulation de la Ville de Montréal s'oppose à l'installation d'un feu de circulation devant l'école et qui permettrait l'accès au terrain situé du côté ouest de la rue St-Denis. Les dangers sont trop élevés pour les enfants à cause de la circulation très dense à cet endroit et la traverse serait située trop près de l'intersection de la rue Beau-bien. Les deux autres solutions, soit l'expropriation des bâtiments adjacents ou l'achat du centre de loisirs St-Édouard, s'avèrent trop coûteuses. C'est l'impasse. Les élèves sont confinés pour les prochains mois à leur minuscule cour d'école.

**Septembre:
Ouellet réélu...
de justesse**

À la toute veille des élections fédérales, les conservateurs prévoient la victoire de leur candidat, Tony Iacobaccio, par 5 000 voix. La vague bleue qui déferle sur le pays

RÉTROSPECTIVE 1984 - RÉTROSPECTIVE 1984 -

épargnera finalement de justesse André Ouellet qui conserve son siège par 700 voix. À l'élection précédente, il avait une majorité de 22 400 voix! Les conservateurs de Brian Mulroney remportent le pouvoir. Le candidat défait Iacobaccio se prépare pour le prochain round et prédit une élection partielle dans Papineau. André Ouellet soulignait qu'il a craint d'être emporté lui aussi par la vague conservatrice.

Dès la fin des élections, les médias se sont concentrés sur la couverture de la visite de sa Sainteté le pape Jean-Paul II. Dans notre quartier, 300 000 personnes ont envahi les rues pour se rendre à la messe pontificale prononcée par le Pape au parc Jarry.

Si la visite de Sa Sainteté a soulevé la passion des montréalais, le projet d'un centre d'accueil Berri,

pour sa part, a suscité de vives réticences de la part des résidents de la rue Boyer et de l'opposition municipale. En effet, ce centre d'accueil dont la construction est prévue sur le stationnement étagé de la Plaza St-Hubert, coin Boyer et Bélanger, forcera les autorités municipales à tenir une rencontre d'information. Les plans de construction du stationnement prévoyaient en effet un tel édifice mais nulle part, depuis l'élaboration du projet du ministère des Affaires sociales, six mois plus tôt, il n'en avait été fait mention.

Pour compléter les travaux d'aménagement de la Plaza St-Hubert, la Ville de Montréal annonce des investissements de plus de \$7 millions pour 1985. Ces montants seront surtout consacrés à la construction des abris de trottoirs et des stationnements étagés.

Octobre: sera construit ou pas le centre d'accueil?

La rencontre du 3 octobre sur le centre d'accueil Berri aura permis de soulever trois points importants: d'abord, cette rencontre aurait dû se tenir bien avant; de deux, Québec et Montréal se renvoient la balle et se lavent les mains quant à l'absence de consultation; et de trois, on avait oublié de mettre le conseiller du district St-Édouard, M. Jean Laroche, au courant du projet. Québec demandait à la Ville de garder le secret jusqu'à ce que tous les éléments de l'implantation du centre d'accueil soient réglés mais précise que c'est la Ville qui était responsable de la tenue d'une telle consultation.

À la fin du mois, au cours d'une séance du Conseil municipal, les modifications au règlement de zonage

permettant la construction du centre d'accueil de sept étages et le protocole d'entente entre la Ville et Québec seront finalement adoptés. Si le centre d'accueil n'avait pas été approuvé pour ce site, il en aurait coûté au moins \$500 000 à la Ville de Montréal pour avoir modifié inutilement les plans du stationnement étagé. On ne construit pas en effet un édifice de sept étages sur un stationnement sans y apporter les modifications nécessaires. Cette affaire, dont les quotidiens et la télévision ont fait état, aura finalement connu un dénouement heureux pour les 160 personnes âgées non-autonomes qui y trouveront place.

Décidément, octobre aura été un mois fertile en événements. Après le centre d'accueil Berri, c'est au tour du centre communautaire

RÉTROSPECTIVE 1984 - RÉTROSPECTIVE 1984 -

Christophe-Colomb de faire la manchette. La CÉCM a effectivement mis en vente l'édifice occupé par le centre multi-ethnique depuis quelques mois. Les dirigeants du centre réclamaient alors que la CÉCM déroge à sa politique d'utilisation des écoles désaffectées pour lui permettre d'occuper les locaux en permanence. La nouvelle ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Louise Ha-

rel, interviendra même en leur faveur.

De bonnes nouvelles viennent mettre fin à ce mois: la fin, après 14 semaines, de la grève à la caisse St-Arsène; le démarrage de la Maison des jeunes de Villeray grâce à une subvention provinciale de \$25 000; la visite du cardinal Paul-Émile Léger au centre Gouin-Rosemont et la venue de la piste cyclable nord-sud sur la rue Boyer.

Novembre: le CLSC consulte

Dans une vaste entreprise de consultation des paroissiens du quartier, le CLSC La Petite Patrie de la rue Beaubien cherche à connaître les besoins de la population. Lors des assemblées de paroisses, trois lacunes majeures ressortent: le manque de ressources, d'information et de travail. La soirée de rencontre publique du 28 novembre aura

permis aux dirigeants du CLSC La Petite Patrie de constater que les demandes de services des résidents du quartier sont nombreuses mais que les ressources du CLSC sont malheureusement limitées.

Pour une XI^{ème} fois, l'incinérateur des Carrières fait parler de lui. Deux ans plus tôt, la Ville mettait en opération un réseau de distribution de vapeur, produite par l'incinérateur, à la disposition des industries environnantes. Comble de malheur, ce réseau de vapeur connaît déjà des fuites causées par l'érosion des conduites! Le contracteur qui a construit le réseau et la Ville de Montréal devront faire des déboursés supplémentaires.

Il y a du brasse-camarade à Québec. Sur quoi portera la prochaine élection provinciale? Sur l'indépendance, sur l'emploi ou quoi encore? Les militants péquistes de Gouin ont décidé d'écarter la tenue d'une élection référendaire. Les dangers sont trop nombreux, selon le député de Gouin Jacques Rochefort. La conjoncture ne serait pas favorable. Les militants de Dorion, pour leur part, optaient dans le même sens et se disaient en faveur d'un compromis, genre souveraineté morceau par mor-

RÉTROSPECTIVE 1984

ceau. Cette même soirée, le premier ministre René Lévesque faisait connaître sa position.

Le Centre communautaire Christophe-Colomb occupera ses locaux au moins jusqu'en juin prochain. C'est l'assurance qu'a donnée le Conseil scolaire de l'île de Montréal chargé de l'application de la politique d'utilisation des immeubles de la CÉCM. De plus, selon son président Jacques Mongeau, cette politique sera révisée de façon à permettre au centre communautaire d'occuper ses locaux en permanence.

Encore une autre bonne nouvelle en fin de mois: les abris de trottoirs de la Plaza arrivent!

**Décembre:
Rocheffort
nommé ministre**
Les démissions de ministres au sein du



**Le député de Gouin
Jacques Rocheffort.**

gouvernement péquiste ont laissé des places vacantes. Le député de Gouin Jacques Rocheffort a ainsi été nommé ministre de l'Habitation en remplacement de Guy Tardif nommé aux Transports.

Un organisme destiné à la jeunesse, le centre de services externes d'Habitat soleil, ouvre ses portes officiellement à la fin novembre. Auparavant situé dans Hochelaga-Maisonneuve, le centre loge maintenant rue St-Denis. Il offre des services de recherches d'emploi, de récréation et de travail aux jeunes adolescents.

Le rapport préliminaire d'environnement Canada sur les émanations de dioxine et de furanne à l'incinérateur des Carrières révèle que les émanations de ces substances très toxiques sont faibles. Le rapport final ne sera disponible qu'au début de 1985.

Ce sont des loyers à prix modiques qui seront construits sur le site de l'ancienne «cour à scrap» de la rue Marquette. Cette décision du Conseil municipal permettra de construire onze logements dans un bâtiment de trois étages.

Ce sont aussi des logements, cette fois-ci privés, que songe à bâtir l'acquéreur de l'école Christophe-

Colomb. C'est le Conseil des commissaires de la CÉCM qui a autorisé cette vente. À l'origine, l'école devait être vendue avec la résidence adjacente mais c'est le centre communautaire Christophe-Colomb qui continue à occuper la résidence.

À l'approche des élections provinciales, le Parti libéral a désigné Mme Violette Trépanier pour faire la lutte à Huguette Lachapelle dans le comté de Dorion. Mme Trépanier a été élue par les membres du PLQ Dorion par une très forte majorité.

Les militants péquistes de Gouin, pour leur part, ont pris une résolution obligeant leurs délégués au congrès du PQ du 19 janvier à écarter l'option référendaire pour les prochaines élections.

Une institution vénérable de notre quartier, le Patro Le Prévoist, donnait le coup d'envoi de ses fêtes du 75^e anniversaire. Des événements spéciaux marqueront ces célébrations tout au cours des prochains mois.

1984 aura somme toute été une année fertile en événements dans notre quartier. Mais il était tout de même temps que 1985 prenne son essor pour qu'enfin, on en finisse avec 1984...

Rencontre avec la CIDEM en mai prochain

Un rendez-vous important pour les industriels commerçants et professionnels du quartier

Les industriels, les commerçants et les professionnels du quartier seront conviés le 13 mai prochain à une rencontre avec les responsables

À ce propos, la Ville a mis sur pied des programmes pour revaloriser les zones industrielles, aménager des parcs industriels et accorder des sub-

des subsides pour la restauration de leurs locaux.

Une première subvention, dans ce cas, vise à compenser une partie des coûts de financement des travaux de restauration, de rénovation ou d'agrandissement de bâtiments industriels servant à des fins manufacturières.

Le coût des travaux doit être alors au minimum de cent mille dollars (100,000 \$) ou de vingt pour cent (20%) de l'évaluation municipale. La subvention sera étalée sur cinq années à raison de cinquante pour cent (50%) des coûts la première année, et d'un pourcentage décroissant de dix pour cent (10%) par an pendant les quatre années subséquentes.

La première tranche de la subvention a l'avantage d'être versée dès la fin des travaux et peut donc être

prévue comme augmentation du fonds de roulement nécessaire au projet.

Un fait important à souligner est que votre demande de subvention doit être déposée avant le début des travaux, en ce qui concerne la Ville, et avant que vous n'ayez signé un engagement contractuel en ce qui concerne les autres paliers du gouvernement. Le commissaire est dans ce cas une excellente personne-ressource afin de bien vous renseigner.

Tous ces programmes sont fort intéressants pour tous les industriels, commerçants et professionnels du quartier. Ce sera donc un rendez-vous à ne pas manquer le 13 mai prochain afin d'en savoir plus long à ce sujet. Pour des renseignements supplémentaires ou pour obtenir des formulaires de demandes, adressez-vous à: CIDEM, 155 rue Notre-Dame est, Montréal, H2Y 1B5 ou aux numéros de téléphone suivant: 872-6010 ou 872-2773.

par Christiane Quimet

de la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM). Ils expliqueront alors en détail les divers programmes d'actions qu'offre la Ville de Montréal pour favoriser le développement de l'entreprise dans leur secteur.

Le commissaire au développement du secteur Villeray, monsieur André Guénette, profitera de cette rencontre pour expliquer le rôle majeur qu'il peut jouer auprès des gens d'affaires en vue de leur permettre de profiter de tous les instruments économiques mis à leur disposition pour faire croître leurs entreprises.

ventions afin de permettre aux industries manufacturières en place d'agrandir et de moderniser leurs installations.

Ces programmes, la Ville les nomme les PROCIM. Elles permettront aux industriels d'obtenir des subventions pour des travaux projetés et, dans certains cas, des compensations financières pour l'augmentation de l'évaluation foncière.

Des ressources importantes ont été également investies pour améliorer l'image des artères commerciales (que l'on pense à la SIDAC St-Hubert).

Les commerçants et les professionnels peuvent aussi obtenir, depuis l'an dernier,

Les consultations du RCM: pour mieux connaître les enjeux locaux

Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal tenait, le 2 mars dernier, sa séance d'information dans le Centre-Nord en préparation d'une consultation sur l'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal. Une soixantaine de personnes des quartiers Villieray, La Petite Patrie et Parc Extension se sont déplacées pour déterminer les enjeux locaux dont elles ont l'intention de discuter d'ici les consultations du RCM en mai.

par André Lortie

Cette assemblée d'information RCM se tient en parallèle aux débats sur le schéma d'aménagement de la CUM. Cette dernière est obligée, en vertu de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme adoptée en 1979, de produire un schéma d'aménagement en juillet 1985. Ce schéma doit définir les grandes orientations du territoire de la région montréalaise.

Le RCM cherche donc à connaître le pouls des citoyens de nos quartiers et reproche à la CUM le peu d'importance accordée à la consultation des gens. Mais en

même temps, il s'agit d'une vaste opération publique de marketing pour le RCM qui multiplie les contacts avec la population par les temps qui courent (information aux locataires, campagne sur la taxation, consultation sur l'aménagement, etc.)

Les enjeux locaux

Après la présentation des enjeux du schéma d'aménagement et des objectifs du RCM, les citoyens du quartier se sont réunis autour d'ateliers thématiques: habitation et patrimoine, santé et services sociaux, commerces et industries, espaces verts et loisirs.

En matière d'habitation et de patrimoine, le principal enjeu dans notre quartier, selon les organisateurs, les gens se sont inquiétés de l'augmentation des loyers, des besoins en logement pour les personnes âgées et du recyclage des écoles en coopératives d'habitation. 80% de la population du quartier est locataire, de dire une résidente âgée qui attend depuis huit ans pour une place en foyer: «il faut rester dans des taudis avant de pouvoir entrer là». Pour 1983, l'Office municipal d'habitation faisait d'ailleurs état d'un besoin de 1 434 logements pour notre quartier.

Au niveau de la santé et des services sociaux, une participante soulignait le manque de garderies en milieu de travail dans notre secteur. Et celles qui existent connaissent des problèmes de locaux aigus. Les services pour les jeunes et les communautés culturelles sont à l'état embryonnaire et ne possèdent pas les budgets suffisants, a-t-on fait remarquer.

Dans le domaine des activités industrielles, commerciales et des services municipaux, les inquiétudes soulevées concernaient la circulation sur des artères comme Christophe-Colomb, Papineau et St-Hubert; les changements à l'environnement provo-

qués par exemple par l'expansion de la rue St-Hubert; l'aménagement autour des nouvelles stations de métro Castelnau et Fabre et la pollution de l'air par les industries.

Enfin, à l'atelier des loisirs et des espaces verts, les participants ont déploré le manque de lieux de verdure et les coûts croissants des activités récréatives. Alors que la Société centrale d'hypothèque et de logement fixe une norme de 2,5 acres par 1000 habitants en espaces verts, elle n'est que de 0,53 dans notre quartier.

De nombreuses autres questions plus ou moins directement reliées au schéma d'aménagement ont été soulevées: le vieillissement de la population, l'accroissement des familles monoparentales et des communautés ethniques, le faible niveau de revenus de la population, etc.

Les recommanda-

tions qui seront récoltées serviront à l'élaboration d'un mémoire du RCM qui sera présenté à la fin de l'année, semble-t-il, aux audiences de la CUM. Mais, reconnaît Martine Blanc, l'organisatrice des consultations du RCM dans notre quartier, «le document du RCM en sera un parmi tant d'autres». «En fait, précise-t-elle, cette consultation nous aidera à mieux définir notre programme local et nous permet de mieux connaître la population. C'est dans le respect de notre programme».

Les consultations du RCM n'auront probablement que peu ou pas d'impact sur le plan d'aménagement qu'adoptera bientôt la CUM. Pour une simple et bonne raison, la Ville de Montréal n'est pas tenue d'adopter un plan d'urbanisme ni un règlement que sa charte ne lui donne pas le pouvoir d'adopter, dit la loi sur l'aménagement.

Les agences de location, un commerce coûteux et inutile qui devrait être interdit selon l'association des locataires de Villeray



Dans l'ordre habituel, messieurs André Petit et Pierre Valois.

En cette période de recherche de logement, deux membres de l'Association des Locataires de Villeray ont effectué une recherche auprès des agences de location qui après une accalmie de quelques années reviennent en force en 1985.

C'est par le biais des petites annonces dans les quotidiens ou les hebdomadaires, qu'elles recrutent les locataires à faible revenu qui se cherchent un logement.

Aussi messieurs André Petit et Pierre Valois de l'Association des Locataires de Villeray se sont-ils rendus chez deux de ces agences situées dans le quartier Villeray avec des besoins bien spécifiques à savoir:

- a) obtenir un logement de \$300.00 et moins
- b) que ce logement ait plus de 5 pièces
- c) que ce logement soit situé dans le quartier Villeray.

Les résultats de l'enquête ont prouvé que le locataire qui se rend à l'une ou l'autre de ces agences ne pourra pratiquement pas trouver, malgré les promesses, ce qu'il désire même lorsqu'il a été obligé de déboursier la somme de \$50. à \$65. selon qu'il soit étudiant, assisté social ou travailleur.

En effet, comme le grand Montréal est divisé en seulement 5 grandes régions, la liste que l'on vous remet à l'une de ces agences, comprend seulement une infime portion de logements pouvant vous intéresser soit environ 3 sur

311 logements qui correspondent à vos demandes

D'autre part à la 2^e agence on vous laisse chercher dans des cahiers alors que les logements sont inscrits au jour le jour sans division de secteur, de prix, de grandeur. De plus, la plupart du temps, les logements qui intéressent le locataire, sont déjà loués ou il y a toutes sortes de restrictions bien spécifiées par les propriétaires, soit: adultes seulement, pas d'étudiants, pas d'assistés sociaux, pas de mères seules avec enfants, etc...

Enfin après vérification, comme plus de 37% des propriétaires avaient déjà annoncé dans les journaux ou avec des pancartes et pour toutes les autres raisons déjà mentionnées, l'Association des Locataires de Villeray avec l'appui du Regroupement des Comités Logement et Associations de Locataires, Le Comité Logement Centre Sud, Le Comité Logement St-Louis, l'Association des Locataires du Cap de la Madeleine, l'Association des Locataires de Longueuil, l'Association des Locataires de Thedford Mines et le Groupement des Locataires du Québec Métropolitain, demande-t-elle qu'une enquête soit instaurée par l'Office de la Protection du Consommateur pour que soit abolis dans les plus brefs délais ces marchands de listes.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez composer le 270-6703.

Bazar et
exposition
d'artisanat
dans le
quartier



Le vendredi 29 mars 1985, il y avait bazar à la paroisse St-Gregoire Le Grand. Toute la population du quartier s'y était donc donnée rendez-vous afin de faire ses emplettes de printemps.



D'autre part, les 29, 30 et 31 mars, il y avait vente et exposition d'artisanat aux Loisirs Tambour Battant. Dans un magnifique décor printanier, on y trouvait de tout pour gâter tous ceux que l'on aime à Pâques.
Photos: Régent Gosselin

Consultations du RCM: phase II

Le dimanche 5 mai à 13h30, au Centre communautaire Christophe-Colomb, le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal invite les citoyens des quartiers Villeray, La Petite Patrie et Parc Extension à la phase II de la consultation

populaire sur les problèmes d'aménagement urbain.

Faisant suite à la phase I tenue au début du mois de mars, la phase II se propose de recueillir et de débattre, lors de cette assemblée, les divers documents préparés

par des groupes ou individus intervenant dans le quartier. Ces documents portant sur des problèmes d'aménagement serviront à l'élaboration d'un programme de quartier, ainsi qu'à la défense des intérêts des résidents de ces quartiers lors des au-

diences concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal.

Lors de cette assemblée, une garderie sera mise à la disposition des parents participants.

MARCHÉ IMMOBILIER

Villeray est demeuré un gros village

Villeray est un quartier où la densité de population est à son plus haut niveau dans la ville de Montréal. Situé au nord du Pla-



Réjean Millette
Agent Immobilier
Le Permanent

teau Mt-Royal et au sud d'Ahuntsic, Villeray regroupe une population dont seulement 50% des résidents sont de langue maternelle française.

On retrouve seulement deux grands parcs dans cet immense quartier: le parc Jarry à l'ouest et le parc Villeray à l'est. Les petits parcs y sont très rares. Ainsi, même si Villeray se termine au boulevard Métropolitain, les gens du quartier utilisent beaucoup les facilités du Centre Claude-Robillard. La Ville de Montréal y a aussi aménagé la seule piste cyclable non riveraine dans l'axe de la rue Christophe-Colomb.

La rue principale du quar-

tier est la rue St-Denis, tandis que la rue St-Hubert demeure la rue commerciale majeure. Villeray est desservi par le métro avec des stations à Jean-Talon, Jarry et Crémazie. D'ici quelques mois, une autre ligne de métro, celle-là d'est en ouest dans l'axe Jean-Talon, viendra ajouter une station au coin de la rue Papineau.

L'Hôpital Jean-Talon dessert la population de Villeray. Un petit hôpital chinois situé sur la rue St-Denis sert aussi de clinique externe, mais très peu de gens l'utilisent.

Le marché Jean-Talon a été pendant plusieurs années le seul marché public où les cultivateurs venaient vendre leur récolte à la population du quartier. Une majorité de la population de langue italienne se regroupe dans le secteur est de Villeray.

L'Orphelinat St-Arsène porte fièrement et depuis plusieurs années le drapeau du quartier Villeray.

Quant aux propriétés du secteur, la majorité des maisons ont besoin d'un entretien rigoureux. La presque

totalité des logements sont attachés les uns aux autres laissant très peu d'espace pour les propriétés détachées ou semi-détachées. Toutefois, c'est le quartier où l'on retrouve le plus de logements de 5 1/2, 6 1/2 ou même 7 pièces et encore pour moins de 400 \$ par mois.

Villeray fut d'abord une petite municipalité fondée au début du siècle, puis annexée à la ville de Montréal en 1905. Annexée au quartier St-Denis en 1922, elle devient le quartier Villeray avec ses limites telles qu'on les connaît aujourd'hui. Les propriétés étant donc assez âgées, on peut encore y faire de bons achats. Quant aux propriétés rénovées ou rafraîchies, leur valeur a augmenté au même rythme que celle des propriétés des autres quartiers.

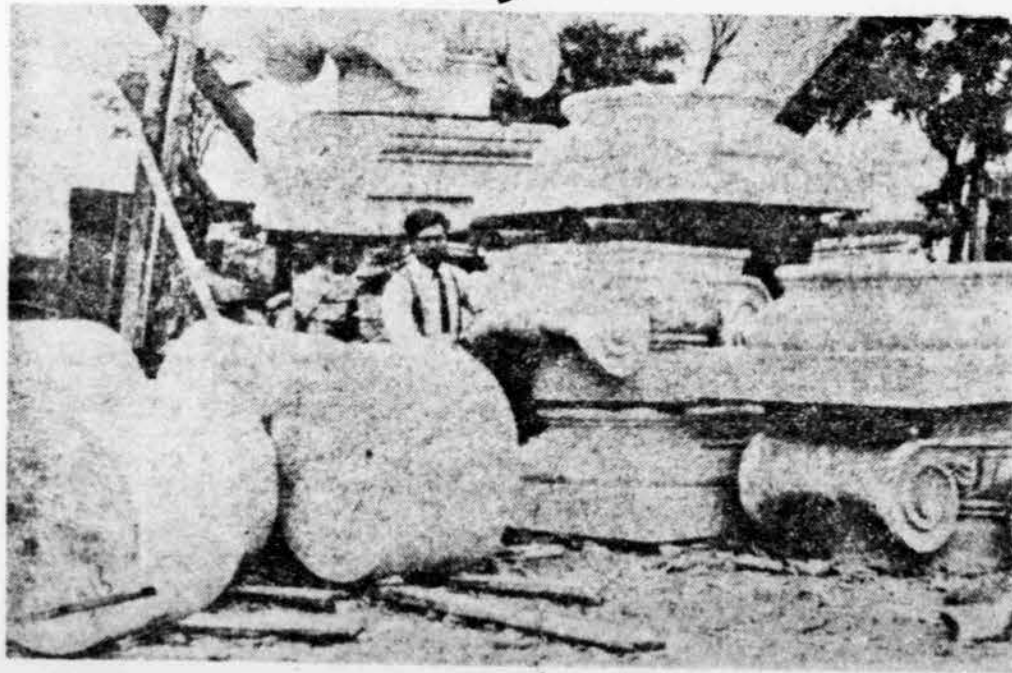
Les habitants de Villeray y sont depuis longtemps. On y est resté. Il n'est pas rare de voir des familles complètes habiter le secteur. Tous les frères et soeurs y sont propriétaires et ce dans un rayon de moins d'un demi-mille. Villeray est demeuré un gros «village».

NOMBRE DE PROPRIÉTÉS VENDUES DEPUIS 1 AN DANS LE QUARTIER VILLERAY

| GENRE | Moins de 50 000 \$ | Entre 50-60 000 \$ | Entre 60-70 000 \$ | Entre 70-80 000 \$ | Entre 80-90 000 \$ | Entre 90-100 000 \$ | Plus de 100 000 \$ |
|--------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|---------------------|--------------------|
| Unifamiliale | 7 | 3 | 2 | 2 | 4 | 0 | 0 |
| Duplex | 25 | 15 | 15 | 5 | 3 | 3 | 2 |
| Triplex | 12 | 11 | 17 | 20 | 18 | 12 | 9 |
| Quadruplex | 4 | 3 | 2 | 2 | 1 | 0 | 0 |
| Cinqplex | 2 | 2 | 0 | 1 | 4 | 1 | 6 |
| Sixplex | 0 | 2 | 4 | 3 | 1 | 1 | 1 |

Source Edgar, le 5 août 1985

VILLERAY, d'hier à aujourd'hui



Présentation

Le développement du quartier Villeray s'étale sur plusieurs années. Il a débuté à la fin du siècle dernier avec la formation du village et s'est poursuivi jusqu'à récemment en s'étendant vers l'est. Villeray, maintenant, mûrit et développe ses caractéristiques comme quartier de Montréal. On y retrouve une population qui se caractérise par son âge, ses origines ethniques, ses revenus, ses activités et le fait que ce soit cette population qui habite Villeray s'explique. On le comprend à travers l'histoire du quartier.

C'est cette histoire qui fait l'objet de cette brochure. Il s'agit de voir comment le quartier s'est formé, depuis le village en passant par l'annexion à Montréal jusqu'à aujourd'hui. Cette histoire comme celle des autres quartiers de Montréal est étroitement liée au développement de Montréal. Ce lien n'est pas abstrait, il relève du contexte social, économique, politique et culturel de l'époque. Ce lien se fait entre autres, concrètement, par les promoteurs qui intervenaient systématiquement dans ce qui était à l'époque les banlieues de Montréal. Tout au long de l'histoire de Villeray on tâchera donc de voir en parallèle le contexte montréalais.

Une autre intention également présente dans cette brochure est de tenter de cerner en quoi l'histoire du quartier détermine les conditions de vie de ses habitants. On essaiera de voir cet aspect en faisant le mieux possible le passage de l'histoire à la vie quotidienne actuelle dans Villeray.

Il n'est pas facile de susciter l'intérêt pour l'histoire. Cette brochure tente d'y parvenir en présentant cette histoire de façon dynamique, liée le plus possible aux conditions de vie actuelles. Notre souhait c'est que les gens s'y reconnaissent, s'approprient de cette histoire, que leur intérêt pour leur milieu de vie s'en trouve accru et qu'éventuellement ils s'impliquent pour en améliorer la qualité.

La brochure «VILLERAY D'HIER À AUJOURD'HUI» est disponible au local de l'ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE VILLERAY à un coût de \$3.00 pour les gens intéressés et de \$7.00 pour les institutions.

N.B. Ces fonds serviront à aider l'Association à s'autofinancer.

326, Gounod, Montréal, H2R 1B3 270-6703

Un citoyen du quartier se mérite la médaille de la bravoure

Monsieur Jocelyn Hamelin, un citoyen du quartier, c'est mérité une médaille de bravoure en reconnaissance d'un acte de bravoure accompli dans des circonstances dangereuses.

Décoré à Rideau Hall par la très honorable Jeanne Sauvé, Gouverneur Général du Canada, monsieur Hamelin fut très touché de ce geste.

Cet acte fut accompli le 29 septembre 1983. Jocelyn Hamelin était alors employé comme chauffeur par le Service de vérification des instruments

de Montréal et roulait tout près de l'aéroport de Dorval. Il vit un avion qui volait à basse vitesse virer soudainement sur l'aile. Redoutant un accident, il quitta son camion, franchit une clôture de deux mètres et demi et courut en direction de l'endroit où il craignait que l'avion ne s'écrase. Il arriva sur les lieux quelques secondes après l'impact et, maîtrisant sa crainte du feu, s'approcha de l'appareil où les flammes couvaient. Il aperçut le copilote qui tentait d'extraire le pilote de l'avion. Il se porta à

son aide et les deux hommes parvinrent à mettre le pilote à l'abri avant que l'avion n'explose. Grâce à son geste prompt et désintéressé, monsieur Hamelin a sans

doute évité des blessures plus graves aux deux aviateurs. Le Progrès se joint aux parents et amis de monsieur Jocelyn Hamelin pour le féliciter de cet acte gratuit.



Monsieur Jocelyn Hamelin nous montre fièrement la médaille de bravoure qu'il a reçue des mains du gouverneur général du Canada, la très honorable Jeanne Sauvé.

Anges gardiens



A partir de la semaine prochaine, les 140 facteurs de Villeray joueront les anges gardiens auprès des vieillards et des handicapés du quartier. Une expérience unique au Québec, raconte Martha Gagnon.

Dans le quartier Villeray, les facteurs seront les anges gardiens des personnes âgées et handicapées

■ Un jour, j'ai aperçu un homme à la fenêtre qui faisait des signes qui ressemblaient à des *bye bye*. J'ai senti qu'il y avait un problème. J'avais raison, il s'était retrouvé, soudainement, paralysé.



PHOTO MICHEL GRAVEL, LA PRESSE

Comme tous les facteurs de Villeray, André Beaujean, qui travaille dans le quartier depuis 19 ans, veillera sur la sécurité des personnes âgées et handicapées.

MARTHA GAGNON

Les 140 facteurs du quartier Villeray deviendront à compter de cette semaine les anges gardiens des personnes âgées et handicapées.

Un projet original, unique au Québec, dont le but est d'apporter plus de sécurité à ces gens qui vivent souvent seuls. Désormais, ceux de Villeray, savent qu'en cas d'urgence, ils peuvent compter sur leur facteur qui gardera l'oeil ouvert. Durant sa tournée, ce dernier surveillera les indices pouvant signifier que quelque chose ne va pas.

« Un jour, j'ai aperçu un homme à la fenêtre qui faisait des signes qui ressemblaient à des *bye bye*. J'ai senti qu'il y avait un problème. J'avais raison, il s'était retrouvé, soudainement, paralysé », raconte André Beaujean, facteur depuis 19 ans dans le quartier Villeray.

Fière de participer à une action humanitaire, la Société canadienne des postes songe même à étendre l'expérience à tous les secteurs de Montréal. « Vous ne savez pas à quel point les facteurs sont au courant de ce qui se passe dans un quartier. Ils visitent les gens régulièrement », explique M. Jean Cooke, représentant de Postes Canada, qui participe au projet.

Villeray est l'un des quartiers où l'on compte un très grand nombre de gens âgés: 9 000. Le plus inquiétant, c'est que, parmi ceux qui habitent seuls, plusieurs ont 75 ans et plus. On dit de Villeray qu'il est le portrait de l'an 2000: un quartier où la population vieillit rapidement.

Le programme de vigilance des facteurs a été conçu par le CLSC local, de concert avec le centre d'action bénévole *Vers Vous* et la Société des postes, qui a suivi l'exemple d'autres provinces.

Des formulaires d'inscription au programme seront distribués cette semaine en même temps que le chèque de pension de vieillesse. Sur cette fiche d'inscription qui sera conservée confidentiellement par le CLSC, les personnes âgées noteront, entre autres, le nom de trois personnes ressources qui peuvent être contactées en cas d'urgence.

S'il remarque quelque chose d'inhabituel chez l'une de ces personnes, à l'occasion de sa tournée régulière, le facteur téléphonera à son surveillant pour qu'il avertisse le CLSC.

M. Beaujean s'est déjà inquiété parce qu'il ne voyait plus une dame qui avait l'habitude de se tenir assise, près d'une fenêtre. Il s'est renseigné auprès des voisins qui lui ont appris qu'elle avait eu une crise

cardiaque. « A force de côtoyer les gens, de circuler dans le quartier, on développe un sixième sens. »

M. Sylvain Larouche, travailleur communautaire, ajoute que les gens âgés ont une grande confiance en leur facteur. « C'est souvent la seule personne qui leur rend visite durant la journée. Ils vivent isolés et n'ont généralement que peu de contacts avec les voisins et les parents. »

Le CLSC Villeray a décidé d'implanter ce programme après avoir constaté qu'il répondait à un besoin important des personnes âgées. Dans les endroits où l'expérience est en cours, les résultats sont étonnants.

Par exemple, à Bathurst, au Nouveau-Brunswick, un facteur a sauvé la vie d'un homme qui était resté coincé sous sa remorque, derrière sa maison, incapable de sortir de sa prison. En entendant des gémissements, il est accouru.

À Toronto, une veuve s'est traînée jusqu'à la porte d'entrée pour attendre l'arrivée de son facteur, après avoir été frappée par un violent malaise. Elle avait même perdu l'usage de la parole.

À Villeray, les nouveaux « facteurs anges gardiens » veilleront sur la sécurité des personnes âgées.

Des tournées spéciales pour les facteurs



Les 140 facteurs du quartier Villeray à Montréal sont désormais les anges gardiens des personnes âgées et handicapées.

Un projet original unique au Québec. Le but du projet est d'apporter plus de sécurité aux personnes qui vivent seules. En cas d'urgence, les gens du quartier savent qu'ils peuvent compter sur leur facteur. Celui-ci garde l'oeil ouvert durant sa tournée pour voir si tout va bien.

La Société canadienne des Postes songe même à étendre le projet dans tous les secteurs de Montréal. Le quartier Villeray à Montréal compte 9 000 personnes âgées dont plusieurs ont plus de 75 ans.

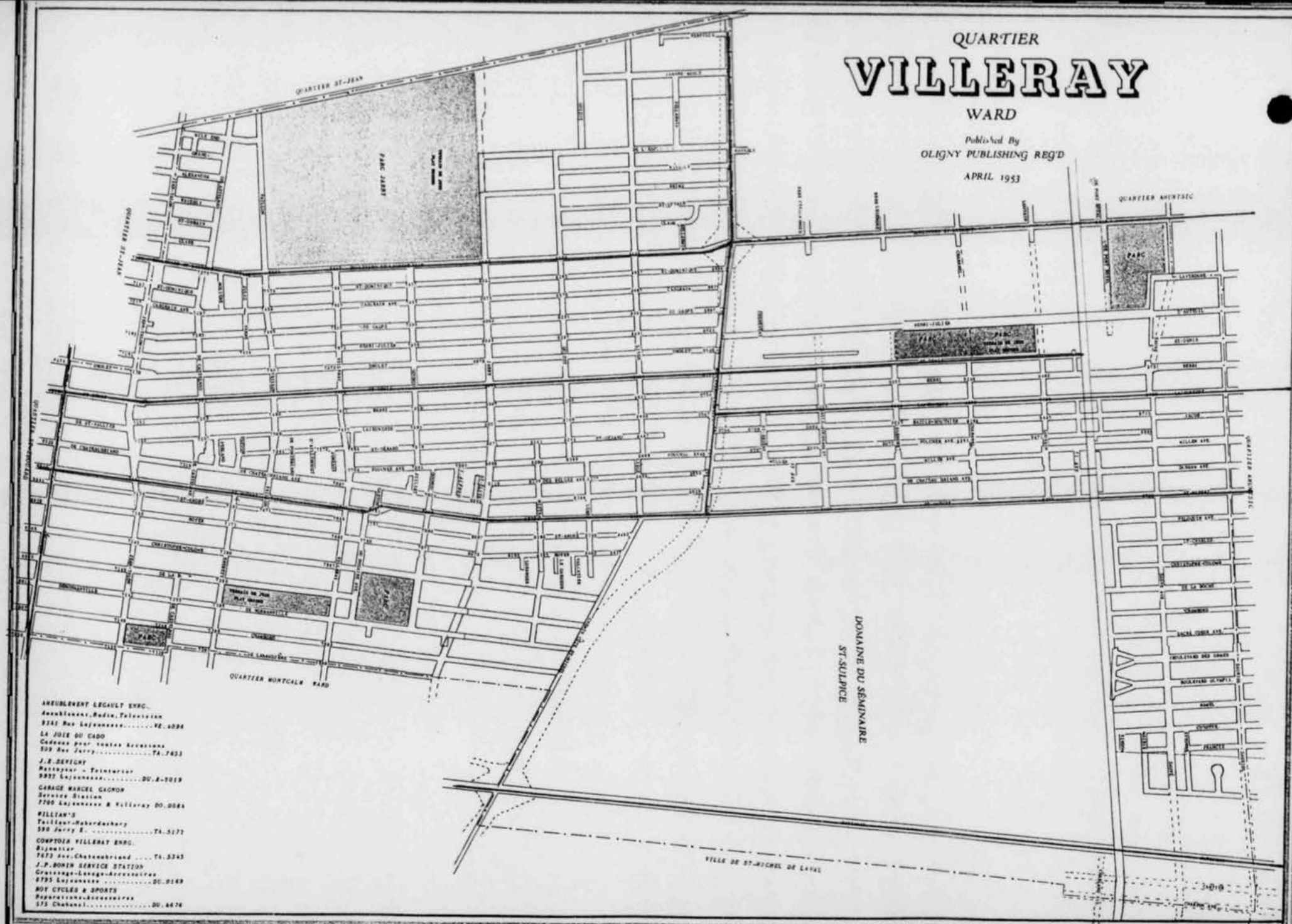
Les gens âgés ont une grande confiance en leur facteur. C'est souvent la seule personne qui leur rend visite durant la journée. Ils vivent isolés et ont très peu de contacts avec les voisins et les parents. On ne pouvait mieux choisir que le facteur pour aider les gens âgés.

QUARTIER
VILLERAY

WARD

Published By
OLIGNY PUBLISHING REG'D

APRIL 1953



- AMBIEMENT LEGAUT ENRC.
Amusement, Radio, Télévision
8121 Rue Lajeunesse.....VE-4084
- LA JOIE DU CADD
Café pour toutes occasions
509 Rue Jarry.....TA-7033
- J.B. BEVICH
Restaurateur - Traiteur
9937 Lajeunesse.....DU-A-1019
- GARAGE MARCEL GAGNON
Service Station
7700 Lajeunesse & Villeray DO-0084
- WILLAN'S
Tailleur-Haberdasherie
590 Jarry E.TA-5172
- COMPTON VILLERAY ENRC.
Électronique
1827 Ave. ChateaubriandTA-5345
- J.P. BONIN SERVICE STATION
Garage-Lavage-Accessoires
8795 LajeunesseDU-0189
- ROY CYCLES & SPORTS
Réparations-Accessoires
175 Chabanel.....DU-4676

1953



Photo Raymond BOUCHARD

Le maire Doré dans Villeray

Le maire Jean Doré a poursuivi sa tournée des quartiers de Montréal, hier, en se rendant dans Villeray. La journée a commencé à midi par un lunch avec les gens d'affaires. Il a ensuite rencontré des représentants des organismes communautaires (photo), puis a visité le site d'Agropur. En soirée, le maire a rencontré les citoyens au cours d'une assemblée publique au sous-sol de l'église Saint-Vincent-Ferrier. Il était accompagné par les conseillers du secteur, Joseph Biello, André Berthelet et Martine Blanc.

L'Association des locataires de Villeray demande l'abolition des reprises de possession



**MARIANE
FAVREAU**

L' Association des locataires de Villeray vient de lancer un guide à l'intention des locataires (qui peut également éclairer les propriétaires) sur tout ce qui concerne la reprise de possession d'un logement.

On y explique les articles de la loi relatifs à cette question, notamment les raisons pour lesquelles un propriétaire a droit de reprendre un logement, et la procédure à suivre. Cette reprise ne peut se faire qu'à la fin du bail, à condition qu'un avis écrit soit signifié au locataire au moins six mois avant la fin du bail, indiquant quel membre de sa famille le proprio veut y loger.

Si le locataire écrit qu'il refuse de quitter son logement, ou ne répond pas dans le mois qui suit (il est alors réputé s'opposer à la reprise), le propriétaire doit alors s'adresser à la Régie du Logement pour faire trancher le litige.

On trouve également dans le document divers jugements de la Régie qui a eu à trancher la question lorsqu'un proprio voulait reprendre possession d'un logement pour y loger un membre de sa famille et que le locataire s'y opposait.

Même quand les proprios sont de bonne foi (et ils ne le sont pas toujours), il arrive que la Régie impose un dédommagement au locataire pour défrayer une partie de son déménagement.

Mais l'association des locataires n'est pas neutre: elle réclame l'abolition des reprises de possession pour empêcher des abus généralisés et favoriser une véritable négociation entre les parties, indique-t-on dans le document.

L'association souhaite égale-

ment que la loi soit amendée pour obliger le propriétaire à dédommager un locataire évincé d'une somme de \$2 000.

On peut se procurer le document au coût de \$2, au 326 rue Gounod, tél: 270-6703.

Montréal se dote d'un chef du protocole



MARIANE FAVREAU

Depuis un mois, Montréal compte un nouveau chef du protocole et de l'accueil, avec mission de monter une équipe pour l'assister. Il s'agit de M. Louis Dussault, qui était auparavant directeur général du Secrétariat permanent des peuples francophones, à Québec.

Il fut également attaché politique du ministre des Affaires culturelles (1979-81). Mais c'est à titre d'adjoint au chef du protocole du Québec qu'il a pris son expérience (1975-78). Il a également coordonné la visite au Québec du comte de Paris dans le cadre du millénaire de la dynastie capétienne. Il est membre de divers organismes reliés aux arts et à la culture.

La Ville l'a choisi par concours, après affichage du poste aussi bien dans les journaux de Toronto et Québec qu'à Montréal.

Que fait un chef du protocole à Montréal? Certes, il s'assure qu'on respecte bien le cérémonial des actes publics, mais il y a plus. Cette mission est importante, estime M. Dussault, d'autant plus que Montréal possède un corps consulaire (à cause de la présence de l'OACI) et diplomatique et vise à être une ville internationale. Il faut donc répondre aux besoins des personnages officiels et des étrangers, faire en sorte qu'ils aiment Montréal.

M. Dussault se doit aussi d'être à l'affût des occasions pour Montréal d'agrandir son champ de visibilité. Par exemple, s'il se passe quelque chose en ville (colloque, congrès, etc.) et qu'on juge bon que Montréal soit dans le coup, le chef du protocole y verra. Ce poste n'étant pas politique, explique M. Dussault, les choses en sont d'autant facilitées.

Le chef du protocole gère aussi les nombreuses demandes de réceptions, et d'entretiens avec le maire. Souvent la préparation de tels événements lui permet de trouver des atomes crochus entre Montréal et les villes d'où proviennent les visiteurs, dit-il. Ce qui permet d'élargir le cercle international des relations et de l'action montréalaises.

La seconde partie de son mandat, l'accueil, lui tient beaucoup à cœur. Il s'agit de susciter la venue des Montréalais à l'hôtel de ville (écoliers, groupes sociaux) et de faire en sorte, explique-t-il, que leur visite soit un prétexte à apprendre l'histoire de la ville et des institutions municipales.

C'est un service à créer et M. Dussault pense qu'il sera en marche au début de l'an prochain.

LA GUERRE EST DÉCLARÉE

Même si le conseil municipal a définitivement adopté un changement de zonage dans le cimetière de l'Est, le Regroupement des citoyens de la rue Radisson n'a pas déposé les armes pour autant. Bien au contraire.

Réunis en assemblée, cette semaine, ils ont décidé de passer à l'action. C'est ce que signale d'ailleurs le président du RCR dans une lettre à M. John Gardiner, membre du comité exécutif de la Ville chargé des questions d'aménagement.

Ils ne tolèrent pas que la Ville change le zonage du cimetière pour installer, entre autres, un vaste garage de 250 pieds de long et de 25 pieds de hauteur, à une distance jugée insuffisante de leurs maisons. Garage où l'on appréhende un va et vient de camions, bulldozers, pelles mécaniques, etc.

Ils estiment que l'administration n'a tenu compte ni de leur pétition, ni de leur opposition maintes fois exprimées, eux qui sont les premiers intéressés. Ils promettent suffisamment de bruit pour se faire entendre.

BIEN DE CONTRAIGNANT POUR LES « DÉCIDEURS »

Le cas des citoyens de la rue Radisson, pratiquement unanimes contre le changement de zonage dans le cimetière de l'Est, met en relief l'impuissance juridique de ceux qui s'opposent à un changement de zonage à Montréal: ils n'existent pas dans la charte de Montréal.

Selon les annonces de la Ville publiées dans les journaux, ils peuvent



Louis Dussault, nouveau chef du protocole à Montréal

écrire une lettre au greffier, ou venir au conseil.

Mais les règles de la « période du public », lors de l'assemblée du conseil, ne le prévoient pas:

— le citoyen concerné et qui veut dire au conseil son opposition à un projet de changement de zonage à l'étude, n'a pas priorité devant les autres;

— la période du public est réglée de telle façon que le citoyen doit absolument poser une question et non donner une opinion.

Il arrive donc qu'un citoyen venu s'opposer à un projet de changement de zonage à l'ordre du jour reparte sans avoir eu la chance de s'adresser au conseil: la période de questions s'est terminée avant que son numéro ne soit appelé.

Où encore, il est décontenancé parce que le président du conseil lui demande de poser sa question. Lui croyait pouvoir dire à quoi il s'oppose, et pourquoi.

Il y a des consultations publiques et il y en aura davantage dans les quartiers, où l'on pourra venir s'opposer à un projet de changement de zonage, fait-on valoir à l'hôtel de ville.

Cela ne compensera jamais l'absence de mécanismes plus contraignants pour l'administration, comme le sont le registre des opposants et le référendum en vigueur dans les autres municipalités.

PAS DE POLITIQUE FÉDÉRALE

Le comité exécutif de la Ville a signifié récemment au candidat conservateur d'Outremont, M. Jean-Pierre Ho-

gue, que l'utilisation de certaines photos du maire Jean Doré dans sa publicité électorale, porte à confusion.

En l'absence de toute indications expliquant en quelles circonstances les photos ont été prises, lui a-t-on écrit, elles laissent croire que le maire Doré s'implique de manière partisane dans la campagne électorale fédérale. Ce qui n'est évidemment pas le cas, tient-on à faire savoir.

TROP DE TAVERNES

Le conseiller de Parc Extension, M. Sofoklis Rasoulis, veut nettoyer son quartier de certains commerces: il estime qu'il y a trop de tavernes et de salles de pool dans son district.

Il s'en est plaint au conseil municipal, récemment, demandant qu'on mette fin à cette prolifération qu'il juge déplorable. Il voulait que le comité exécutif avertisse le service compétent de mettre fin à l'émission de tels permis.

M. John Gardiner, membre du comité exécutif, lui a rappelé ce qu'il devrait savoir: que les permis sont toujours émis en fonction des règlements de zonage et d'occupation en vigueur dans tel quartier. Que ces règlements sont votés par le conseil municipal. Que les employés ne peuvent refuser un permis qui serait conforme aux règlements.

Seul le conseil municipal peut décider de changer le zonage, rappelle M. Gardiner. Aussi, suggère-t-il au conseiller de faire une demande formelle, s'il veut un tel changement. Le comité exécutif verra à l'étudier et à lui donner suite s'il y a lieu.